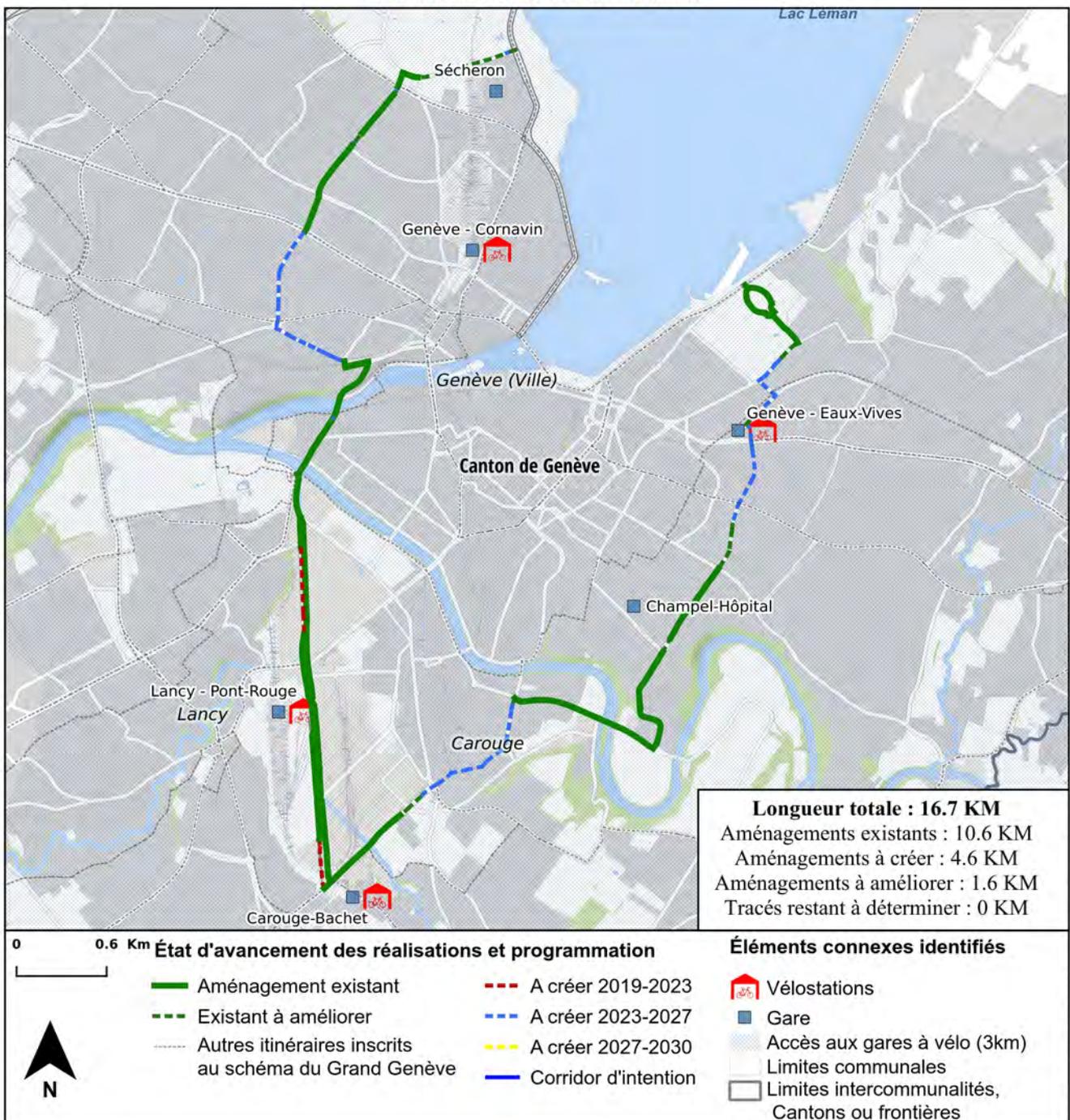


N°02 - Tangentielle intermédiaire

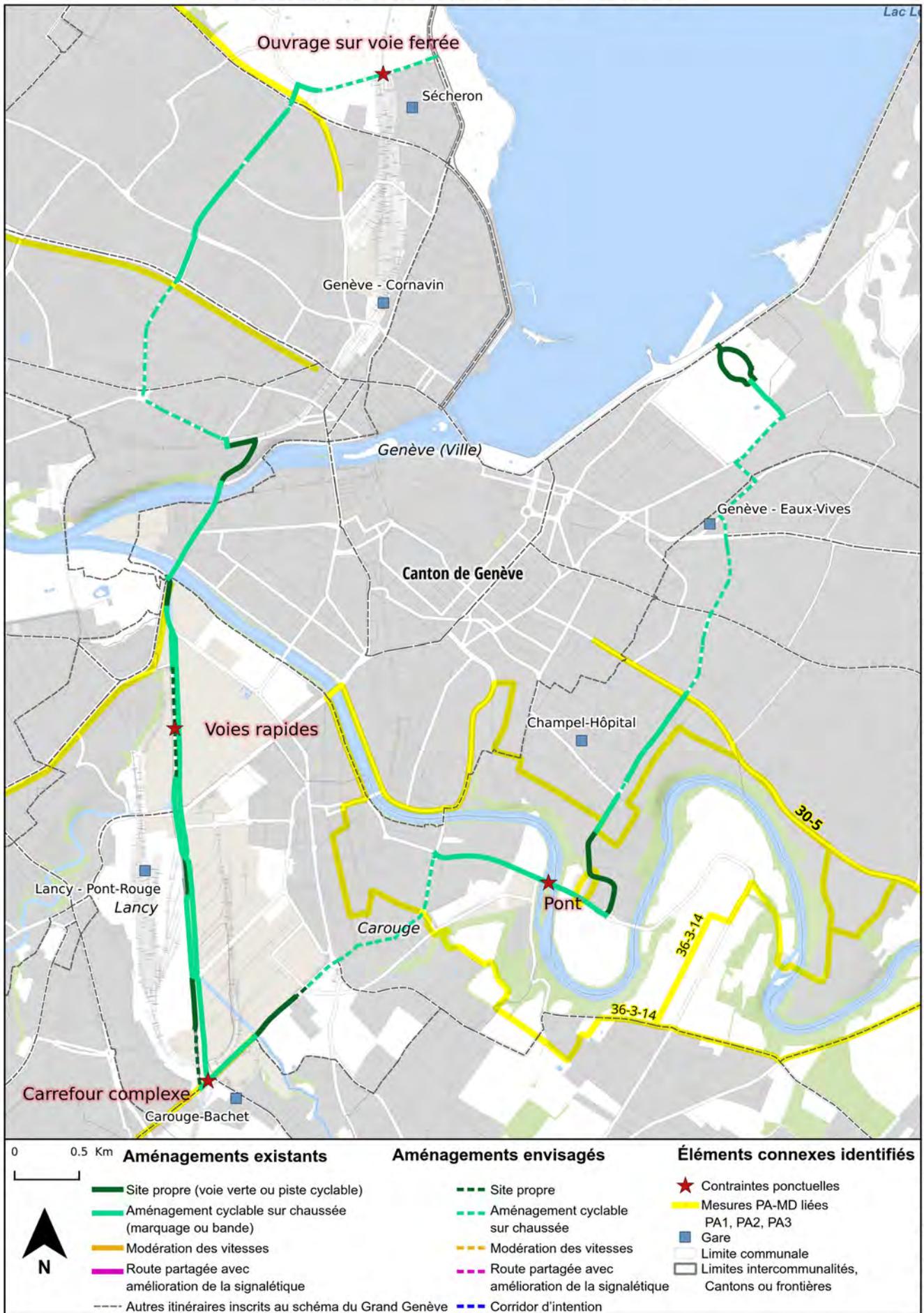
Canton de Genève

Maîtres d'ouvrages	Canton et Ville de Genève
Objectifs et arguments	<ul style="list-style-type: none"> Cet itinéraire en boucle autour du cœur de l'agglomération (Villes de Genève et Carouge) doit permettre d'assurer des liaisons performantes et sécurisées depuis/vers le centre, tout en offrant des connexions avec de nombreux itinéraires du schéma cyclable du Grand Genève. Achever la réalisation complète de cet itinéraire réduira de nombreux « points noirs » parcourus régulièrement par les cyclistes. Un travail spécifique sur le jalonnement de cette tangentielle pourrait être réalisée (idem 01 et 03). Cet itinéraire est connecté aux itinéraires n°05 (parc des Eaux-Vives), n°04 et 07 (gare Eaux-Vives), n°08 (Route de Malagnou/Av. de l'Amandolier), n°03 et 10 (Carouge-Bachet), n°12 (Route du Grand-Lancy), n°04, 14 et 42 (Jonction), n°15 et 16 (Av. Wendt), n°19 et 21 (Av. de France et Route de Lausanne).
Études en cours	Information à compléter.
Cofinancements	Ville de Genève / Canton de Genève
Mesures PA liées	30-5 ; 36-3-14 ; 40-17

État d'avancement des réalisations



Aménagements et points durs identifiés



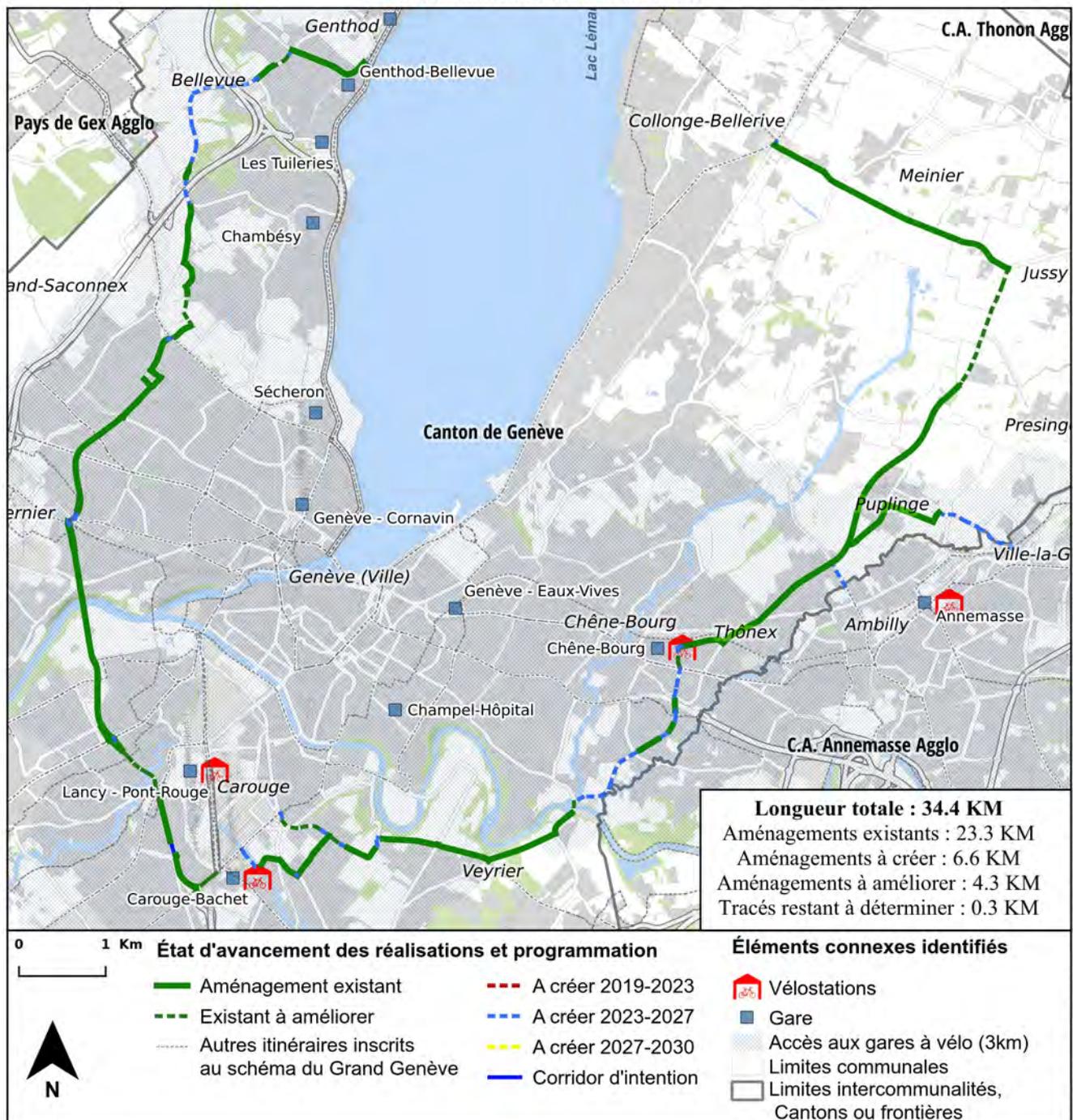
Propriété : Grand Genève | Sources : données territoriales, contributeurs OSM | Réalisation : ACUM - OXALIS, 2019 | contact : andreas.stussi@etat.ge.ch

N°03 - Tangentielle

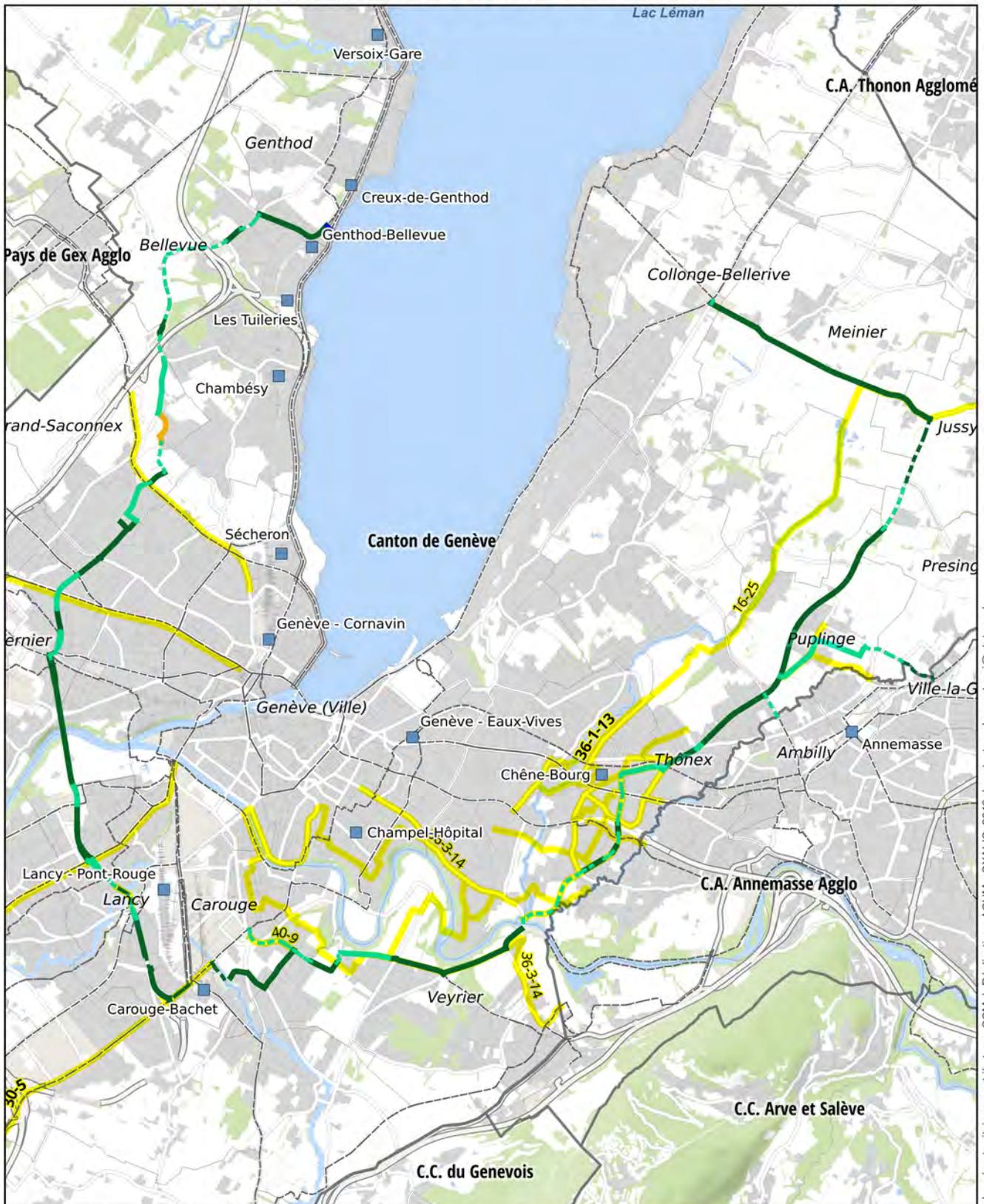
Annemasse Agglomération, Canton de Genève

Maîtres d'ouvrages	Canton et Ville de Genève
Objectifs et arguments	<ul style="list-style-type: none"> · La tangentielle (du Canton de Genève) correspond au troisième cercle concentrique qui permet de connecter les itinéraires pénétrants. Sa réalisation doit offrir des solutions efficaces de liaisons entre communes, sans passer par le cœur d'agglomération. · Deux mesures PA-MD cofinancées sont situées sur le secteur Carouge-Bachet et Avenue de Thonex/Chêne-Bourg. En outre, un travail spécifique sur le jalonnement de cette tangentielle pourrait être réalisé (idem 01 et 02). · Connexion avec les itinéraires n°05 et 06 (La Pallanterie), n°22 (Ville-la-Grand), n°28 (Ambilly), n°04, 07 et 08 (Trois Chênes), n°09 (Veyrier), n°02, 10 et 11 (Carouge-Bachet), n°12 et 13 (Route du Grand-Lancy), n°14 et 42 (St Georges et Petit-Lancy), n°04 et 15 (Chatelaine), n°16 et 17 (Viaduc du Pailly), n°19 (Crêts de Morillon),
Études en cours	Mesure PAMD 2015-2018 N°1.11 « Avenue de Thonex » (3'000'000 CHF) ; N°1-12 « Route de Jussy » (3'600'000 CHF) ; N°1-7 « Pénétrante Route de St Julien » pour le secteur carrefour de l'Etoile
Cofinancements	
Mesures PA liées	16-25 ; 30-5 ; 35-23 ; 35-27 ; 36-1-13 ; 36-3-10 ; 36-3-14 ; 40-9

État d'avancement des réalisations



Aménagements et points durs identifiés



Aménagements existants	Aménagements envisagés	Éléments connexes identifiés
<ul style="list-style-type: none"> Site propre (voie verte ou piste cyclable) Aménagement cyclable sur chaussée (marquage ou bande) Modération des vitesses Route partagée avec amélioration de la signalétique Autres itinéraires inscrits au schéma du Grand Genève 	<ul style="list-style-type: none"> Site propre Aménagement cyclable sur chaussée Modération des vitesses Route partagée avec amélioration de la signalétique Corridor d'intention 	<ul style="list-style-type: none"> Contraintes ponctuelles Mesures PA-MD liées PA1, PA2, PA3 Gare Limite communale Limites intercommunalités, Cantons ou frontières

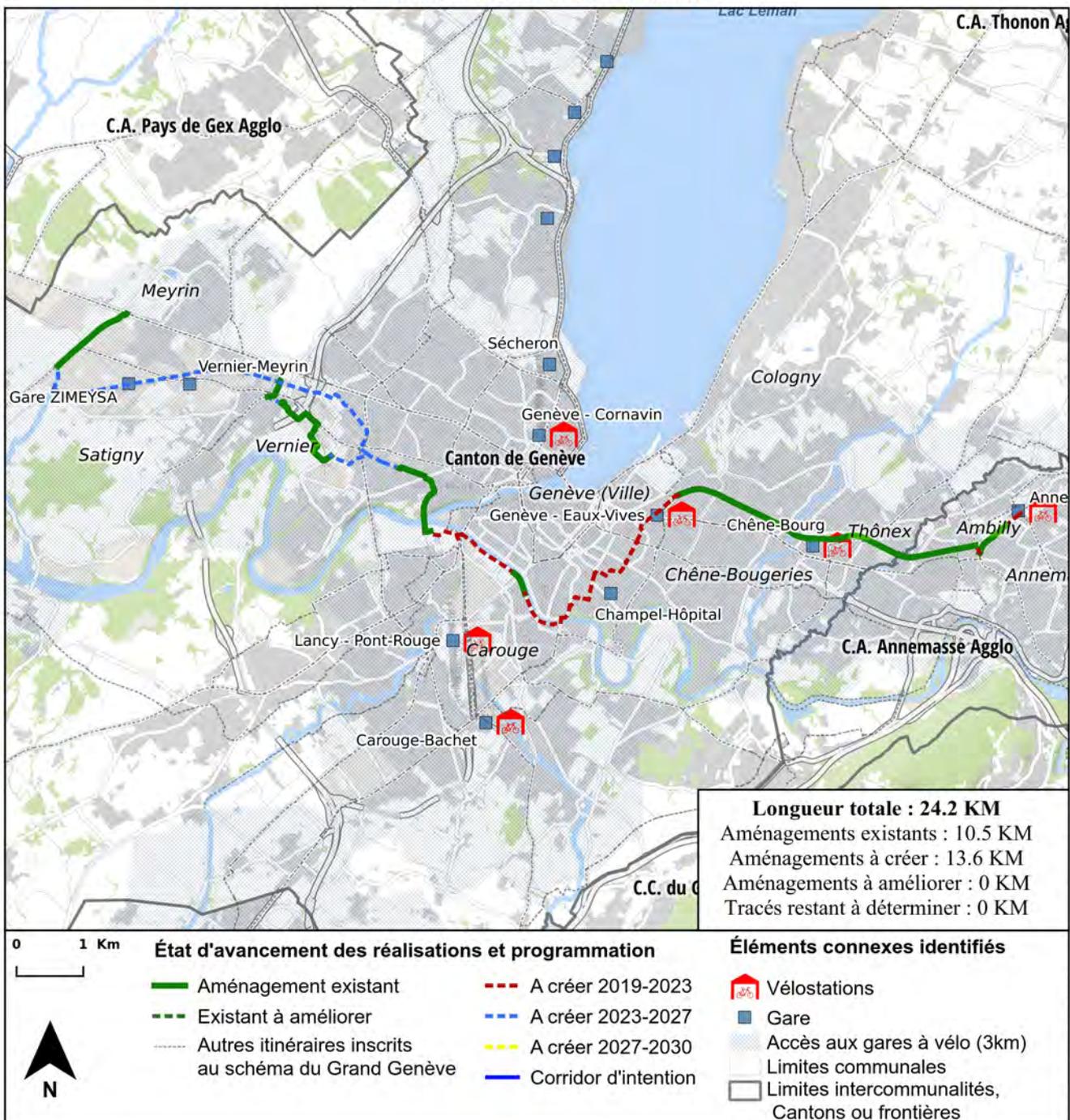
Propriété : Grand Genève | Sources : données territoriales, contributeurs OSM | Réalisation : ACUM - OXALIS, 2019 | contact : andreas.stussi@etat.ge.ch

N°04 - Voie Verte d'Agglo

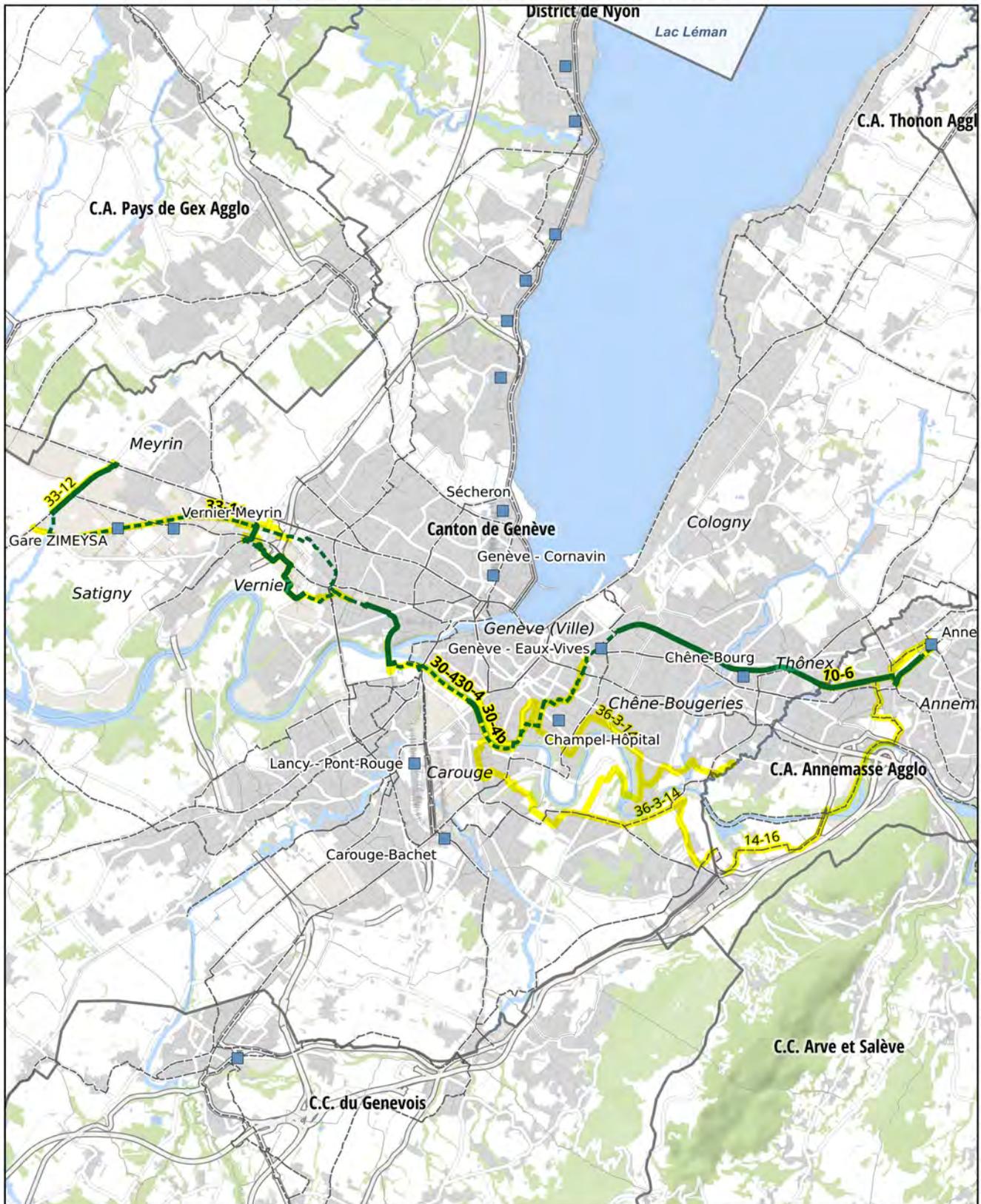
Annemasse Agglomération, Canton de Genève

Maîtres d'ouvrages	Canton et Ville de Genève, Annemasse Agglomération
Objectifs et arguments	<ul style="list-style-type: none"> · La voie verte d'agglomération revêt un caractère stratégique et structurant Est-Ouest et fait partie des 8 axes cyclables prioritaires à aménager dans le Canton de Genève. Plusieurs mesures PA-MD cofinancées sont situées sur cet itinéraire. · Cet itinéraire dessert de nombreuses gares et sera utilisé également comme itinéraire de rabattement. Toutefois, les aménagements, intégralement en site propre, doivent permettre une pratique de l'ensemble des publics. · Cet itinéraire est connecté aux itinéraires n°15, 16 et 03 (Meyrin, Vernier), n°02, 42 et 14 (Pont St Georges-Jonction), n°02, 07 et 08 (Genève-Eaux vives), 03 (Thônex), n°22, 24, 26, 28 (Annemasse agglomération).
Études en cours	Mesure PAMD 2015-2018 N°1.20 « Voie verte d'agglomération Annemasse – Saint Genis ».
Cofinancements	Communes / Canton / PA
Mesures PA liées	10-11a ; 10-11b ; 10-6 ; 14-16 ; 30-11 ; 30-12 ; 30-21 ; 30-4 ; 30-4a ; 30-4b ; 30-4c

État d'avancement des réalisations



Aménagements et points durs identifiés



0 1 Km	Aménagements existants	Aménagements envisagés	Éléments connexes identifiés
<p>N</p>	Site propre (voie verte ou piste cyclable)	Site propre	Contraintes ponctuelles
	Aménagement cyclable sur chaussée (marquage ou bande)	Aménagement cyclable sur chaussée	Mesures PA-MD liées PA1, PA2, PA3
	Modération des vitesses	Modération des vitesses	Gare
	Route partagée avec amélioration de la signalétique	Route partagée avec amélioration de la signalétique	Limite communale
	Autres itinéraires inscrits au schéma du Grand Genève	Corridor d'intention	Limites intercommunalités, Cantons ou frontières

Propriété : Grand Genève | Sources : données territoriales, contributeurs OSM | Réalisation : ACUM - OXALIS, 2019 | contact: andreas.stussi@etat.ge.ch

N°05 - Pénétrante Corsier

Canton de Genève

Maîtres d'ouvrages	Canton de Genève (DGT et DGGC)
Objectifs et arguments	<ul style="list-style-type: none"> Cet itinéraire fait partie des pénétrantes principales du réseau cyclable du Canton de Genève. En grande partie déjà aménagé, il reste quelques secteurs (notamment en intersections) à améliorer ou créer. Le début de l'itinéraire depuis le U lacustre rive gauche se confond avec l'itinéraire cyclo-sportif « Tour du lac Léman ». Il longe ensuite la Route Cantonale 105 et se poursuit en France par l'itinéraire n°23 (projet de voie verte en parallèle du BHNS) et pourrait être utilisé en liaison domicile-travail malgré sa longueur. Cet itinéraire est connecté aux itinéraires n°01 et 02 (secteur jet d'eau), n°03 et 06 (Pallanterie) et se poursuit sur Thonon Agglomération par l'itinéraire n°23.
Études en cours	Pénétrante Corsier : mesure PAMD 2015-2018 N°1-9 (3'450'000 CHF).
Cofinancements	Communes / Canton
Mesures PA liées	16-24 ; 16-26 ; 16-38 ; 30-50

État d'avancement des réalisations



État d'avancement des réalisations et programmation

- Aménagement existant (Green solid line)
- Existant à améliorer (Green dashed line)
- Autres itinéraires inscrits au schéma du Grand Genève (Dotted line)
- A créer 2019-2023 (Red dashed line)
- A créer 2023-2027 (Blue dashed line)
- A créer 2027-2030 (Yellow dashed line)
- Corridor d'intention (Blue solid line)

Éléments connexes identifiés

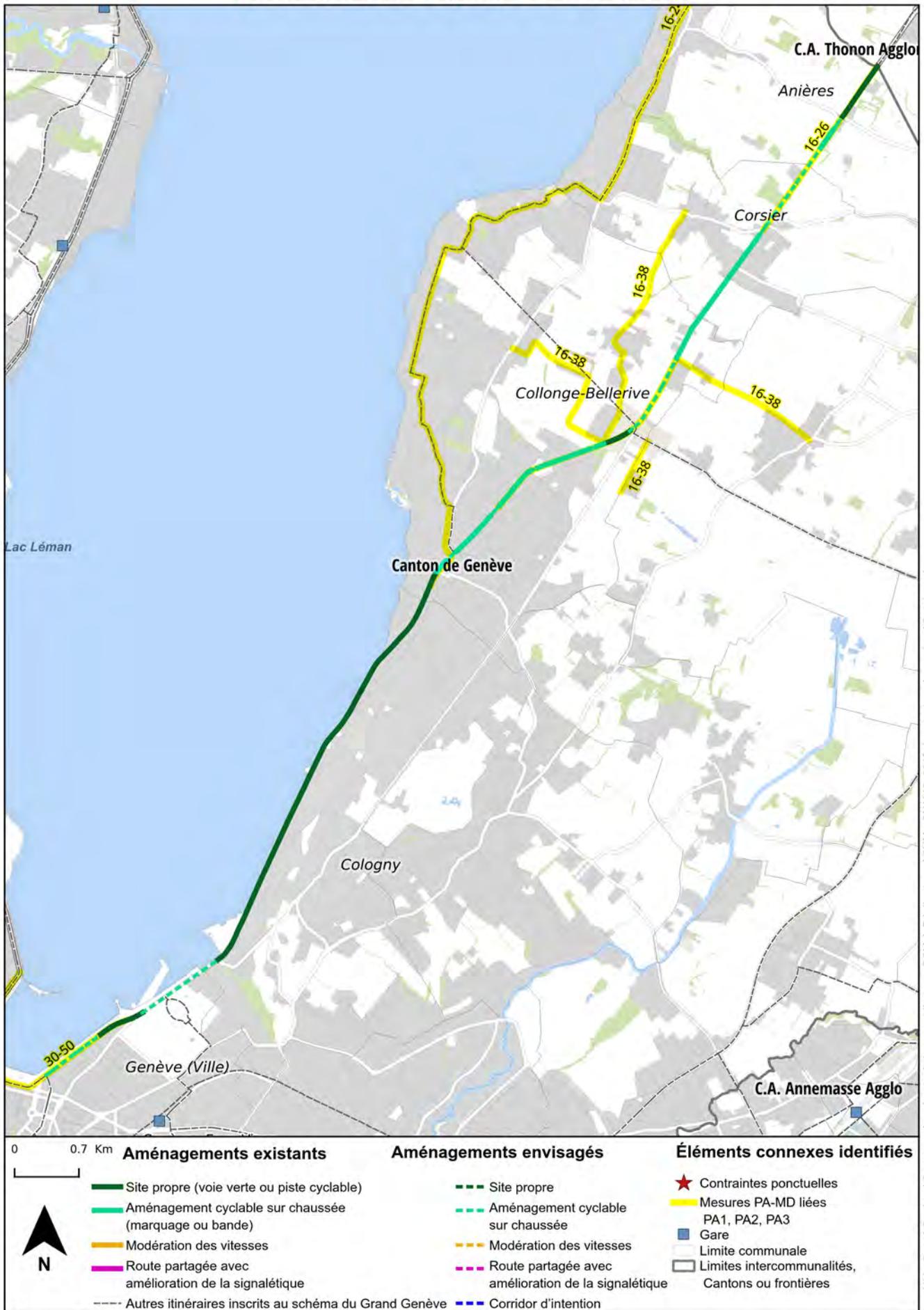
- Vélostations (Red house icon)
- Gare (Blue square icon)
- Accès aux gares à vélo (3km) (Blue square icon)
- Limites communales (Grey dashed line)
- Limites intercommunalités, Cantons ou frontières (Grey solid line)

0 0.8 Km

N

Propriété : Grand Genève | Sources : données territoriales, contributeurs OSM | Réalisation : ACUM - OXALIS, 2019 | contact: andreas.stussi@etat.ge.ch

Aménagements et points durs identifiés



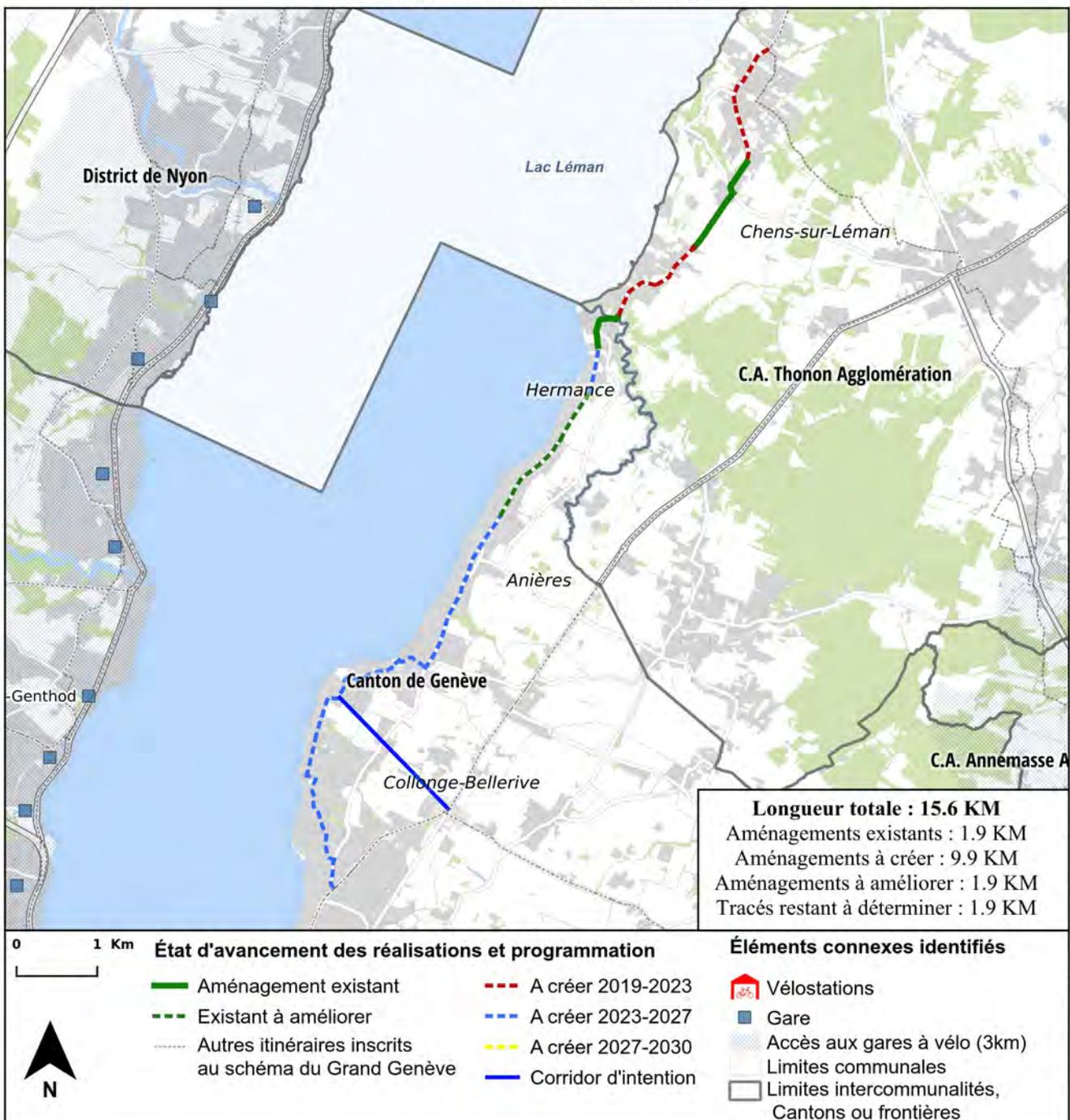
Propriété : Grand Genève | Sources : données territoires, contributeurs OSM | Réalisation : ACUM - OXALIS, 2019 | contact: andreas.stussi@etat.ge.ch

N°06 - Vézenaz-Chens

CA Thonon Agglomération, Canton de Genève

Maîtres d'ouvrages	Canton de Genève, Thonon Agglo, communes
Objectifs et arguments	<ul style="list-style-type: none"> Cet itinéraire suit pour une bonne part le tracé du « Tour du Lac Léman » avec un décroché dans Collonges-Bellerive pour desservir les ports de Bellerive et Corsier et traverser ainsi davantage de zones urbanisées. L'itinéraire pour se connecter à la tangentielle n°03 à la Pallanterie reste encore à déterminer. Au regard du contexte urbain, des aménagements de type marquage et/ou de modération des vitesses des véhicules peuvent assurer une bonne sécurité. Cet itinéraire est connecté à Vézenza à l'itinéraire n°05, à Pallanterie aux itinéraires n°03 et 05 et se poursuit sur Thonon Agglomération par l'itinéraire n°22-ViaRhôna Sud Léman.
Études en cours	Information à compléter.
Cofinancements	Communes / Canton
Mesures PA liées	16-14 ; 16-18 ; 16-24 ; 16-29 ; 16-30 ; 16-38

État d'avancement des réalisations



Aménagements et points durs identifiés



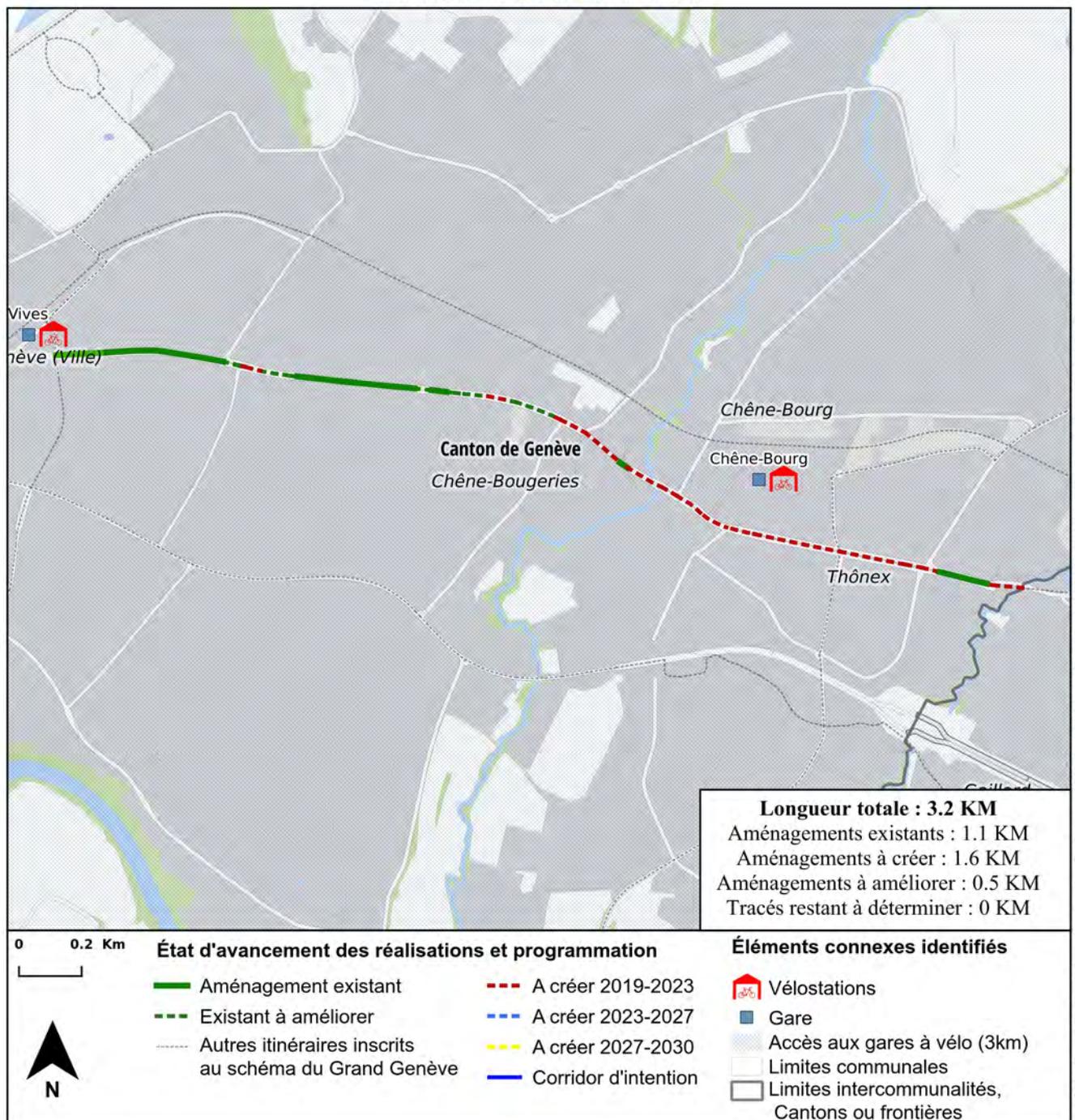
Propriété : Grand Genève | Sources : données territoriales, contributeurs OSM | Réalisation : ACUM - OXALIS, 2019 | contact: andreas.stussi@etat.ge.ch

N°07 - Genève-Douane Moillesulaz

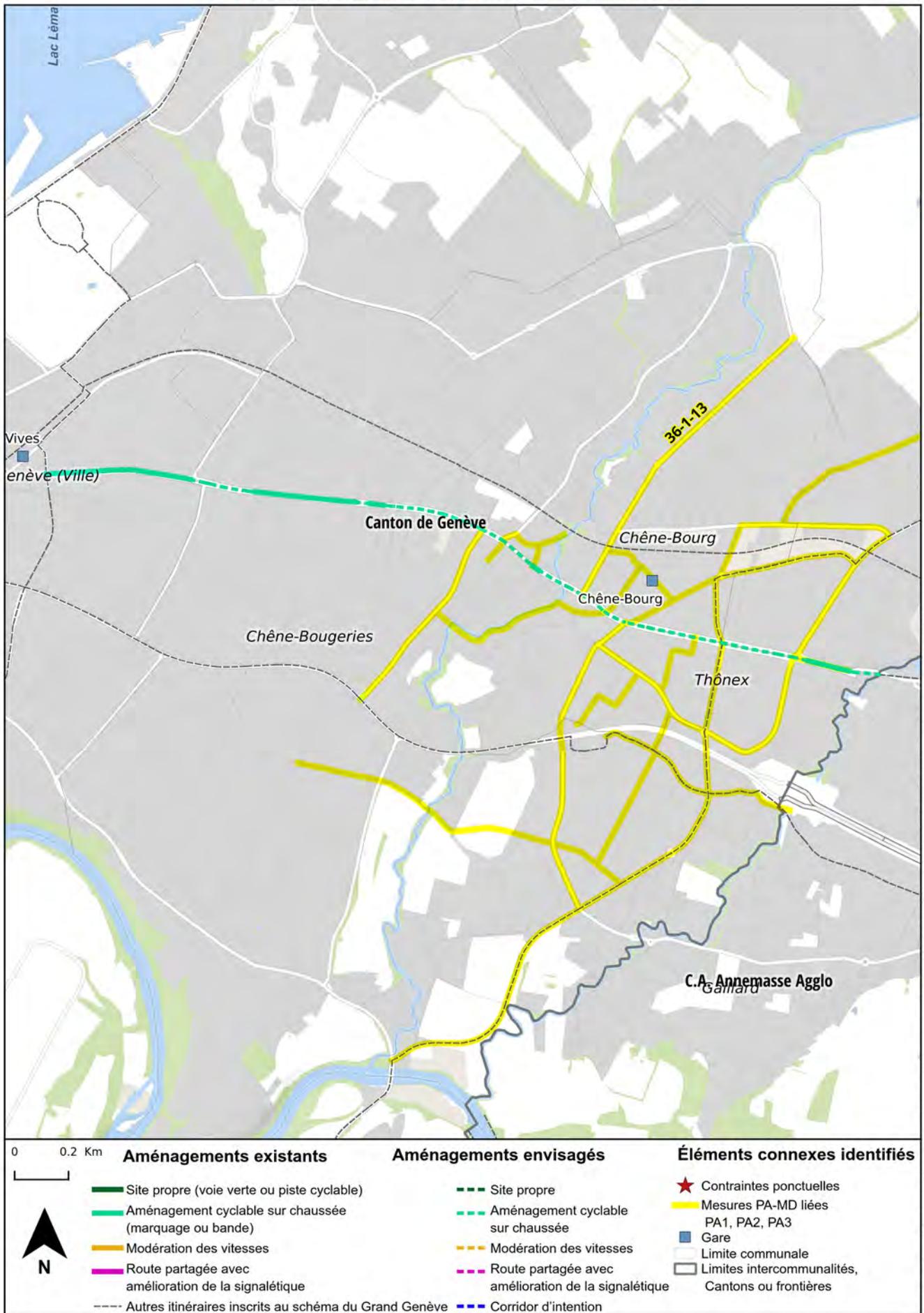
Annemasse Agglomération, Canton de Genève

Maîtres d'ouvrages	Canton et Ville de Genève
Objectifs et arguments	<ul style="list-style-type: none"> Itinéraire complémentaire à la voie verte d'agglomération, le long du tramway entre Genève-Eaux Vives et la douane de Moillesulaz. Pour l'heure, un aménagement intégral en bandes cyclables offrirait plus de confort et de sécurité aux cycles. Cet itinéraire est connecté aux itinéraires n°02 et 04 (Amandolier), à l'itinéraire n°03 (Thônex-Graveson) et se poursuit en France après la douane par l'itinéraire n°29.
Études en cours	Information à compléter.
Cofinancements	Communes / Canton PA
Mesures PA liées	36-1-13

État d'avancement des réalisations



Aménagements et points durs identifiés



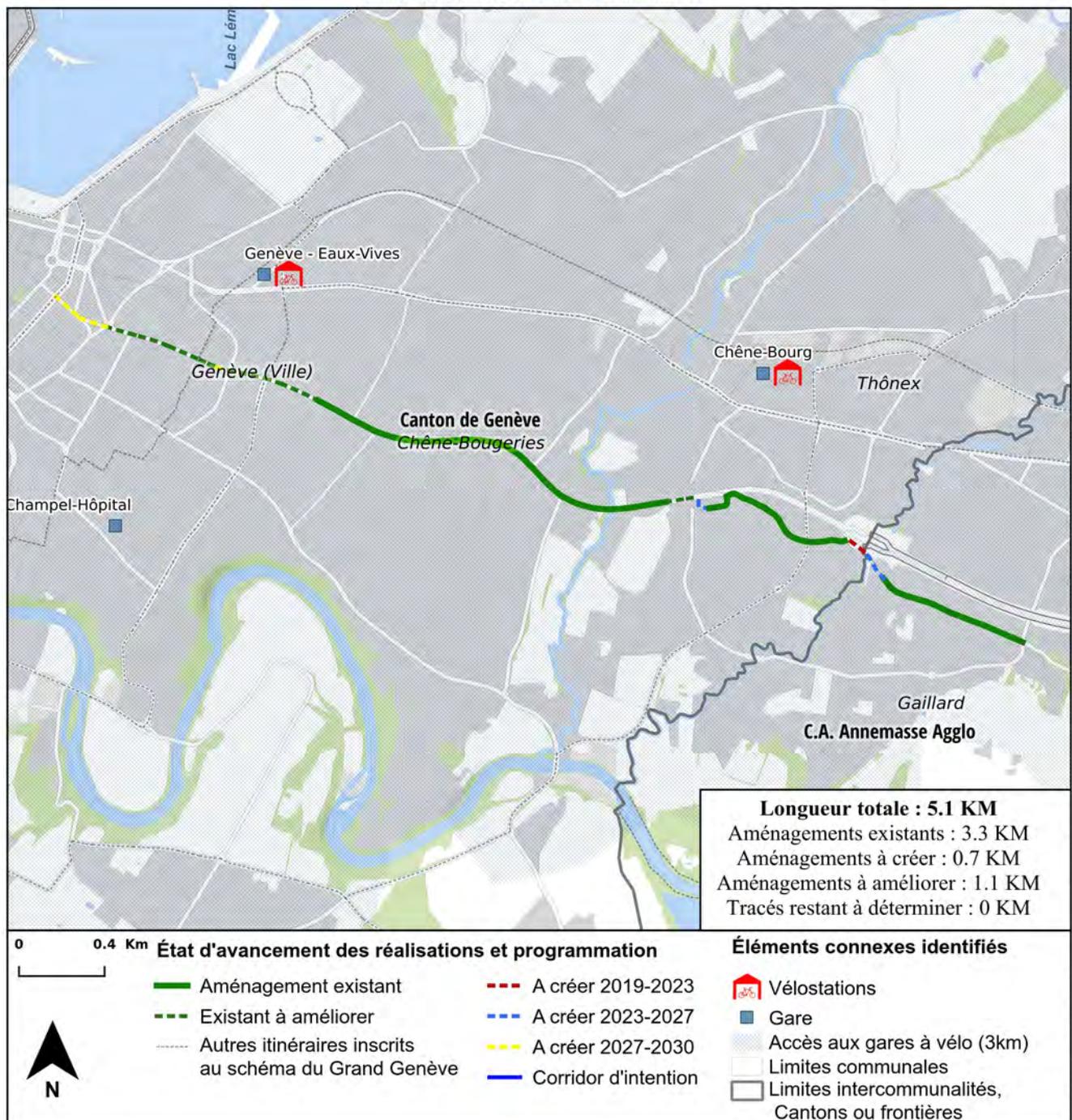
Propriété : Grand Genève | Sources : données territoriales, contributeurs OSM | Réalisation : ACUM - OXALIS, 2019 | contact: andreas.stussi@etat.ge.ch

N°08 - Pénétrante Malagnou

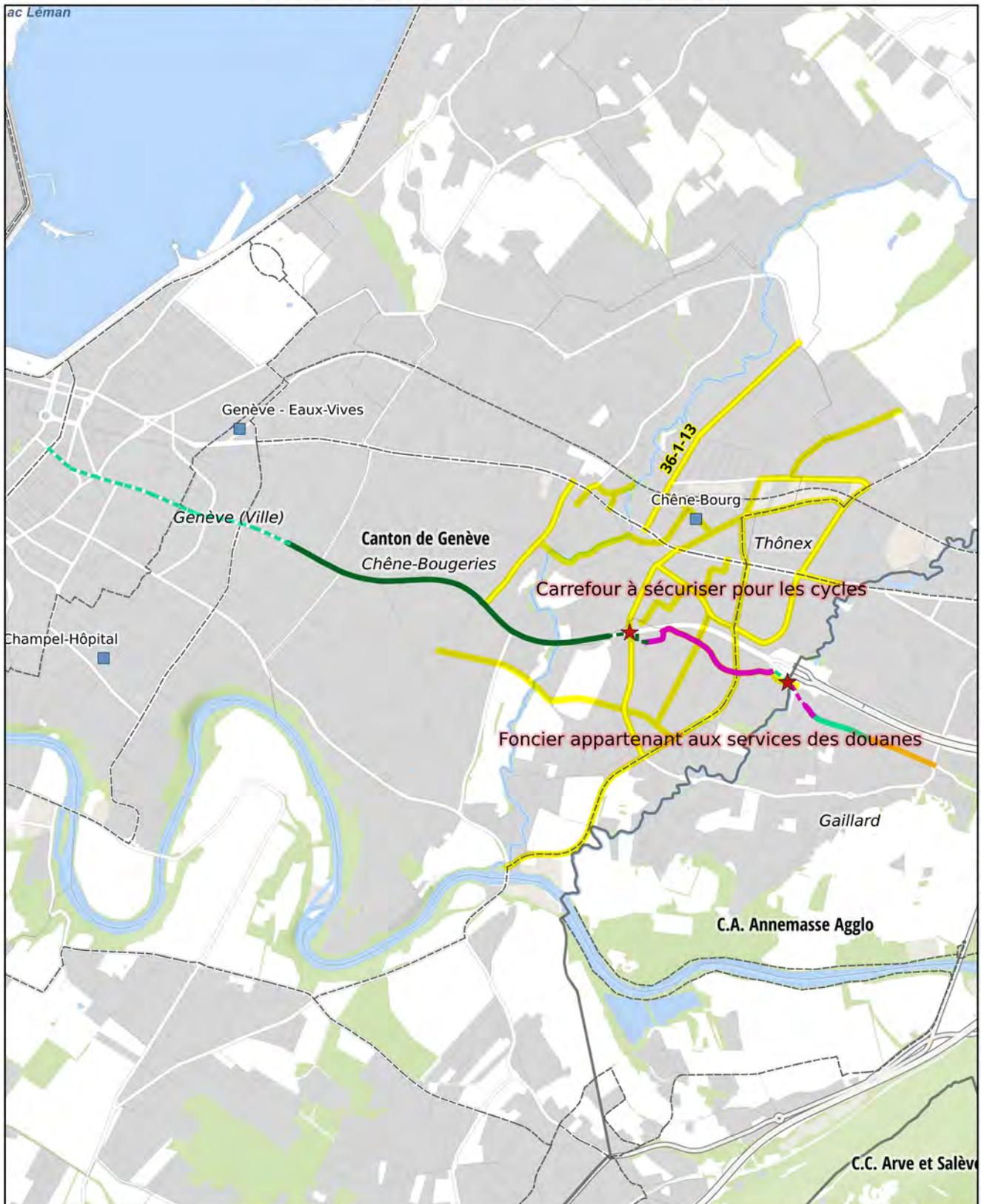
Annemasse Agglomération, Canton de Genève

Maîtres d'ouvrages	Canton de Genève (DGT), Annemasse Agglo
Objectifs et arguments	<ul style="list-style-type: none"> Cet itinéraire fait partie des pénétrantes principales du réseau cyclable du Canton de Genève. Réalisé pour une bonne part, une attention doit être portée sur des secteurs clés (intersections, douane) pour assurer confort et sécurité sur l'ensemble du linéaire. L'aménagement de la traversée de Thônex fait l'objet d'une mesure PA-MD cofinancée. Cet itinéraire est connecté aux itinéraires n°01 (intersection Route Helvétique), n°02 et 04 (secteur Rieu-Weber) et à l'itinéraire n°03 non loin de la douane de Thônex-Vallard.
Études en cours	Pénétrante Gaillard-Malagnou : mesure PAMD 2015-2018 N°1-8 (50'000 CHF+sécurisations ponctuelles).
Cofinancements	Communes / Canton / PA / Annemasse Agglo
Mesures PA liées	36-1-13

État d'avancement des réalisations



Aménagements et points durs identifiés



Aménagements existants		Aménagements envisagés		Éléments connexes identifiés	
	Site propre (voie verte ou piste cyclable)		Site propre		Contraintes ponctuelles
	Aménagement cyclable sur chaussée (marquage ou bande)		Aménagement cyclable sur chaussée		Mesures PA-MD liées PA1, PA2, PA3
	Modération des vitesses		Modération des vitesses		Gare
	Route partagée avec amélioration de la signalétique		Route partagée avec amélioration de la signalétique		Limite communale
	Autres itinéraires inscrits au schéma du Grand Genève		Corridor d'intention		Limites intercommunalités, Cantons ou frontières

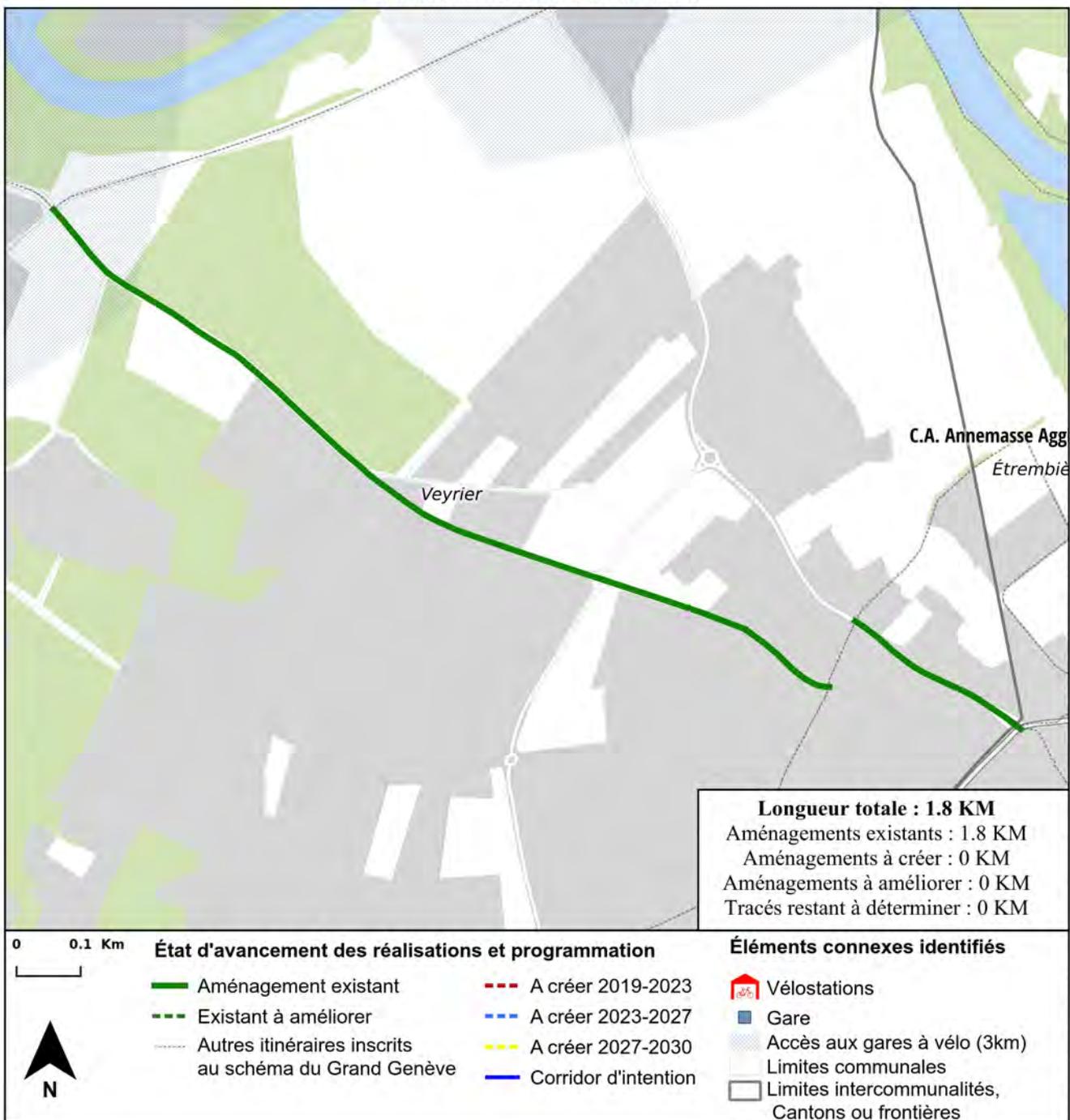
Propriété : Grand Genève | Sources : données territoriales, contributeurs OSM | Réalisation : ACUM - OXALIS, 2019 | contact : andreas.stussi@getat.ge.ch

N°09 - Veyrier

Annemasse Agglomération, Canton de Genève

Maîtres d'ouvrages	Canton de Genève / Commune de Veyrier
Objectifs et arguments	<ul style="list-style-type: none"> · Itinéraire intégralement réalisé, offrant des conditions satisfaisantes de déplacement à vélo. · Cet itinéraire est connecté à l'itinéraire n°03 à proximité du stand de tir, et à l'itinéraire n°22 dans le centre de Veyrier-Route des Boulangers et à la douane de Veyrier.
Études en cours	Non concerné.
Cofinancements	Non concerné.
Mesures PA liées	

État d'avancement des réalisations



Propriété : Grand Genève | Sources : données territoriales, contributeurs OSM | Réalisation : ACUM - OXALIS, 2019 | contact: andreas.stussi@etat.ge.ch

Aménagements et points durs identifiés



Propriété : Grand Genève | Sources : données territoriales, contributeurs OSM | Réalisation : ACUM - OXALIS, 2019 | contact : andreas.stussi@etat.ge.ch

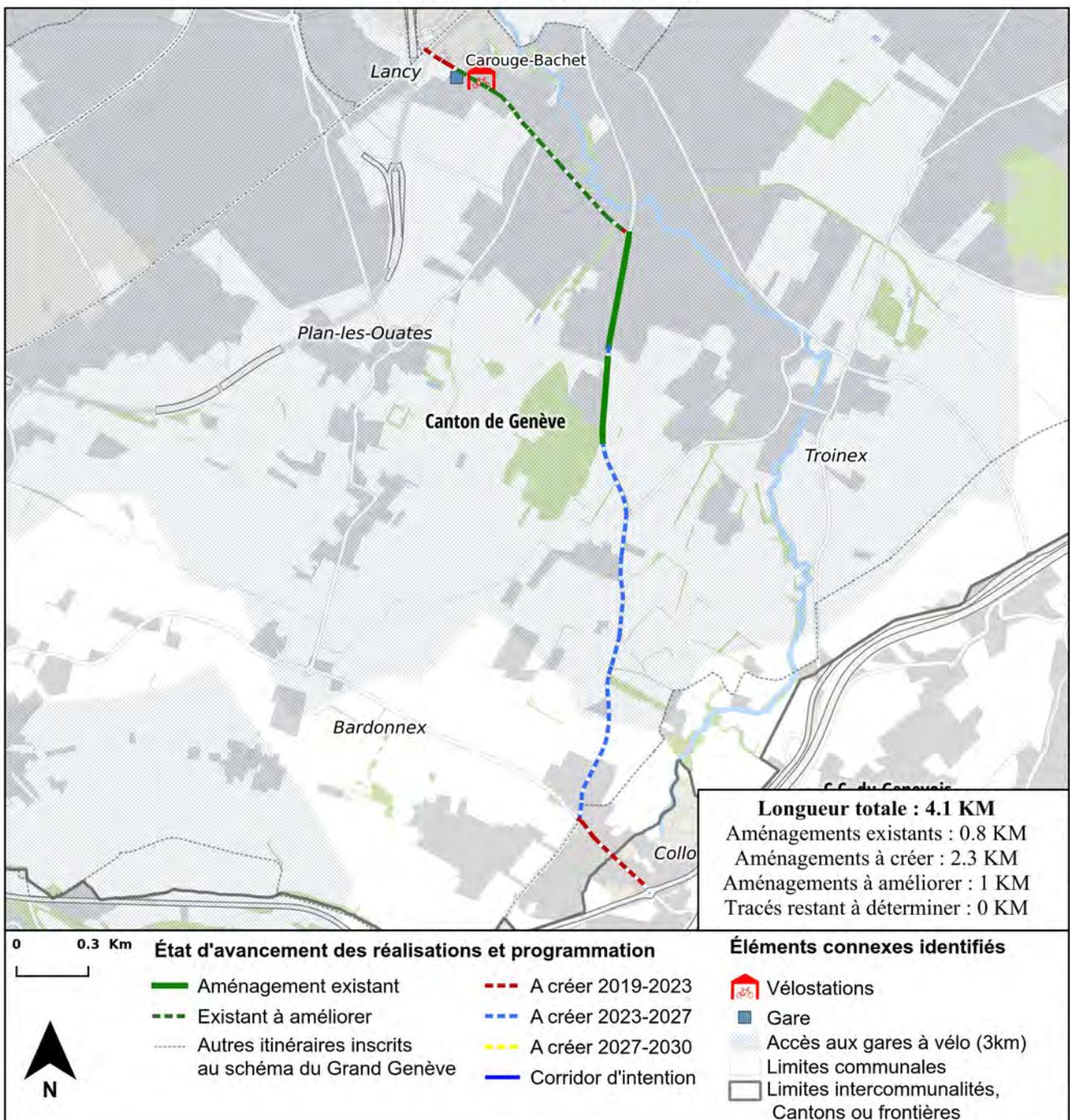
Aménagements existants		Aménagements envisagés		Éléments connexes identifiés	
	Site propre (voie verte ou piste cyclable)		Site propre		Contraintes ponctuelles
	Aménagement cyclable sur chaussée (marquage ou bande)		Aménagement cyclable sur chaussée		Mesures PA-MD liées PA1, PA2, PA3
	Modération des vitesses		Modération des vitesses		Gare
	Route partagée avec amélioration de la signalétique		Route partagée avec amélioration de la signalétique		Limite communale
	Autres itinéraires inscrits au schéma du Grand Genève		Corridor d'intention		Limites intercommunalités, Cantons ou frontières

N°10 - Croix de Rozon –CEVA Bachet

CC du Genevois, Canton de Genève

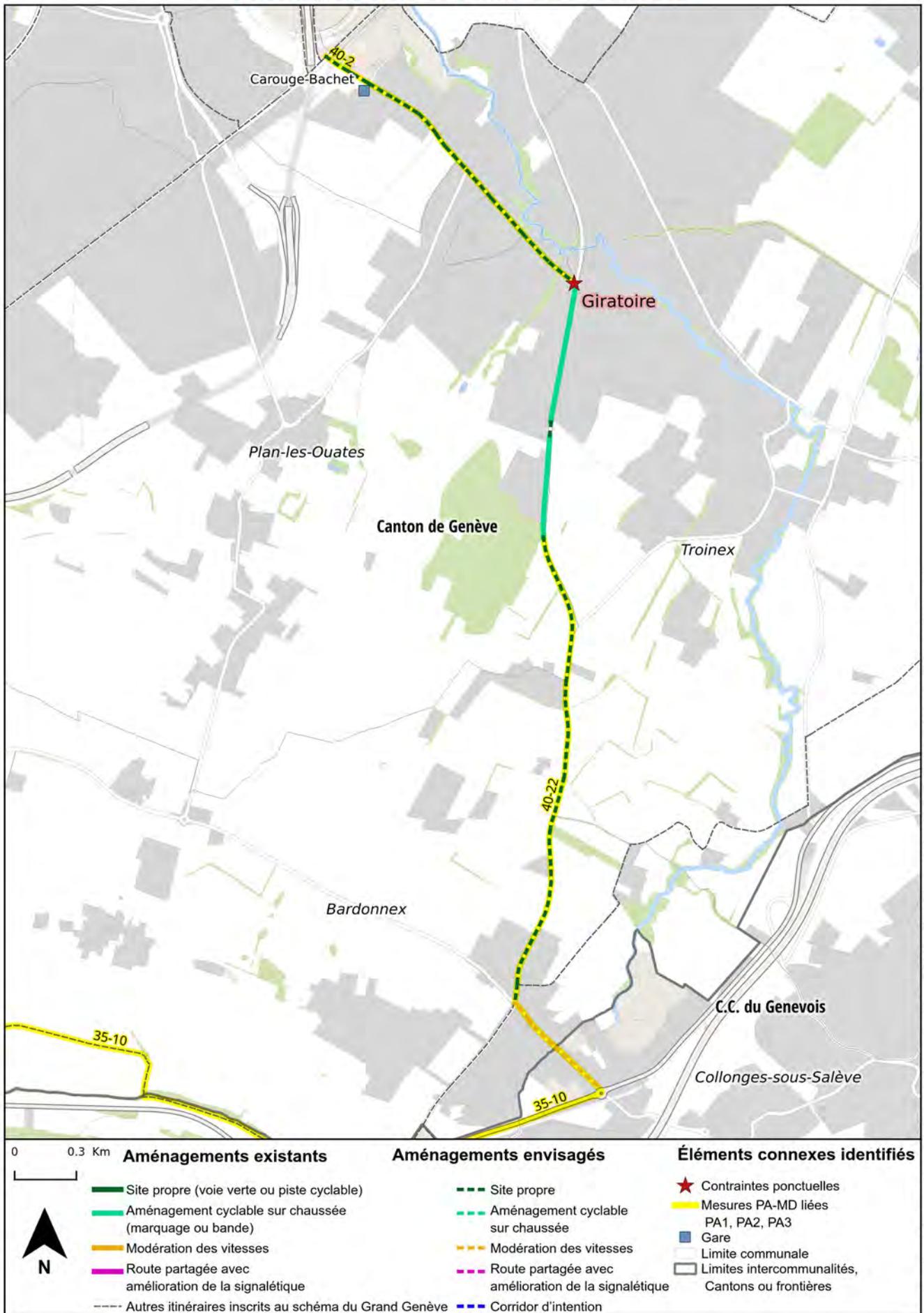
Maîtres d'ouvrages	Canton de Genève
Objectifs et arguments	<ul style="list-style-type: none"> · Bien que non qualifié de « pénétrant » dans le PDMD, cet itinéraire « Route de la Chapelle » et « Route d'Anncy » revêt ce caractère structurant pour une partie des habitants de la CCG et de Troinex. · Il est prévu son réaménagement en site propre « Route de la Chapelle ». La continuité doit être assurée Route d'Anncy (surement en site propre considérant le caractère hors agglomération) pour assurer sécurité et performance. · Cet itinéraire est connecté au nord aux itinéraires n°02 et 03 (gare de Carouge-Bachet) et au sud à l'itinéraire n°22 (Croix de Rozon) et en continuité vers Anncy avec l'itinéraire n°30.
Études en cours	Mesure PAMD 2015-2018 N°1.14 « Route de la Chapelle » (2'200'000 CHF). Information à compléter pour la Route d'Anncy.
Cofinancements	Communes / Canton
Mesures PA liées	35-10 ; 40-2 ; 40-22

État d'avancement des réalisations



Propriété : Grand Genève | Sources : données territoriales, contributeurs OSM | Réalisation : ACUM - OXALIS, 2019 | contact: andreas.stussi@etat.ge.ch

Aménagements et points durs identifiés



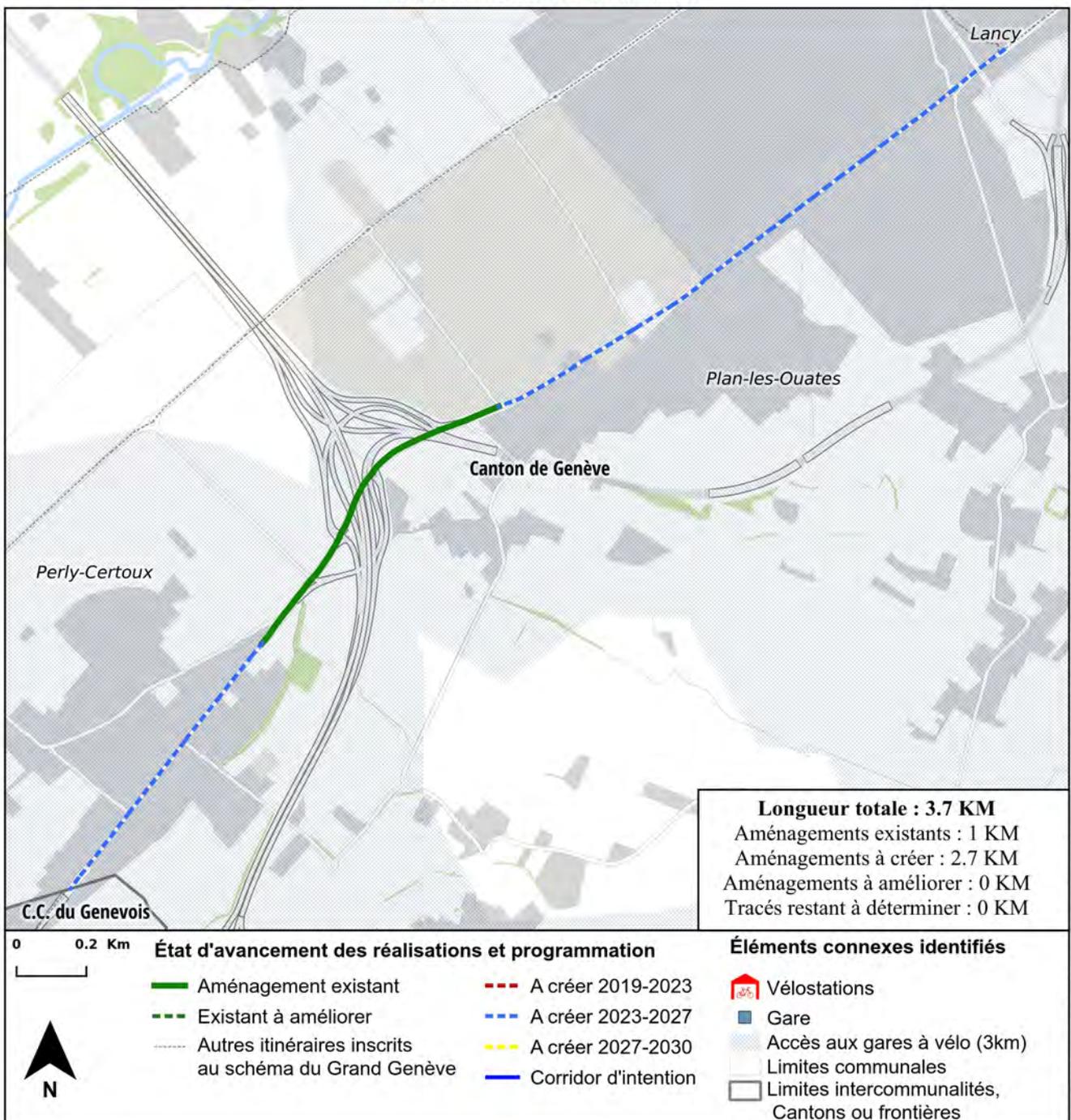
Propriété : Grand Genève | Sources : données territoriales, contributeurs OSM | Réalisation : ACUM - OXALIS, 2019 | contact: andreas.stussi@getat.ge.ch

N°11 - Pénétrante Saint-Julien

Canton de Genève

Maitres d'ouvrages	Canton de Genève (DGT)
Objectifs et arguments	<ul style="list-style-type: none"> Cet itinéraire fait partie des pénétrantes principales du réseau cyclable du Canton de Genève. A partir de la traversée d'autoroute, son aménagement est intimement lié au projet de tramway programmé Route de St Julien. Cet axe fait intégralement partie de la mesure PA-MD 30-5 cofinancée. Cet itinéraire est connecté au nord aux itinéraires n°02 et 03 (gare de Carouge-Bachet) et au sud à l'itinéraire n°30 (douane de Perly).
Études en cours	Pénétrante Route de St Julien : mesure PAMD 2015-2018 N°1-7 (1'850'000 CHF) + études dans le cadre du Projet tramway.
Cofinancements	Communes / Canton / PA
Mesures PA liées	30-5 ; 35-27

État d'avancement des réalisations



Aménagements et points durs identifiés



Aménagements existants	Aménagements envisagés	Éléments connexes identifiés
<ul style="list-style-type: none"> — Site propre (voie verte ou piste cyclable) — Aménagement cyclable sur chaussée (marquage ou bande) — Modération des vitesses — Route partagée avec amélioration de la signalétique --- Autres itinéraires inscrits au schéma du Grand Genève 	<ul style="list-style-type: none"> Site propre Aménagement cyclable sur chaussée Modération des vitesses Route partagée avec amélioration de la signalétique Corridor d'intention 	<ul style="list-style-type: none"> ★ Contraintes ponctuelles — Mesures PA-MD liées PA1, PA2, PA3 ■ Gare Limite communale Limites intercommunalités, Cantons ou frontières

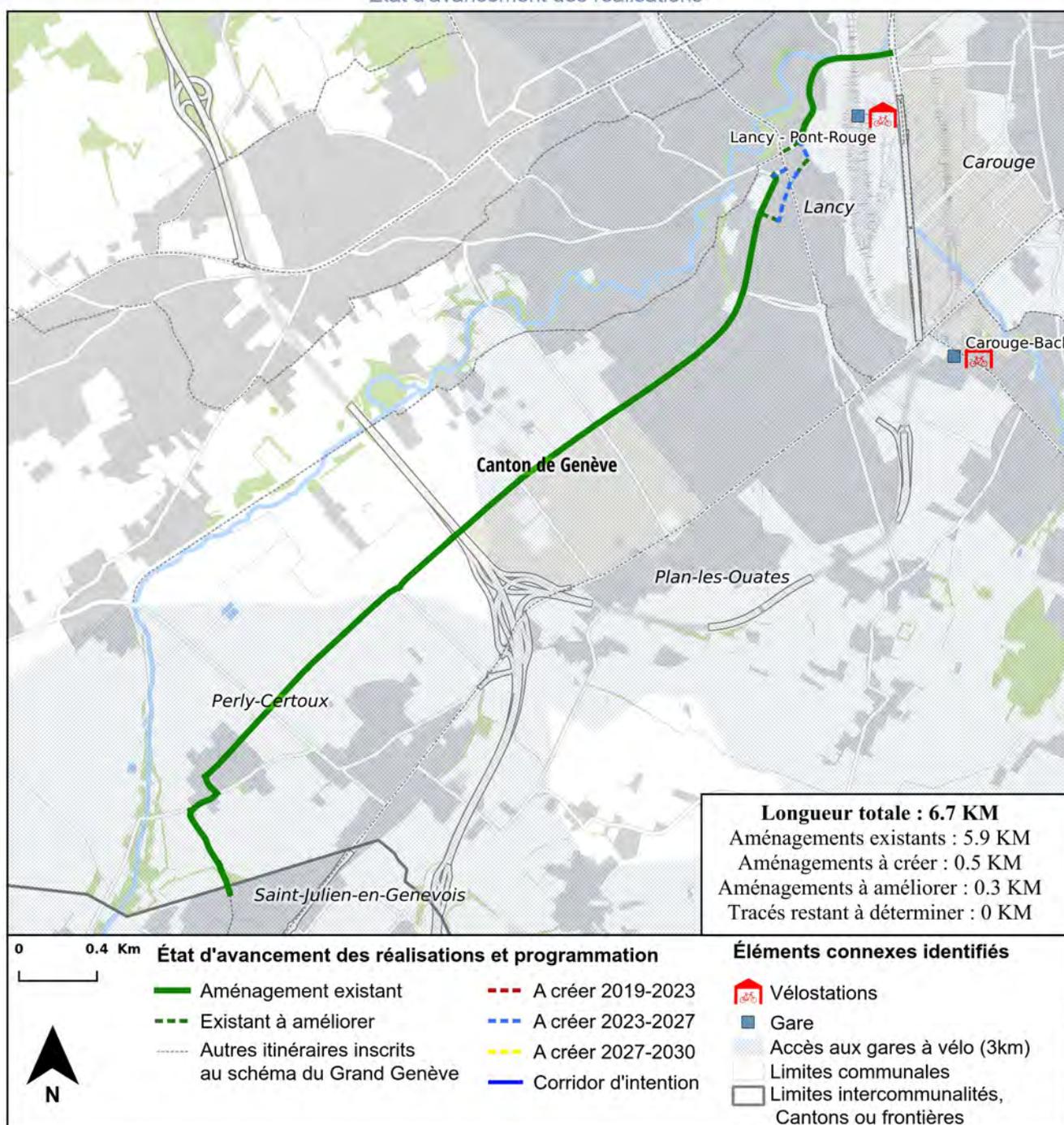
Propriété : Grand Genève | Sources : données territoriales, contributeurs OSM | Réalisation : ACUM - OXALIS, 2019 | contact: andreas.stussi@etat.ge.ch

N°12 - Pénétrante de Certoux-Soral

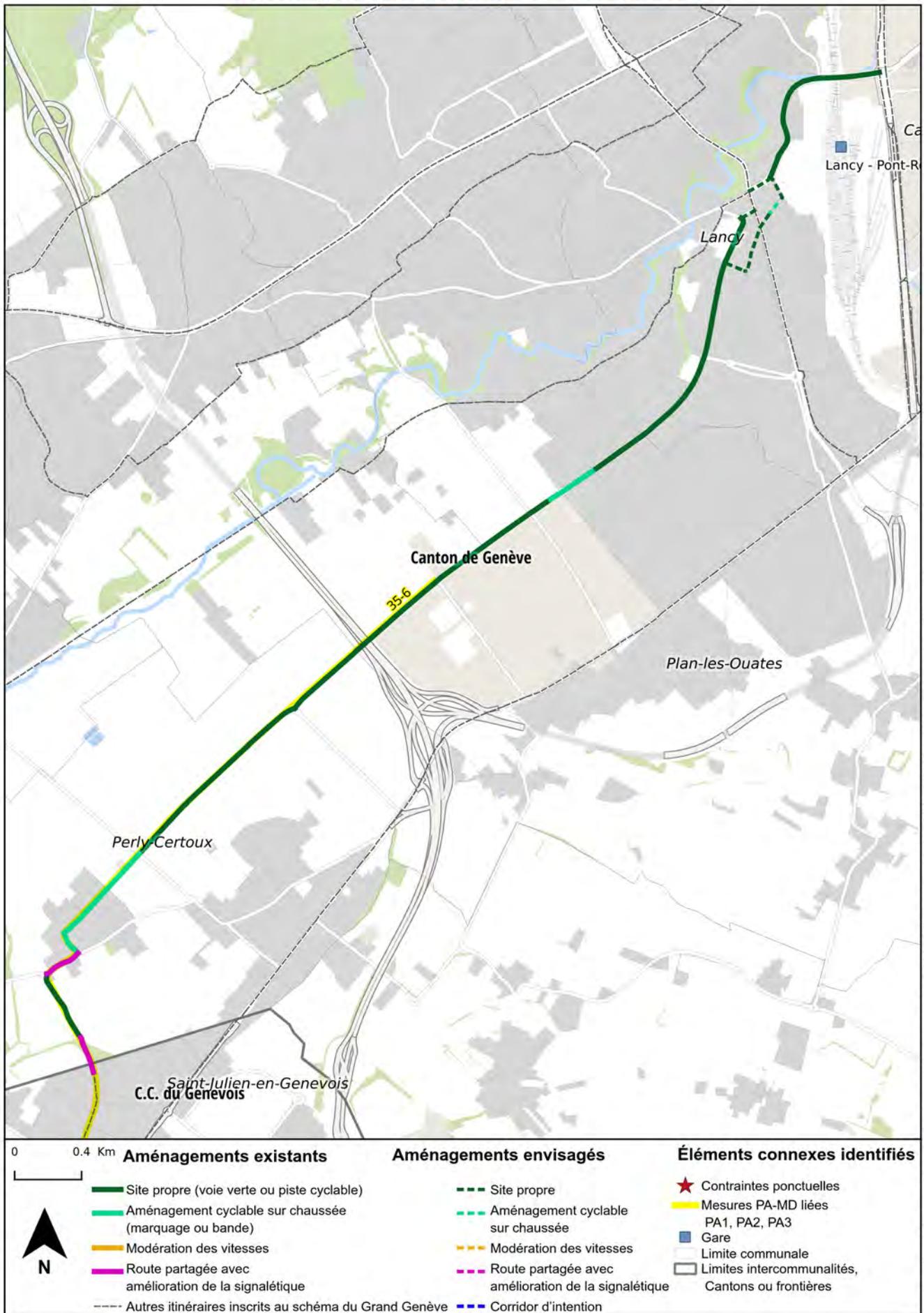
CC du Genevois, Canton de Genève

Maîtres d'ouvrages	Canton de Genève (DGT)
Objectifs et arguments	<ul style="list-style-type: none"> Cet itinéraire fait partie des pénétrantes principales du réseau cyclable du Canton de Genève. Exceptés quelques aménagements pour renforcer « sécurité, confort, lisibilité, ou fluidité », cet itinéraire est finalisé. Les secteurs nord Grand-Lancy-Place et sud « liaison rurale Perly-St Julien » doivent faire l'objet d'une attention particulière (voir fiches PAMD n°1-6 et n°1-17). Cet itinéraire est connecté au nord aux itinéraires n°02, 03 et 13 (secteur Grand-Lancy – Pont Rouge) et au sud à l'itinéraire n°30 (liaison rurale Certoux-St Julien en Genevois par le Chemin Des Crottes).
Études en cours	Pénétrante St Julien – Soral – Genève : mesure PAMD 2015-2018 N°1-6 (300'000 CHF) et mesure N°1.19 (390'00 CHF)
Cofinancements	Communes / Canton
Mesures PA liées	35-6

État d'avancement des réalisations



Aménagements et points durs identifiés



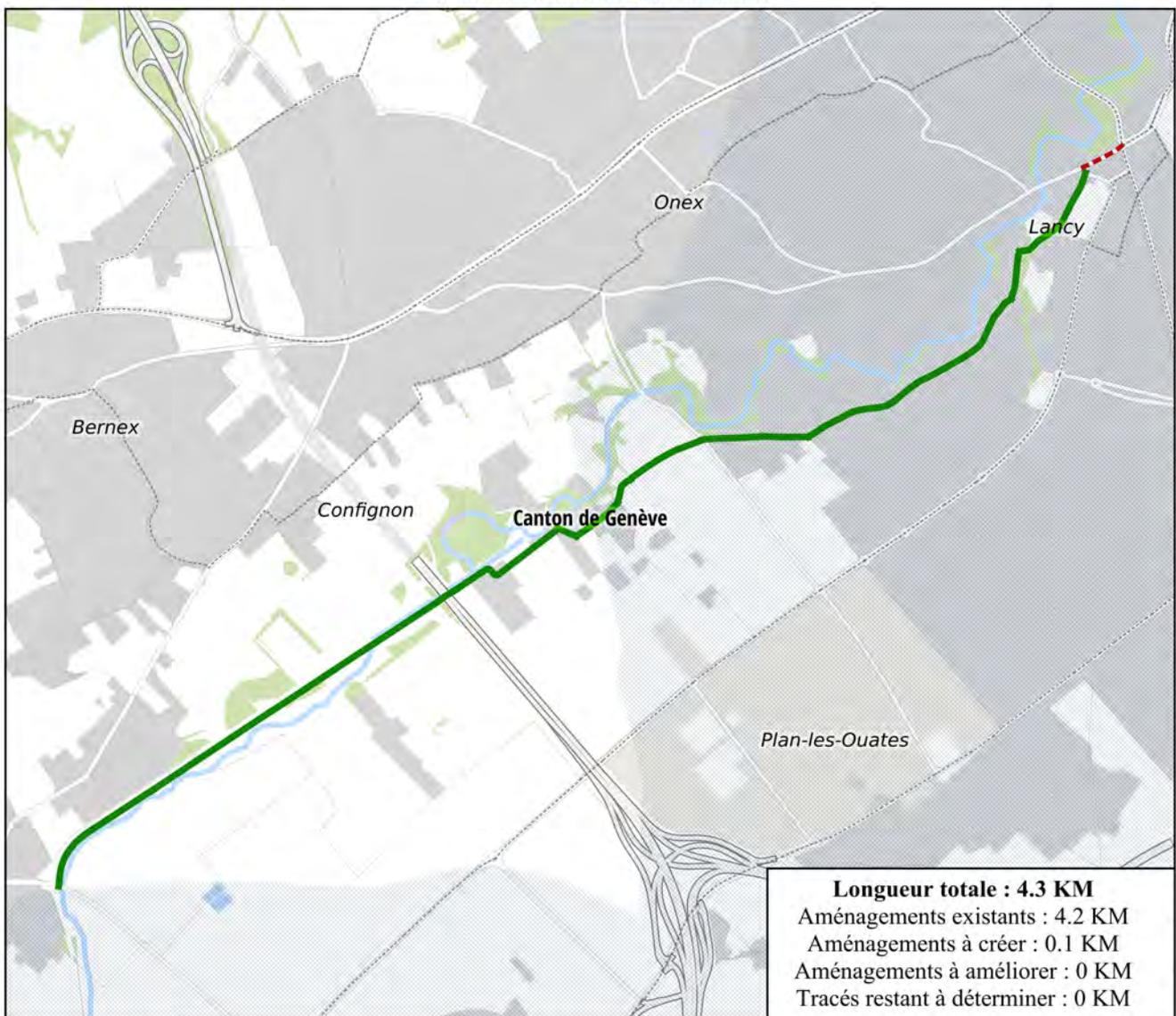
Propriété : Grand Genève | Sources : données territoriales, contributeurs OSM | Réalisation : ACUM - OXALIS, 2019 | contact: andreas.stussi@etat.ge.ch

N°13 - Lancy-Pont Rouge – Lully

Canton de Genève

Maîtres d'ouvrages	Canton de Genève
Objectifs et arguments	<ul style="list-style-type: none"> · Cet itinéraire, essentiellement en route partagée, offre une liaison efficace à proximité de l'Aire. Seul le secteur sur la Route du Grand Lancy reste à aménager, en site propre. · Cet itinéraire est connecté aux itinéraires n°03 et 12 à son extrémité nord-est au niveau de Grand-Lancy – Pont Rouge.
Études en cours	Pénétrante St Julien – Soral – Genève : mesure PAMD 2015-2018 N°1-6 (300'000 CHF)
Cofinancements	Communes / Canton
Mesures PA liées	35-22

État d'avancement des réalisations



Longueur totale : 4.3 KM
 Aménagements existants : 4.2 KM
 Aménagements à créer : 0.1 KM
 Aménagements à améliorer : 0 KM
 Tracés restant à déterminer : 0 KM

État d'avancement des réalisations et programmation

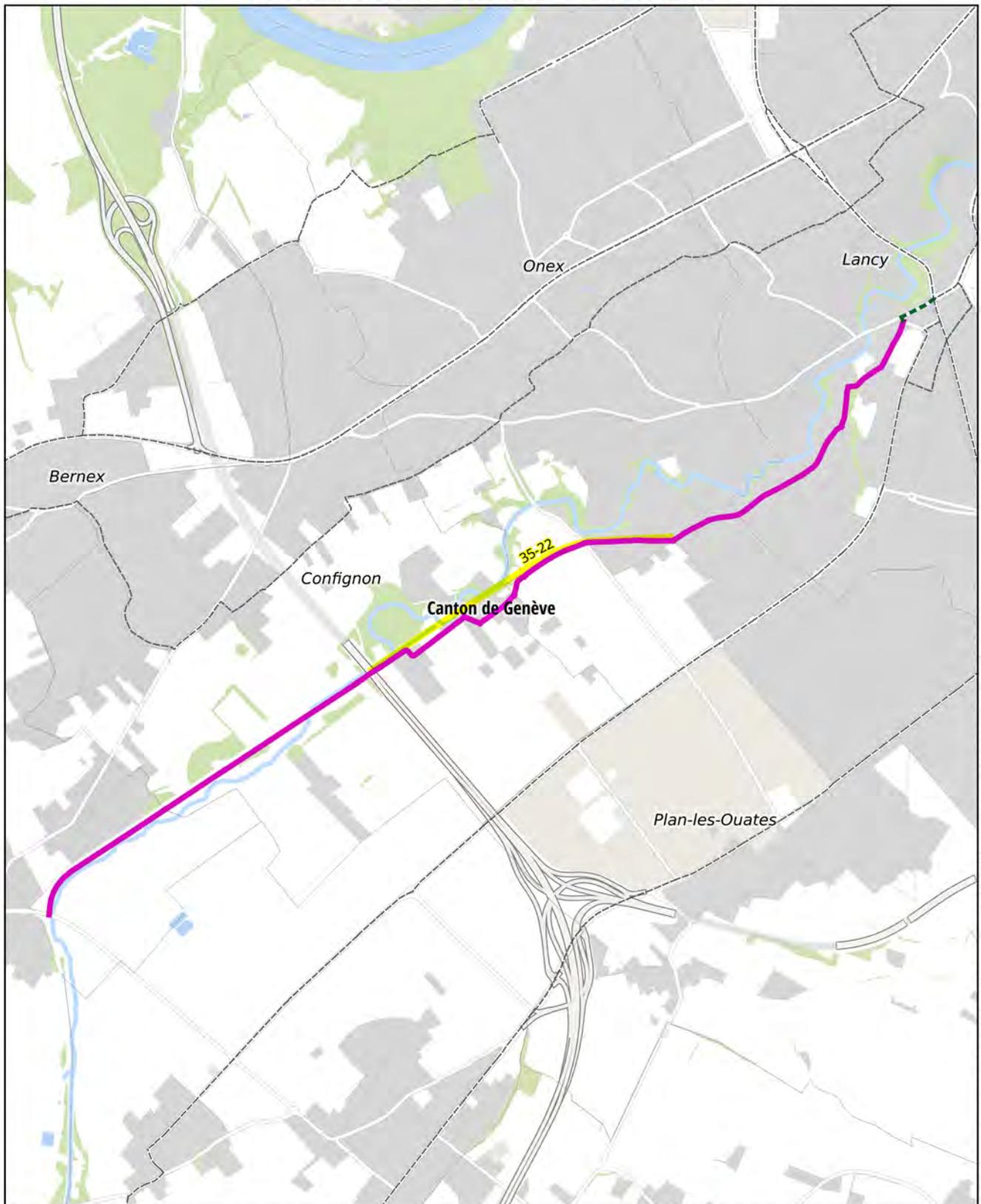
- Aménagement existant
- - - Existant à améliorer
- Autres itinéraires inscrits au schéma du Grand Genève
- - - A créer 2019-2023
- - - A créer 2023-2027
- - - A créer 2027-2030
- Corridor d'intention

Éléments connexes identifiés

- Vélostations
- Gare
- Accès aux gares à vélo (3km)
- Limites communales
- Limites intercommunalités, Cantons ou frontières

Propriété : Grand Genève | Sources : données territoriales, contributeurs OSM | Réalisation : ACUM - OXALIS, 2019 | contact: andreas.stussi@etat.ge.ch

Aménagements et points durs identifiés



Propriété : Grand Genève | Sources : données territoriales, contributeurs OSM | Réalisation : ACUM - OXALIS, 2019 | contact : andreas.stussi@etat.ge.ch

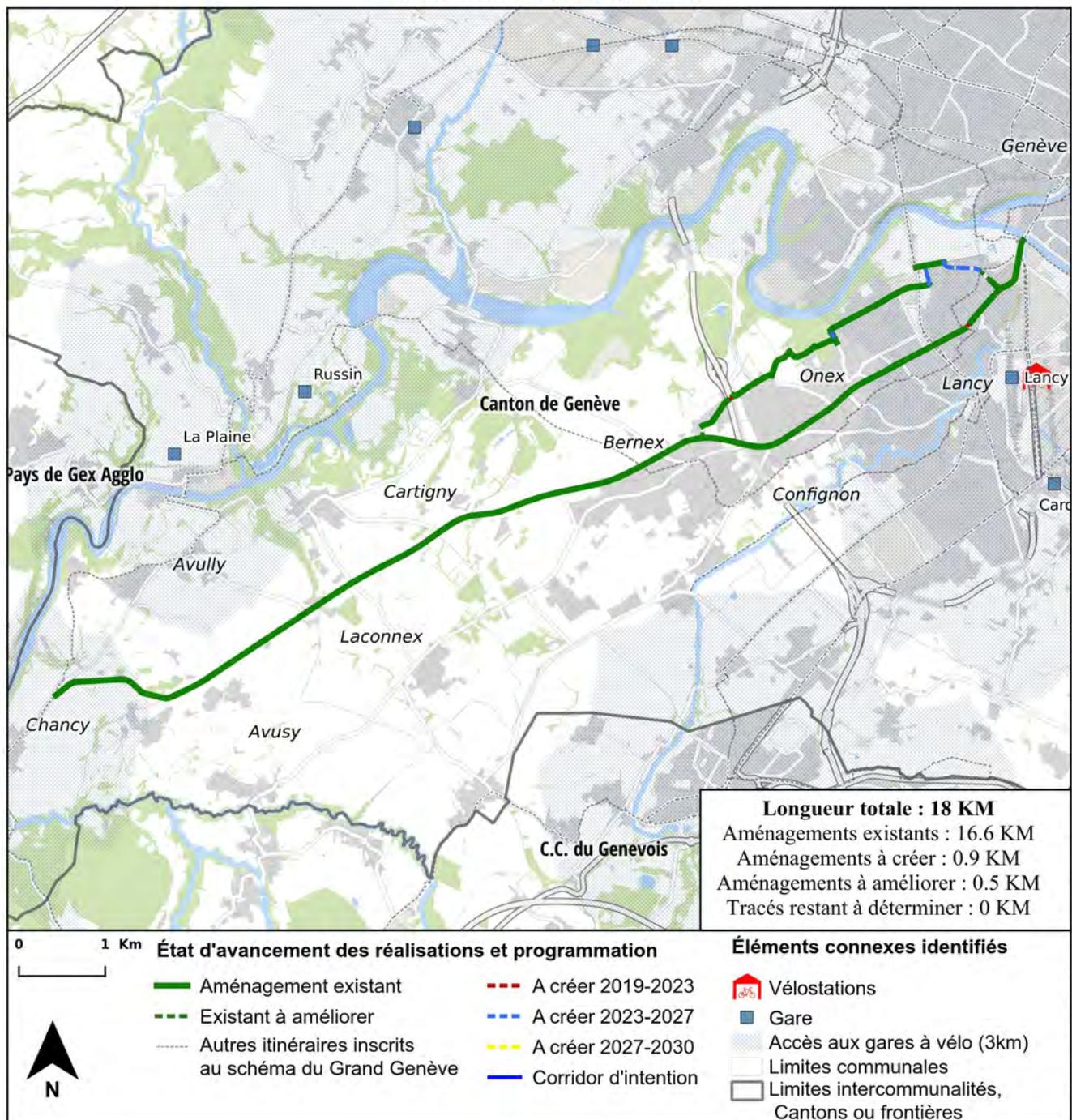
Aménagements existants		Aménagements envisagés		Éléments connexes identifiés	
	Site propre (voie verte ou piste cyclable)		Site propre		Contraintes ponctuelles
	Aménagement cyclable sur chaussée (marquage ou bande)		Aménagement cyclable sur chaussée		Mesures PA-MD liées PA1, PA2, PA3
	Modération des vitesses		Modération des vitesses		Gare
	Route partagée avec amélioration de la signalétique		Route partagée avec amélioration de la signalétique		Limite communale
	Autres itinéraires inscrits au schéma du Grand Genève		Corridor d'intention		Limites intercommunalités, Cantons ou frontières

N°14 - Pénétrante de Chancy

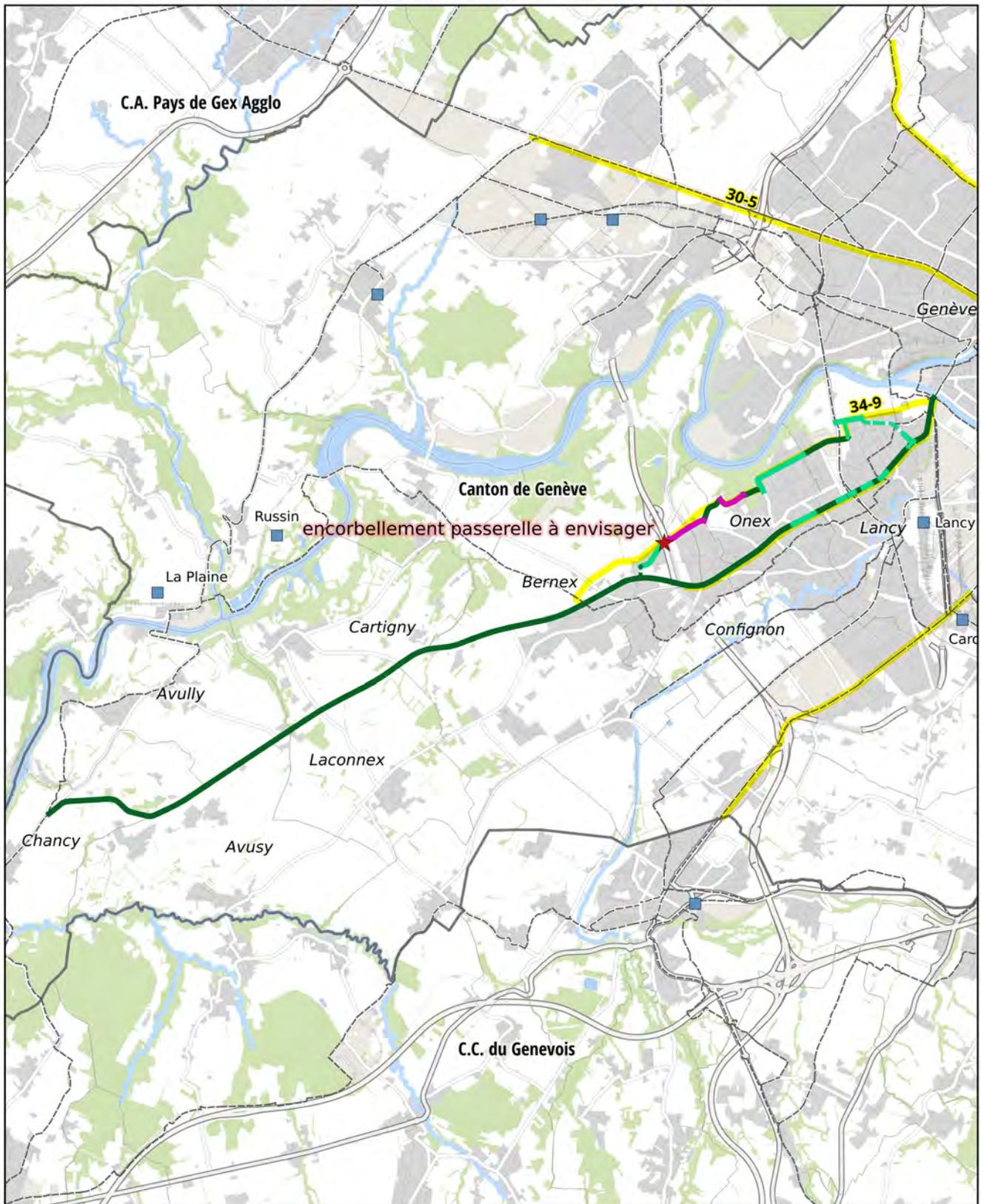
Canton de Genève

Maîtres d'ouvrages	Canton de Genève (DGT)
Objectifs et arguments	<ul style="list-style-type: none"> Cet itinéraire fait partie des pénétrantes principales du réseau cyclable du Canton de Genève. Plusieurs mesures PA-MD cofinancées sont situées sur cette pénétrante. Seuls quelques secteurs restent à aménager (en cumulé moins de 1,5 KM). Une attention particulière à ces points durs devraient permettre d'offrir des itinéraires sécurisés et continus. Cet itinéraire est connecté aux itinéraires n°02 et 04 (secteur Pont St Georges) et à l'itinéraire n°03 (Les Esserts – Route du Pont Butin). Il intersecte également à trois reprises l'itinéraire 42 : Bois de la Bâtie, Petit-Lancy Place et Bernex-Chemin de Paris.
Études en cours	Mesures PAMD 2015-2018 N°1-5 « Pénétrante Chancy-Onex-Sezegnin-Genève » (400'000 CHF) et N°1.21 « Voie verte Bernex – cœur d'agglo » (2,15 MCHF).
Cofinancements	Communes / Canton / PA
Mesures PA liées	30-5 ; 34-9

État d'avancement des réalisations



Aménagements et points durs identifiés



Aménagements existants	Aménagements envisagés	Éléments connexes identifiés
<ul style="list-style-type: none"> Site propre (voie verte ou piste cyclable) Aménagement cyclable sur chaussée (marquage ou bande) Modération des vitesses Route partagée avec amélioration de la signalétique Autres itinéraires inscrits au schéma du Grand Genève 	<ul style="list-style-type: none"> Site propre Aménagement cyclable sur chaussée Modération des vitesses Route partagée avec amélioration de la signalétique Corridor d'intention 	<ul style="list-style-type: none"> ★ Contraintes ponctuelles Mesures PA-MD liées PA1, PA2, PA3 Gare Limite communale Limites intercommunalités, Cantons ou frontières

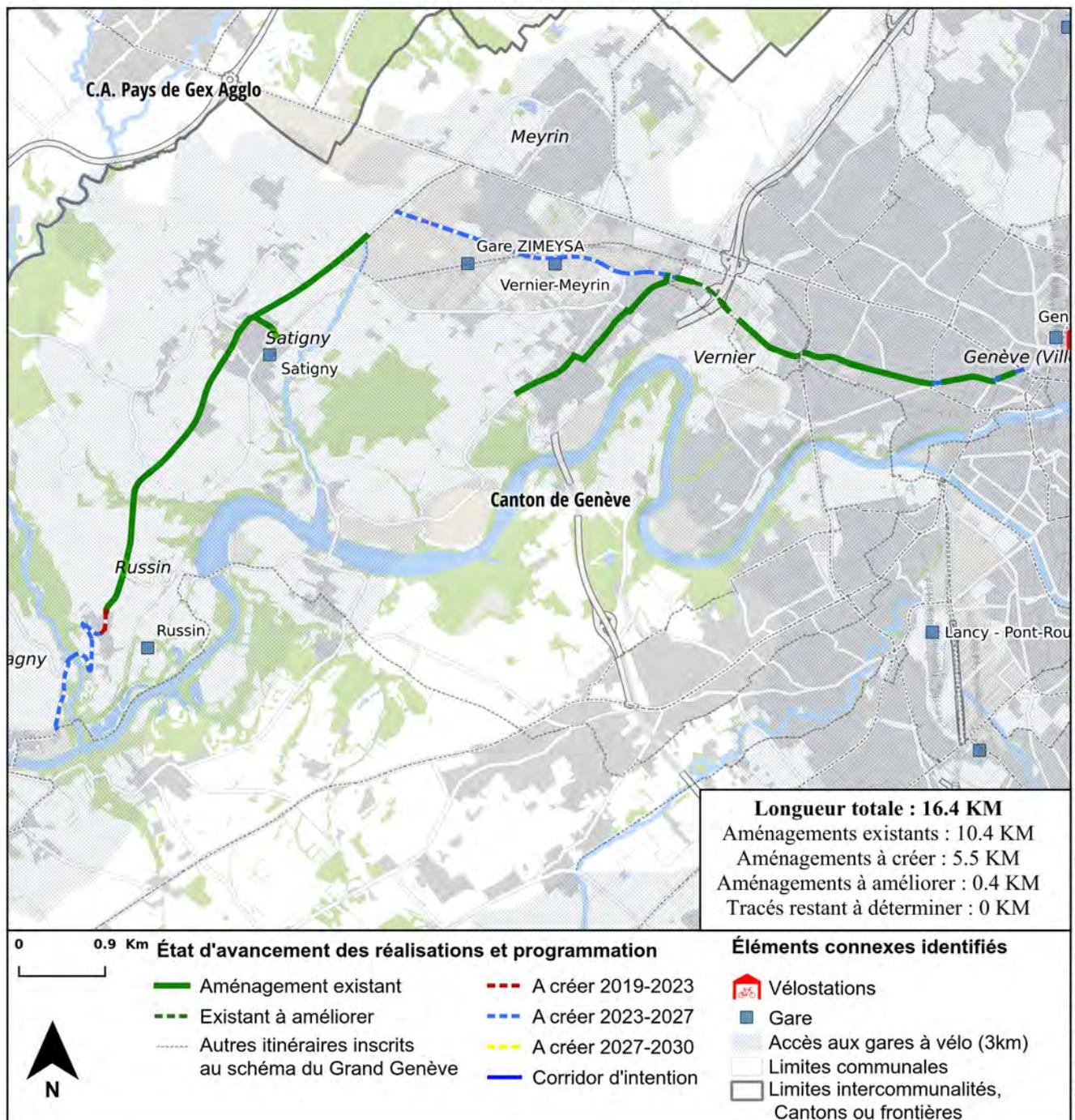
Propriété : Grand Genève | Sources : données territoriales, contributeurs OSM | Réalisation : ACUM - OXALIS, 2019 | contact: andreas.stussi@getat.ge.ch

N°15 - Pénétrante Vernier et Satigny

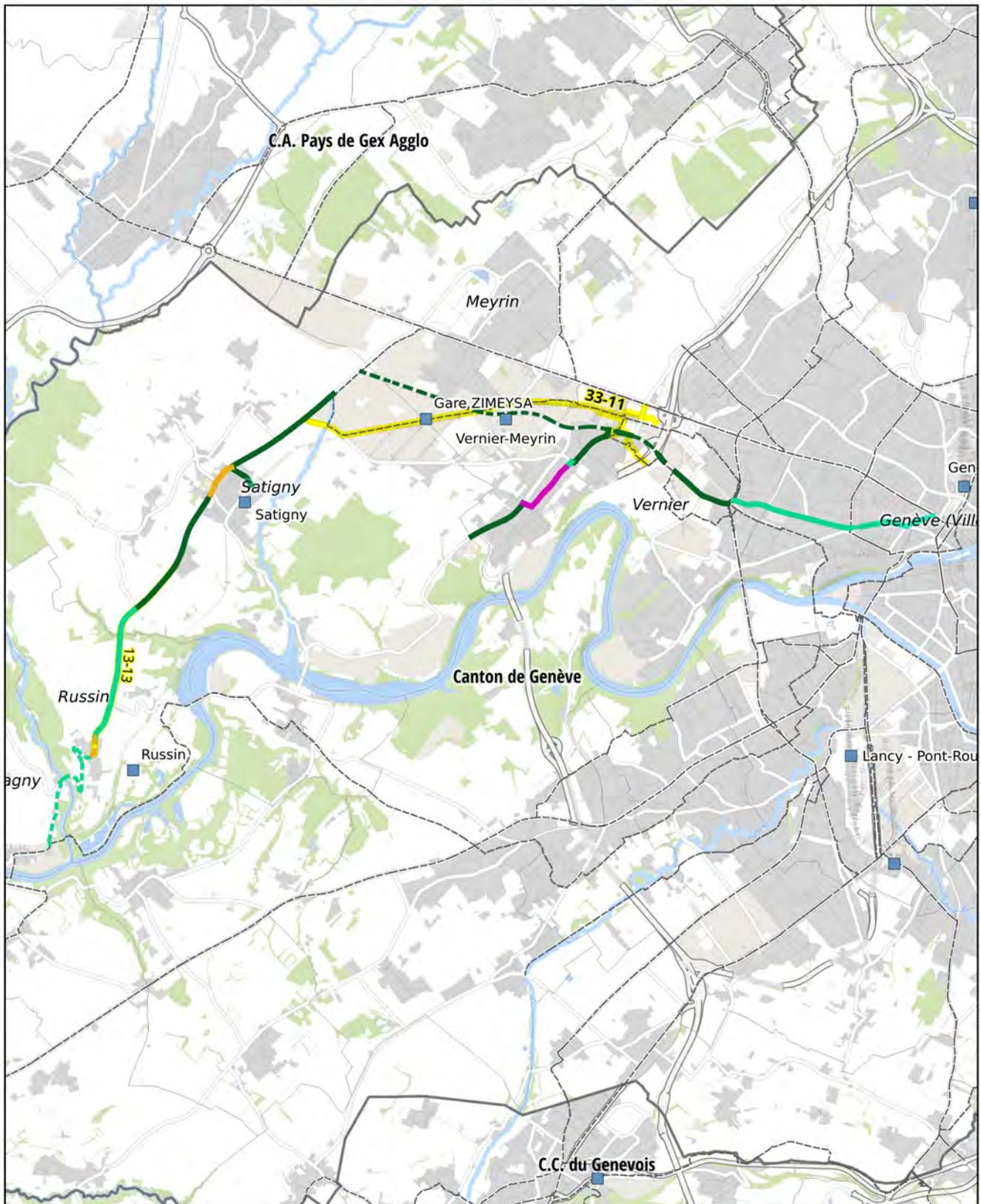
Canton de Genève

Maîtres d'ouvrages	Canton de Genève (DGCC)
Objectifs et arguments	<ul style="list-style-type: none"> · Cet itinéraire fait partie des pénétrantes principales du réseau cyclable du Canton de Genève. Cette pénétrante doit être une solution parallèle à la voie verte d'agglomération (fiche 04). · La réalisation d'aménagements cyclables en site propre Route du Nant d'Avril est une priorité pour satisfaire aux exigences de sécurité et de performance (contexte : vitesses élevées, trafic poids-lourds, gabarits larges des voies, etc.). · Cet itinéraire se connecte aux itinéraires n°01, 16 et 42 à l'approche de Genève-Cornavin. Il croise l'itinéraire n°02 (rue de Lyon / Av. de Wendt), n°03 (Chatelaine) et n°04 à de multiples reprises entre Chatelaine et la Route du Mandement. Enfin, il se connecte à l'itinéraire n°42 au niveau de La Plaine-Dardagny.
Études en cours	Pénétrante Vernier-Satigny : mesure PAMD 2015-2018 N°1-4 (3'000'000 CHF).
Cofinancements	Communes / Canton
Mesures PA liées	13-13 ; 33-10 ; 33-11

État d'avancement des réalisations



Aménagements et points durs identifiés



Aménagements existants		Aménagements envisagés		Éléments connexes identifiés	
	Site propre (voie verte ou piste cyclable)		Site propre		Contraintes ponctuelles
	Aménagement cyclable sur chaussée (marquage ou bande)		Aménagement cyclable sur chaussée		Mesures PA-MD liées PA1, PA2, PA3
	Modération des vitesses		Modération des vitesses		Gare
	Route partagée avec amélioration de la signalétique		Route partagée avec amélioration de la signalétique		Limite communale
	Autres itinéraires inscrits au schéma du Grand Genève		Corridor d'intention		Limites intercommunalités, Cantons ou frontières

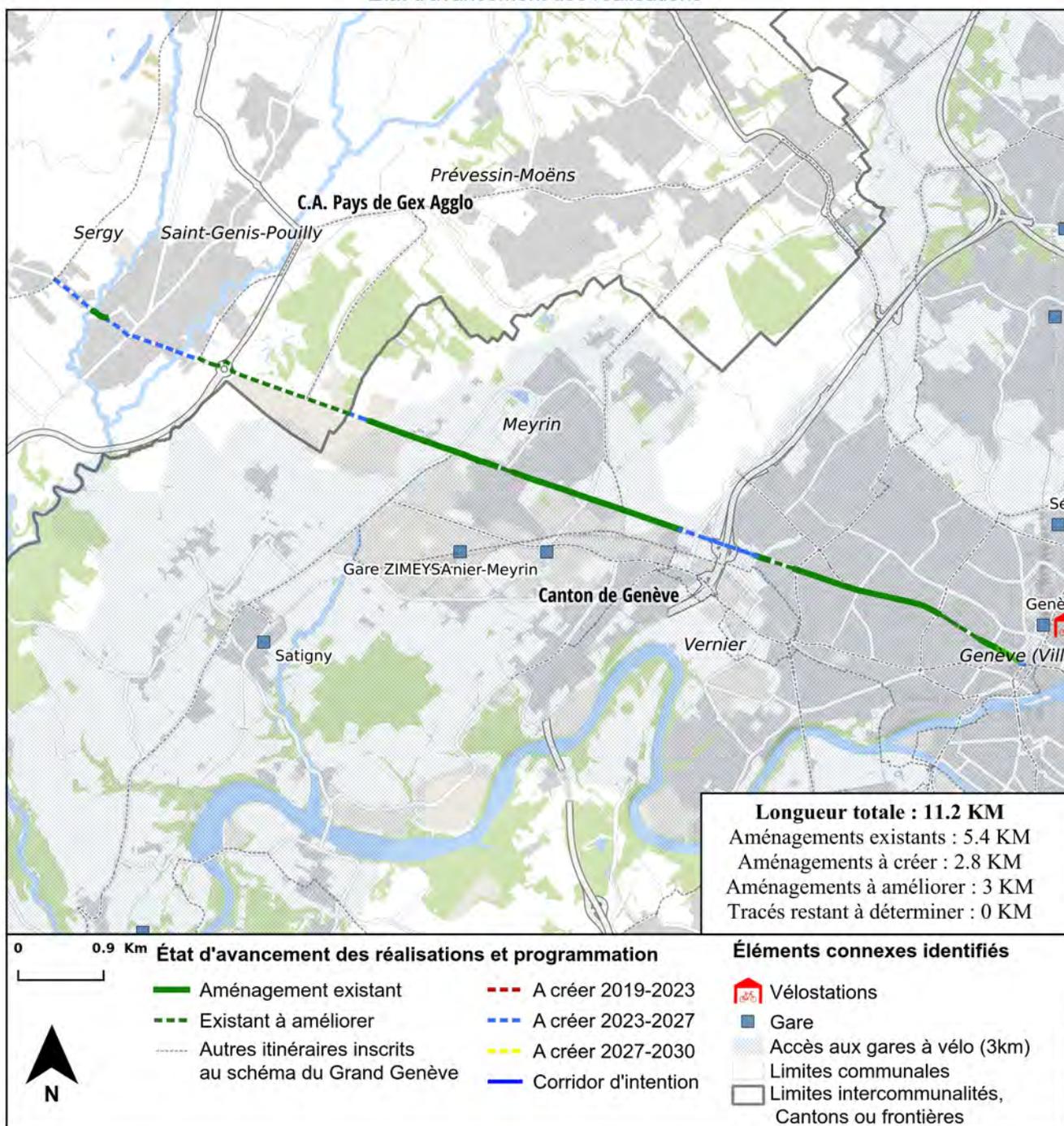
Propriété : Grand Genève | Sources : données territoriales, contributeurs OSM | Réalisation : ACUM - OXALIS, 2019 | contact: andreas.stussi@etat.ge.ch

N°16 - Pénétrante CERN – Route de Meyrin

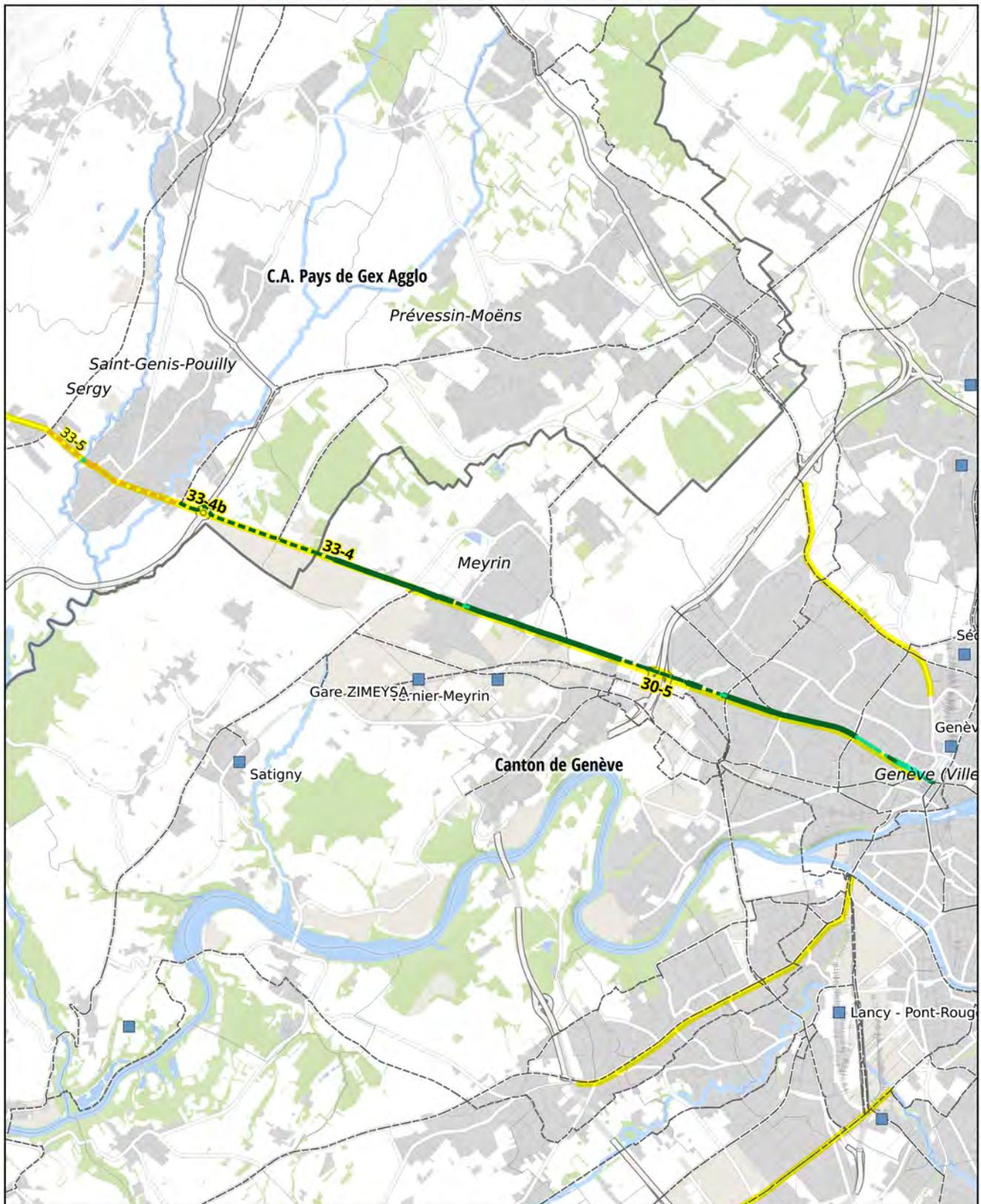
Pays de Gex Agglo, Canton de Genève

Maîtres d'ouvrages	Pays de Gex Agglo, Commune de St Genis Pouilly, Canton de Genève DGGC
Objectifs et arguments	<ul style="list-style-type: none"> Cet itinéraire fait partie des pénétrantes principales du réseau cyclable du Canton de Genève. Plusieurs mesures PA-MD cofinancées sont situées sur cet itinéraire. La maîtrise d'ouvrage est partagée entre le Canton de Genève, Pays de Gex Agglo, et après le giratoire du CERN la commune de St Genis Pouilly. Plusieurs études techniques ont été menées pour finaliser cet itinéraire entre le CERN et Cornavin. Deux secteurs doivent notamment être aménagés en priorité : le tracé intégral côté France (projet BHNS et aménagements urbains) et le secteur Blandonnet-franchissement autoroute. Cet itinéraire Route de Meyrin est connecté aux itinéraires n°01 et 42 (Cornavin), n°02 (Av. Wendt), n°17 (Bouchet), n°03 (Vernier-Balexert), n°16 (Jardin Alpin), n°04 (Route du Mandement-Meyrin), n°36 (Route de l'Europe et RD35) et à son extrémité au niveau de Sergy gare avec les itinéraires n°34 et 35.
Études en cours	Mesures PAMD 2015-2018 N°1-2 « Pénétrante Cern-Prévessin » (413'000 CHF) et N°2-5 « Route de Meyrin » (8'500'000 CHF). AVP (2019) sur la section française. Réalisation en lien avec le BHNS : 2023-2025.
Cofinancements	Communes / Pays de Gex Agglo / Canton de Genève / OFROU / PA
Mesures PA liées	30-5 ; 32-2-10 ; 33-4 ; 33-4a ; 33-4b ; 33-5

État d'avancement des réalisations



Aménagements et points durs identifiés



0 0.8 Km	Aménagements existants	Aménagements envisagés	Éléments connexes identifiés
<p>N</p>	Site propre (voie verte ou piste cyclable)	Site propre	Contraintes ponctuelles
	Aménagement cyclable sur chaussée (marquage ou bande)	Aménagement cyclable sur chaussée	Mesures PA-MD liées PA1, PA2, PA3
	Modération des vitesses	Modération des vitesses	Gare
	Route partagée avec amélioration de la signalétique	Route partagée avec amélioration de la signalétique	Limite communale
	Autres itinéraires inscrits au schéma du Grand Genève	Corridor d'intention	Limites intercommunalités, Cantons ou frontières

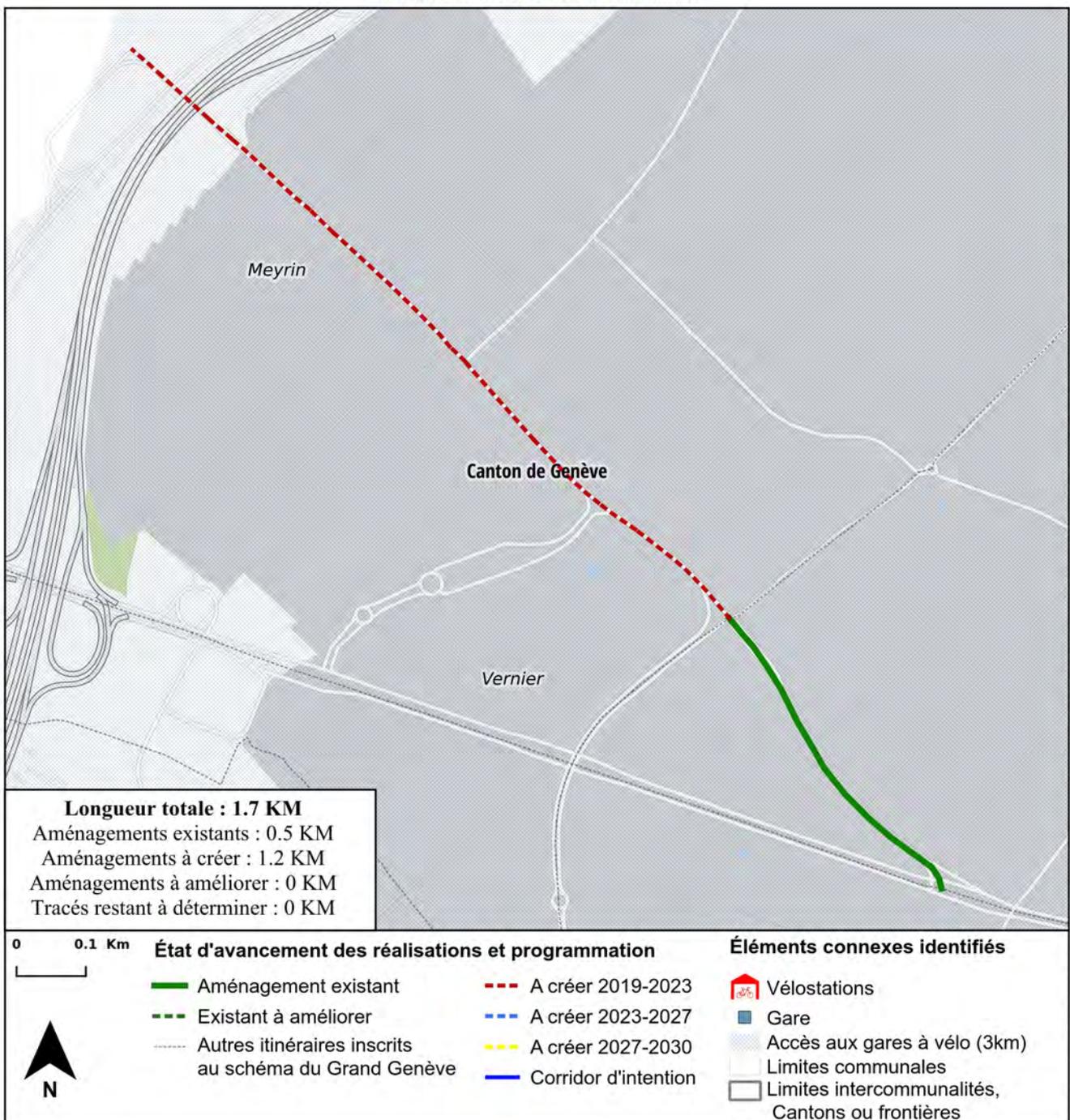
Propriété : Grand Genève | Sources : données territoriales, contributeurs OSM | Réalisation : ACUM - OXALIS, 2019 | contact: andreas.stussi@getat.ge.ch

N°17 - Accès aéroport

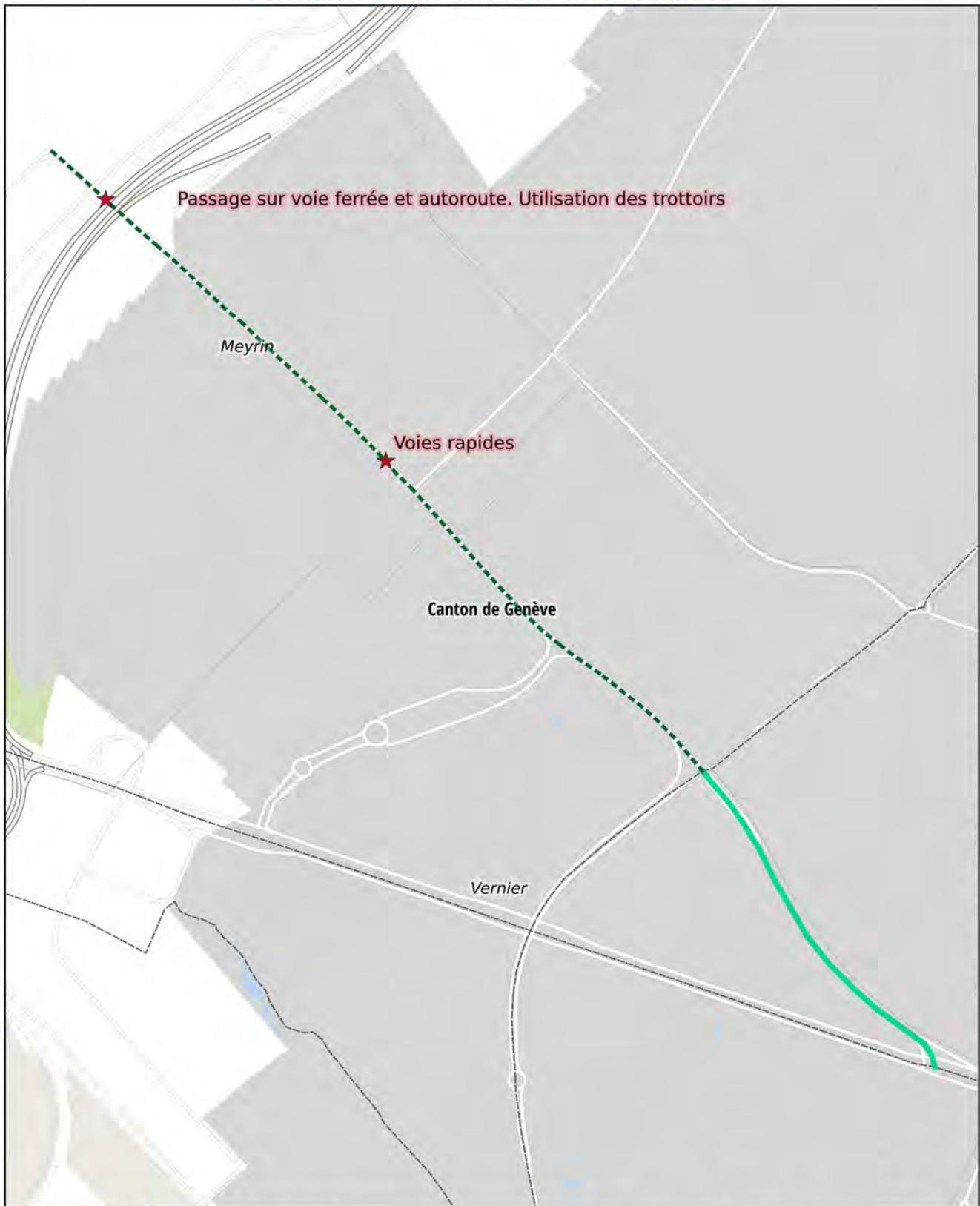
Canton de Genève

Maîtres d'ouvrages	Canton et Ville de Genève
Objectifs et arguments	<ul style="list-style-type: none"> · La prolongation de l'aménagement Avenue Louis-Casaï doit offrir un parcours sécurisé entre le centre de Genève et l'aéroport. · Cet itinéraire est connecté à l'itinéraire n°03 au croisement avec l'Avenue du Pailly et à l'itinéraire n°16 sur la Route de Meyrin-arrêt Bouchet.
Études en cours	Il est prévu la réalisation des pistes cyclables en 2022.
Cofinancements	
Mesures PA liées	

État d'avancement des réalisations



Aménagements et points durs identifiés



Propriété : Grand Genève | Sources : données territoriales, contributeurs OSM | Réalisation : ACUM - OXALIS, 2019 | contact : andreas.stussi@etat.ge.ch

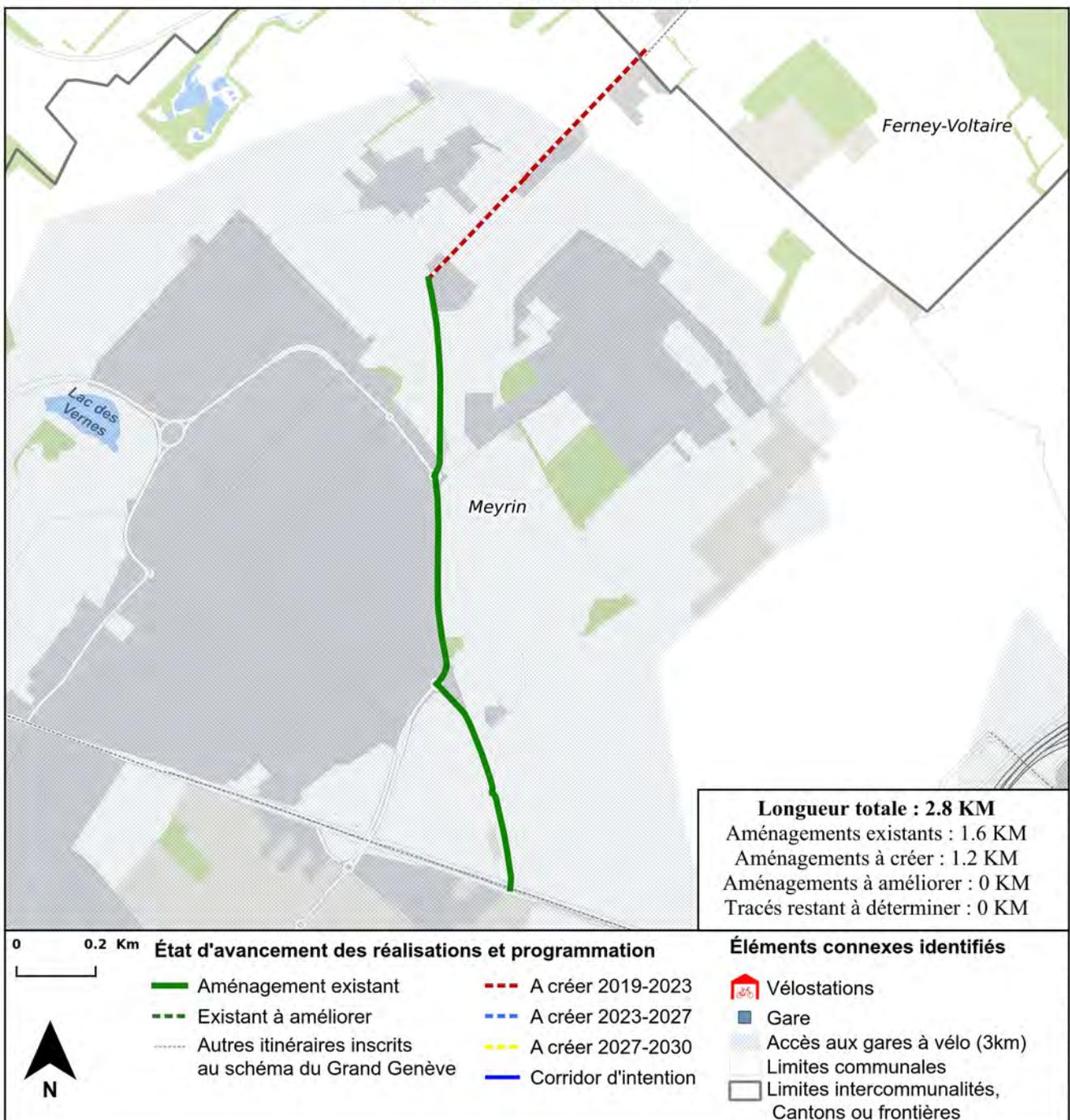
Aménagements existants		Aménagements envisagés		Éléments connexes identifiés	
	Site propre (voie verte ou piste cyclable)		Site propre		Contraintes ponctuelles
	Aménagement cyclable sur chaussée (marquage ou bande)		Aménagement cyclable sur chaussée		Mesures PA-MD liées PA1, PA2, PA3
	Modération des vitesses		Modération des vitesses		Gare
	Route partagée avec amélioration de la signalétique		Route partagée avec amélioration de la signalétique		Limite communale
	Autres itinéraires inscrits au schéma du Grand Genève		Corridor d'intention		Limites intercommunalités, Cantons ou frontières

N°18 - Pénétrante Prévessin

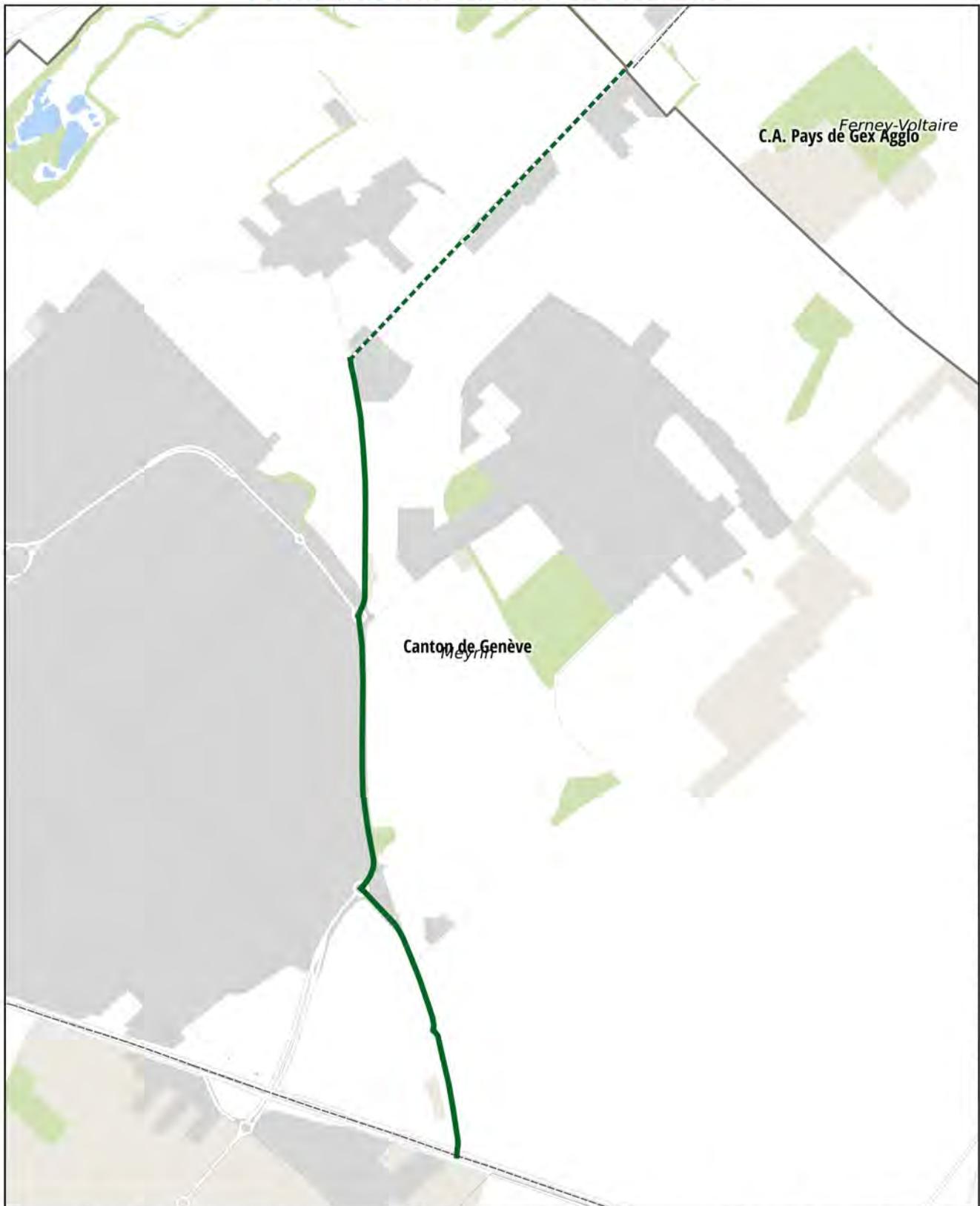
Canton de Genève

Maîtres d'ouvrages	Canton de Genève / DGT
Objectifs et arguments	<ul style="list-style-type: none"> Cet itinéraire fait partie des pénétrantes principales du réseau cyclable du Canton de Genève, réalisées au deux tiers. L'aménagement de pistes cyclables bilatérales sur l'avenue A-F-Dubois, inclus à un projet global de requalification, doit permettre de sécuriser le tronçon Ferney Voltaire – Meyrin (PAMD n°1-3). Cet itinéraire se poursuit à Ferney-Voltaire avec l'itinéraire inscrit au schéma n°20. Il est également connecté à l'itinéraire n°16 à hauteur du Jardin-Alpin.
Études en cours	Requalification multimodale : mesure PAMD 2015-2018 N°1-3 (> 2M CHF).
Cofinancements	Communes / Canton
Mesures PA liées	

État d'avancement des réalisations



Aménagements et points durs identifiés



Propriété : Grand Genève | Sources : données territoriales, contributeurs OSM | Réalisation : ACUM - OXALIS, 2019 | contact : andreas.stussi@etat.ge.ch

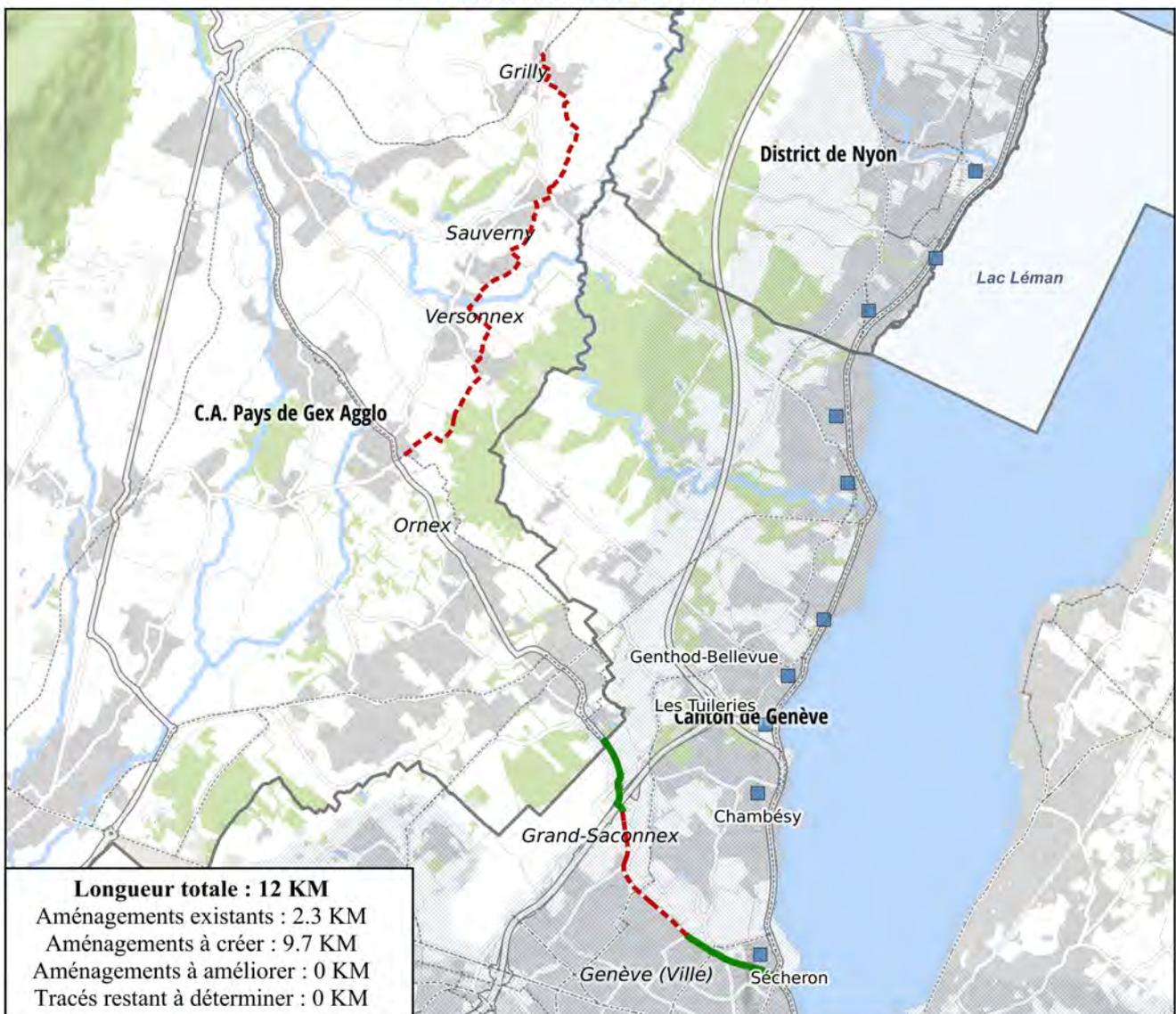
Aménagements existants		Aménagements envisagés		Éléments connexes identifiés	
	Site propre (voie verte ou piste cyclable)		Site propre		Contraintes ponctuelles
	Aménagement cyclable sur chaussée (marquage ou bande)		Aménagement cyclable sur chaussée		Mesures PA-MD liées PA1, PA2, PA3
	Modération des vitesses		Modération des vitesses		Gare
	Route partagée avec amélioration de la signalétique		Route partagée avec amélioration de la signalétique		Limite communale
	Autres itinéraires inscrits au schéma du Grand Genève		Corridor d'intention		Limites intercommunalités, Cantons ou frontières

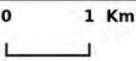
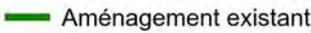
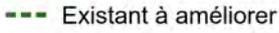
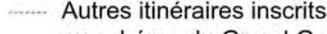
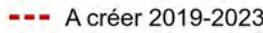
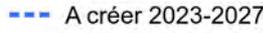
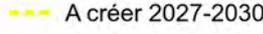
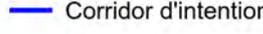
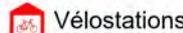
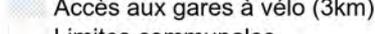
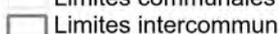
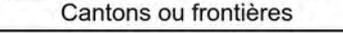
N°19 - Divonne-Ferney-Voltaire-Genève

Pays de Gex Agglo, Canton de Genève

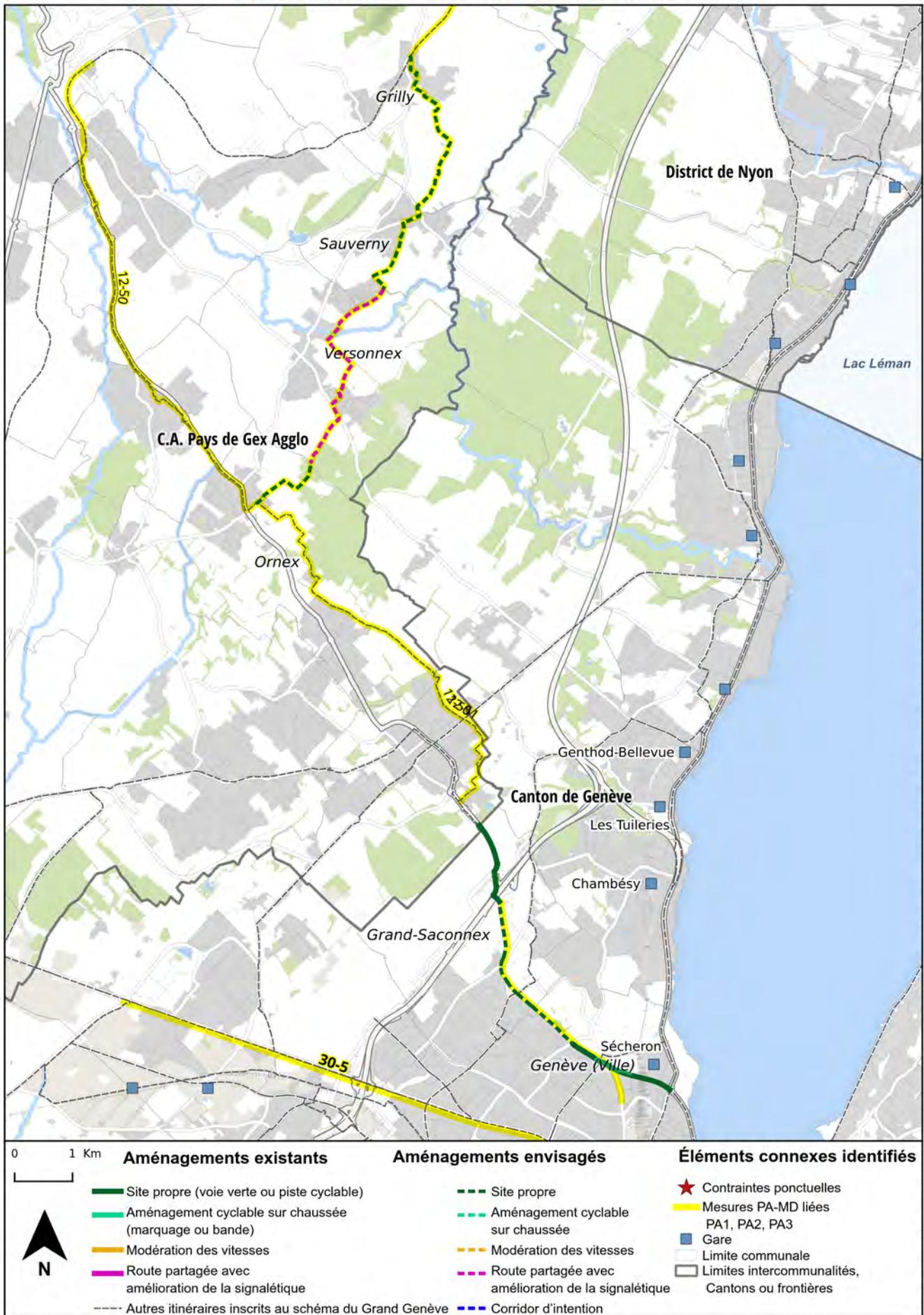
Maîtres d'ouvrages	Pays de Gex Agglo, Canton et Ville de Genève
Objectifs et arguments	<ul style="list-style-type: none"> Cet itinéraire est composé de 2 secteurs de part et d'autre de la liaison n°37 Ferney-Voltaire – Gex. Dans le Pays de Gex Agglo, l'itinéraire fera une jonction plus au Nord entre Maconnex et Grilly, en desservant Versonnex et Sauverny. Le tracé est validé et la réalisation prochaine. Dans le Canton de Genève, ce tracé correspond à la continuité de l'itinéraire n°37 Gex-Ferney et doit permettre de se connecter avec le coeur d'agglomération (mesure PA-MD 30-5). Une réalisation en 2021-2023 permettrait de s'accorder avec les travaux de l'itinéraire 37. Cet itinéraire s'inscrit en continuité et en complément de l'itinéraire n°37 Gex-Ferney. Il est connecté également à l'itinéraire n°35 à Grilly et aux itinéraires n°02, 03, 21 et 42 au niveau de Genève.
Études en cours	Étude de faisabilité (2018) réalisée sur Grilly-Maconnex – tracé validé.
Cofinancements	Communes / Canton / PA / Pays de Gex Agglo / CD01
Mesures PA liées	12-50 ; 12-51 ; 30-5

État d'avancement des réalisations



 	État d'avancement des réalisations et programmation <ul style="list-style-type: none">  Aménagement existant  Existant à améliorer  Autres itinéraires inscrits au schéma du Grand Genève  A créer 2019-2023  A créer 2023-2027  A créer 2027-2030  Corridor d'intention 	Éléments connexes identifiés <ul style="list-style-type: none">  Vélostations  Gare  Accès aux gares à vélo (3km)  Limites communales  Limites intercommunalités, Cantons ou frontières
--	---	--

Aménagements et points durs identifiés



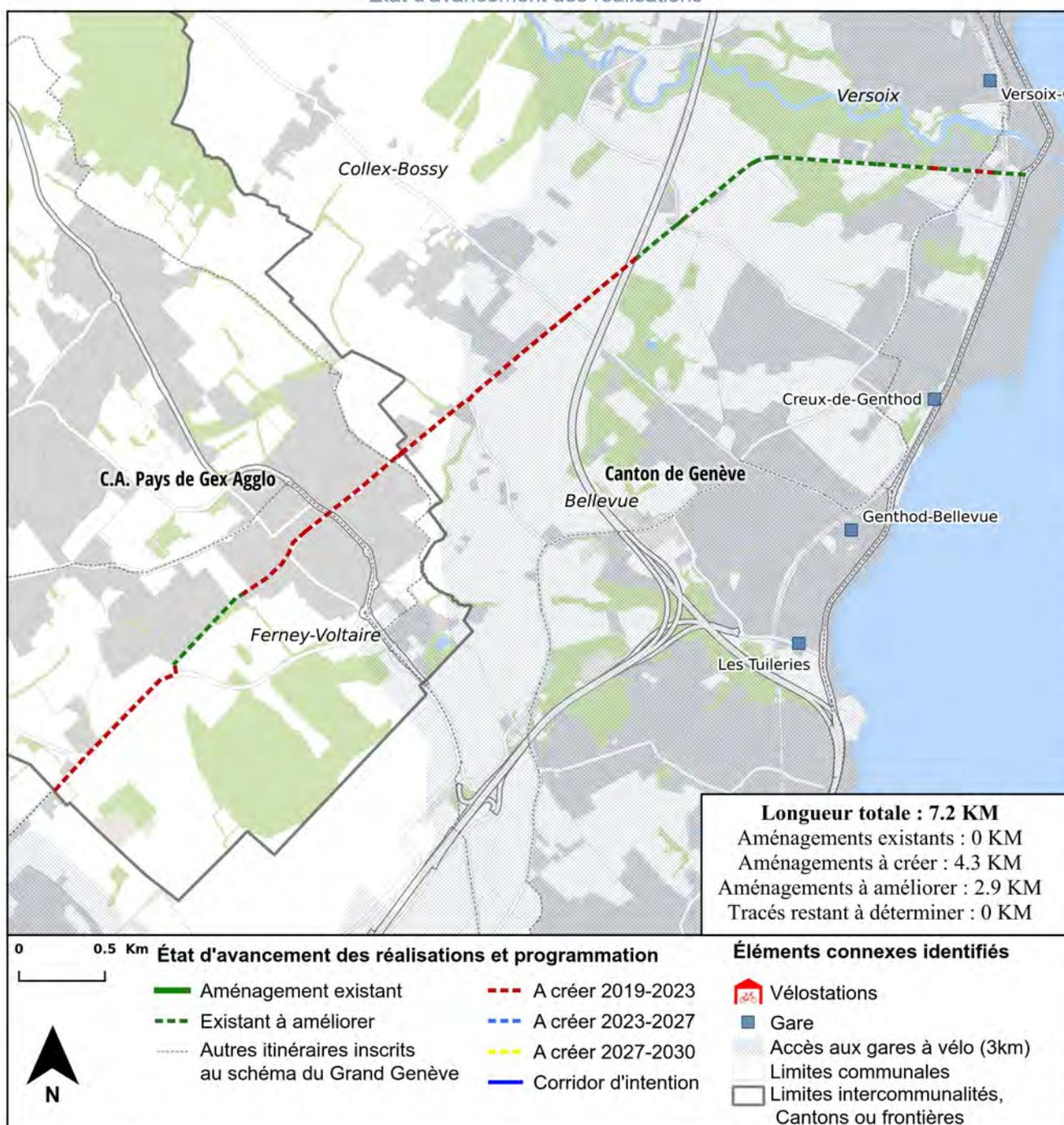
Propriété : Grand Genève | Sources : données territoriales, contributeurs OSM | Réalisation : ACUM - OXALIS, 2019 | contact: andreas.stussi@etat.ge.ch

N°20 - Ferney-Voltaire-Versoix

Pays de Gex Agglo, Canton de Genève

Maîtres d'ouvrages	Pays de Gex Agglo, Canton de Genève
Objectifs et arguments	<ul style="list-style-type: none"> · Itinéraire permettant une liaison directe entre Ferney-Voltaire et Versoix-gare, par la Route des Fayards. Un aménagement sécurisé et continu, en site propre, est préconisé hors agglomération, et un travail fin en agglomération conjuguant modération des vitesses et marquage. · En continuité de l'itinéraire n°18, ce tracé permet une jonction efficace en parallèle de l'aéroport Meyrin – Ferney-Voltaire – Versoix. · Cet itinéraire s'inscrit en continuité de l'itinéraire n°18 (douane de Meyrin), est connecté aux itinéraires n°36 et 37 au niveau de la commune de Ferney-Voltaire et aux itinéraires n°21 et 42 sur Versoix.
Études en cours	Réalisation 2020 – 2024. A l'ouest de Ferney-Voltaire, certains aménagements prévus dans le cadre de la ZAC Ferney-Genève Innovation.
Cofinancements	
Mesures PA liées	12-46

État d'avancement des réalisations



Aménagements et points durs identifiés



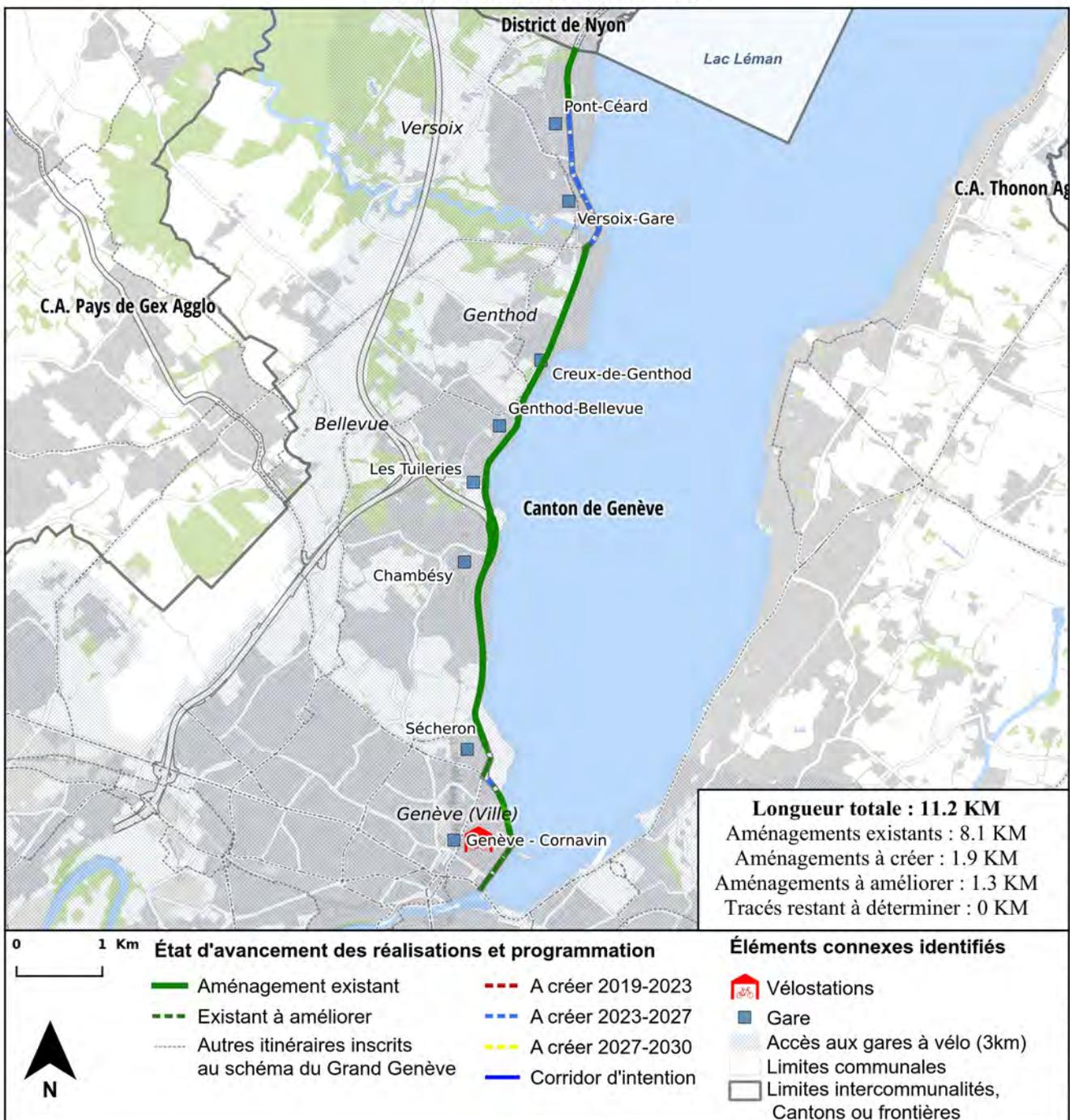
Propriété : Grand Genève | Sources : données territoriales, contributeurs OSM | Réalisation : ACUM - OXALIS, 2019 | contact : andreas.stussi@etat.ge.ch

N°21 - Pénétrante Versoix

Canton de Genève

Maîtres d'ouvrages	Canton (DGT et DGGC) et Ville de Genève
Objectifs et arguments	<ul style="list-style-type: none"> · Aménagé à plus de 70 %, cet itinéraire est hautement stratégique, de par son aspect pénétrant, mais également en lien avec les tangentiels. · Il dessert en outre de nombreuses gares et revêt donc aussi un caractère d'itinéraire de rabattement pour faciliter l'intermodalité. · Cet itinéraire s'inscrit au nord en continuité avec l'itinéraire n°41 (bord du lac District de Nyon). Il est connecté aux 3 tangentiels n° 01, 02, 03 et aux itinéraires n° 19, 20, 38 et 42.
Études en cours	Pénétrante Versoix : mesure PAMD 2015-2018 N°1-1 (296'000 CHF).
Cofinancements	Communes / Canton
Mesures PA liées	30-50

État d'avancement des réalisations



Aménagements et points durs identifiés



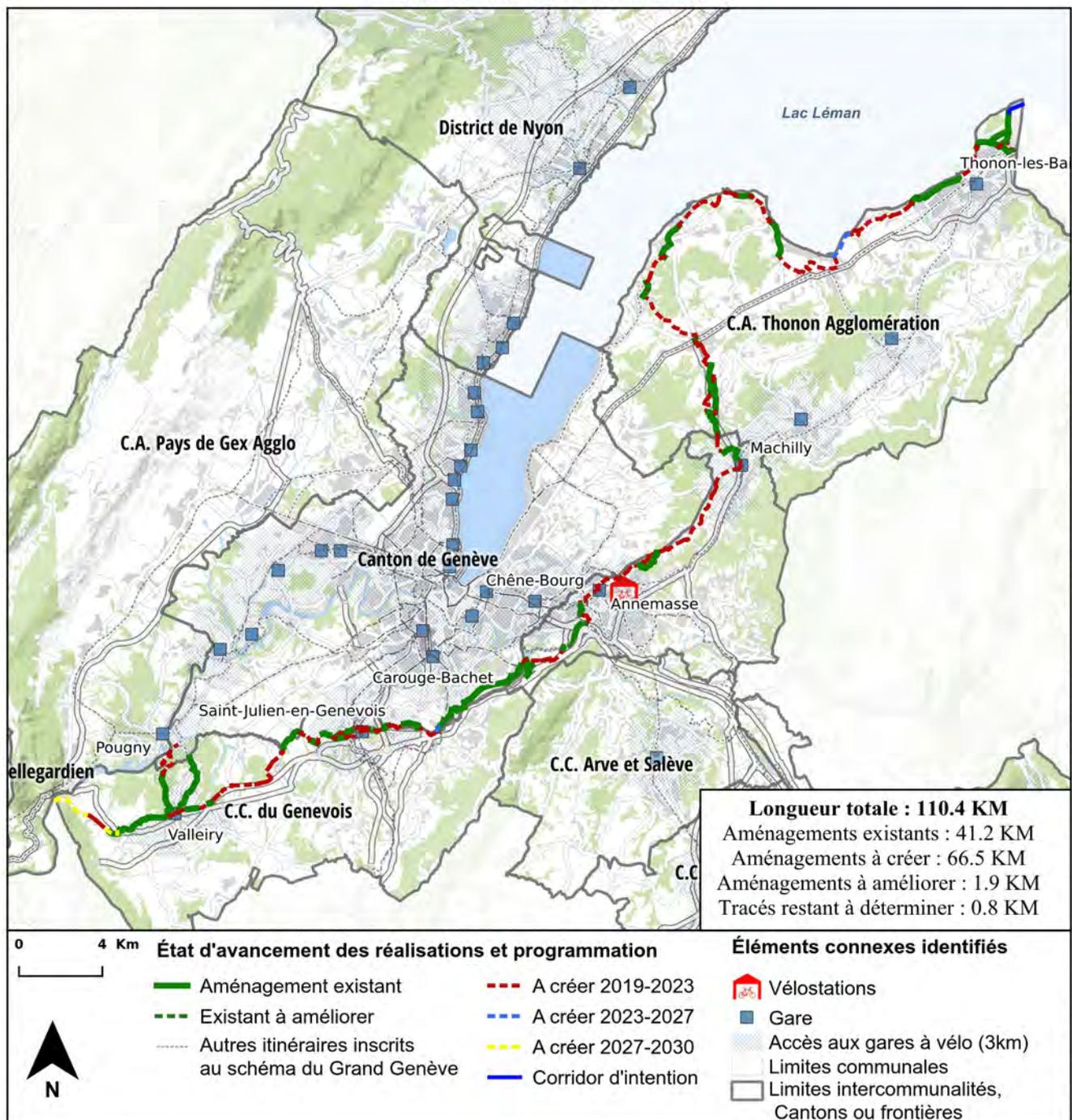
Propriété : Grand Genève | Sources : données territoriales, contributeurs OSM | Réalisation : ACUM - OXALIS, 2019 | contact: andreas.stussi@etat.ge.ch

N°22 - EV17 ViaRhôna Sud Léman

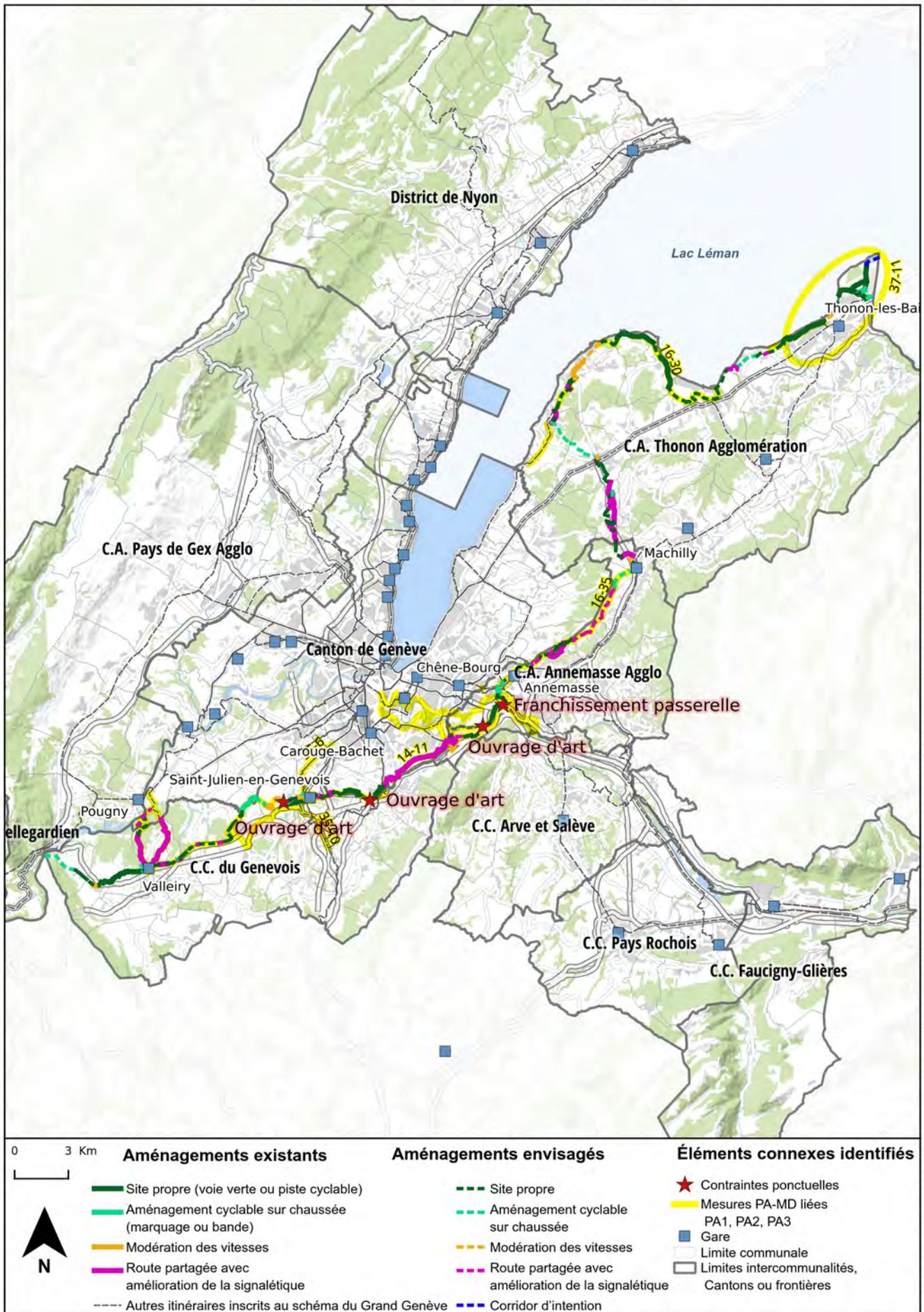
CC du Genevois, Annemasse Agglo, CA Thonon Agglo, Canton de Genève

Maîtres d'ouvrages	CC Genevois, Canton de Genève et communes, Annemasse Agglo, Thonon Agglo, CD74
Objectifs et arguments	<ul style="list-style-type: none"> · Cette Eurovéloroute n°17 de 110 KM traverse 3 intercommunalités françaises et 4 communes suisses. Elle constitue une armature forte des réseaux cyclables locaux et du Grand Genève. L'itinéraire doit encore être validé sur les communes suisses. · En raison de son tracé parallèle à la frontière, cet itinéraire est connecté à de multiples itinéraires structurants, desservant Genève ou l'arrière pays savoyard. L'Eurovéloroute bénéficie du soutien de nombreux partenaires. · Cet itinéraire est connecté aux itinéraires n°06 et 23 (sur Thonon Agglomération), n° 03, 04, 09, 24, 26, 28, 29, 44 (sur Annemasse Agglomération) et n° 10, 11, 12, 30, 42 (sur CC Genevois).
Études en cours	Études de faisabilité (2017-2018) sur la section Valleiry-Messery - total 22M€ : 7 M€ CCG + 8-10M€ AA + 4,5M€ TA. Réalisation entre 2020 et 2023.
Cofinancements	FEDER / CNR / RAURA / DETR ou DSIL / Fonds Mobilités Actives (points durs) / CD74 / MOA
Mesures PA liées	10-11a ; 10-11b ; 14-1 ; 14-11 ; 14-16 ; 14-9 ; 16-18 ; 16-30 ; 16-35 ; 35-10 ; 35-6 ; 36-3-14 ; 36-3-15 ; 37-11

État d'avancement des réalisations



Aménagements et points durs identifiés



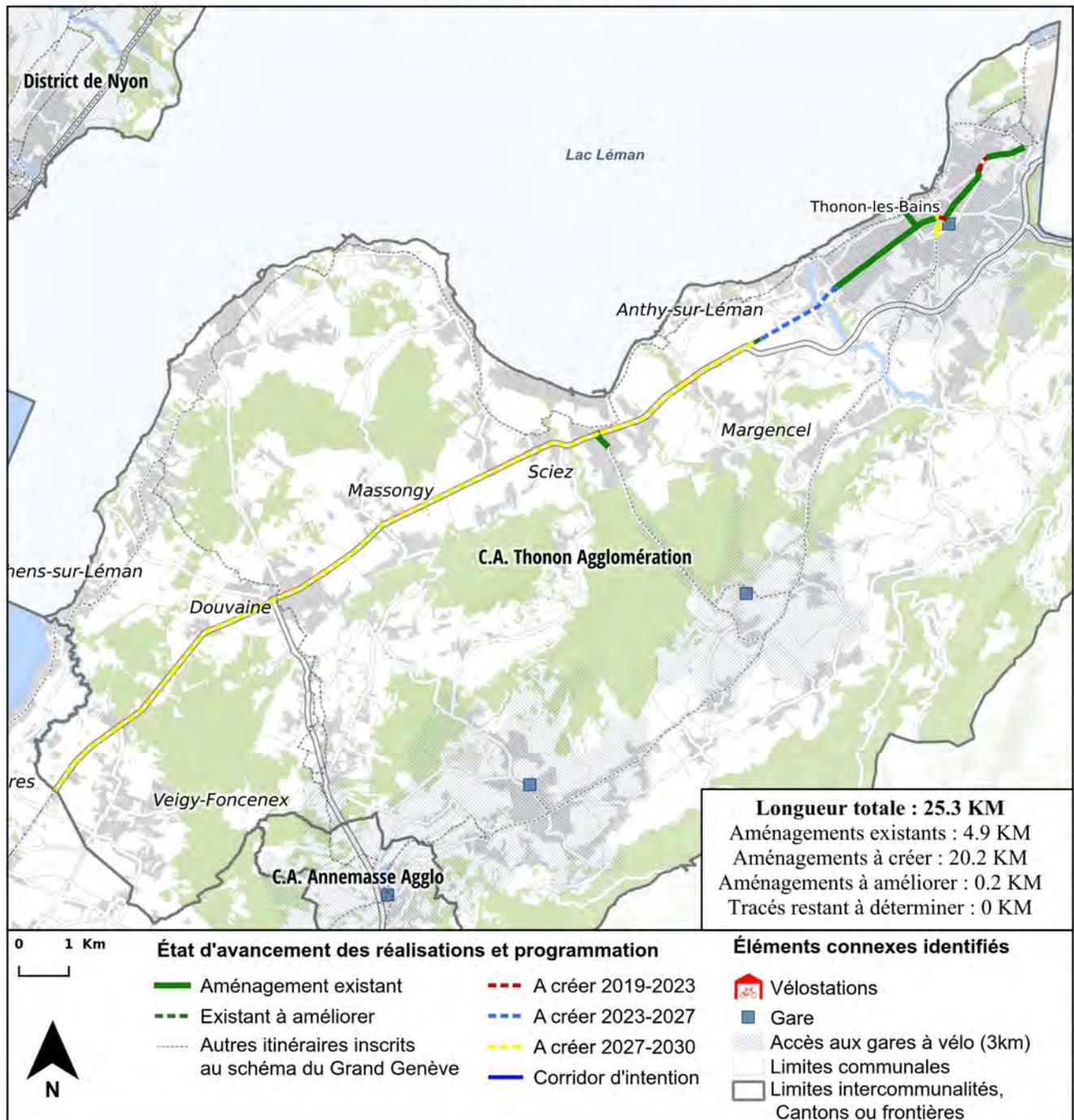
Propriété : Grand Genève | Sources : données territoriales, contributeurs OSM | Réalisation : ACUM - OXALIS, 2019 | contact: andreas.stussi@etat.ge.ch

N°23 - Thonon-Veigy

CA Thonon Agglomération, Canton de Genève

Maîtres d'ouvrages	Thonon Agglo, CD Haute Savoie
Objectifs et arguments	<ul style="list-style-type: none"> · Itinéraire direct pour rejoindre le réseau cyclable suisse et connecter des pôles importants de Thonon Agglomération. La création d'un site propre en parallèle de la RD1005 est en discussion. · Le projet de voie verte pourrait être intégré au projet de BHNS. · Cet itinéraire s'inscrit en continuité de l'itinéraire n°05 une fois passée la douane de Veigy. Il est également connecté à Douvaine à l'itinéraire n°22, à Sciez aux itinéraires n°22 et 25 et à Thonon-les-Bains aux itinéraires n° 22 et 24.
Études en cours	Études techniques à réaliser rapidement pour l'intégrer au dossier BHNS.
Cofinancements	CD74 / INTERREG / Thonon Agglo
Mesures PA liées	37-11

État d'avancement des réalisations



Aménagements et points durs identifiés



Propriété : Grand Genève | Sources : données territoriales, contributeurs OSM | Réalisation : ACUM - OXALIS, 2019 | contact: andreas.stussi@etat.ge.ch

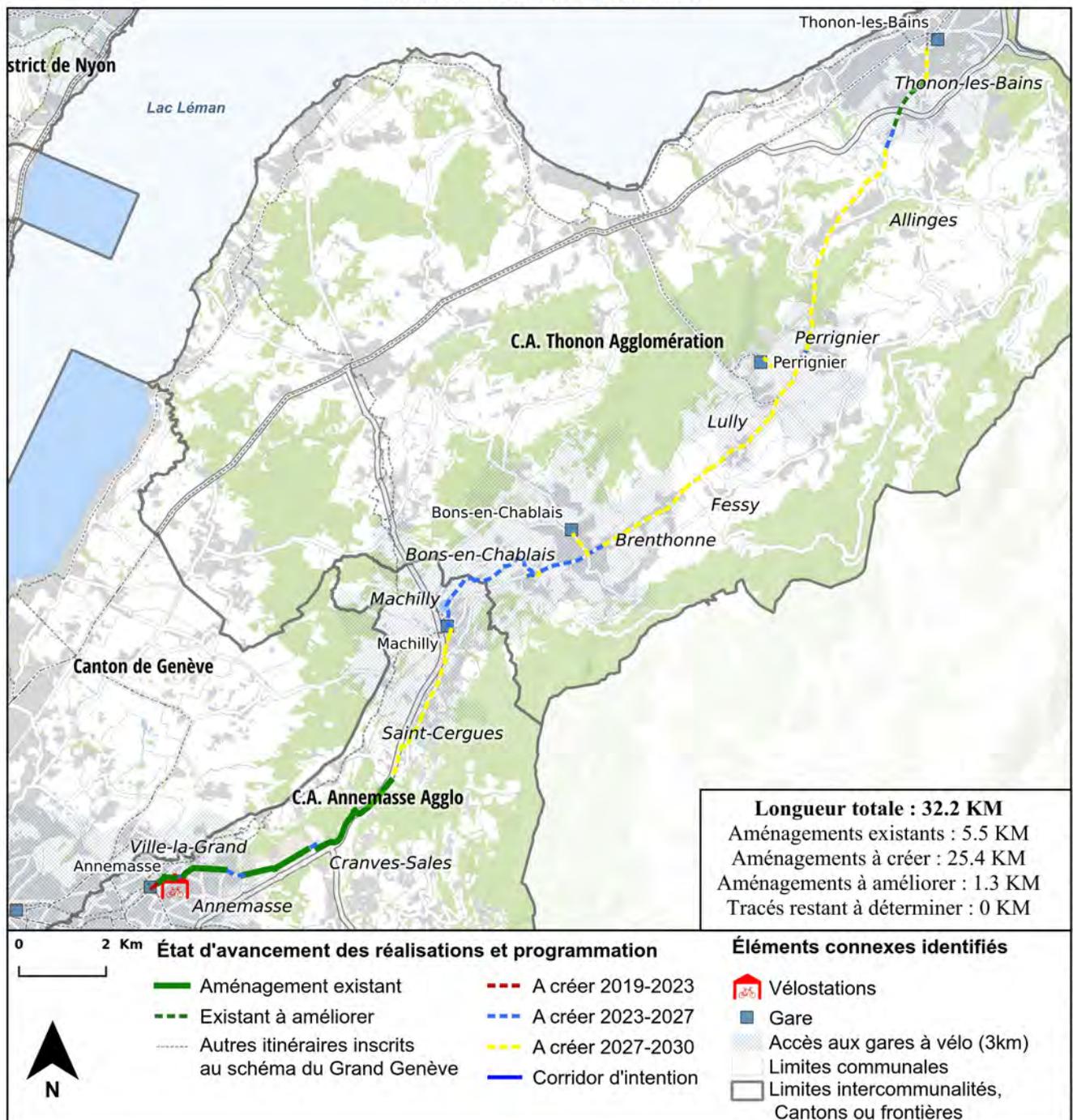
Aménagements existants	Aménagements envisagés	Éléments connexes identifiés
Site propre (voie verte ou piste cyclable)	Site propre	Contraintes ponctuelles
Aménagement cyclable sur chaussée (marquage ou bande)	Aménagement cyclable sur chaussée	Mesures PA-MD liées PA1, PA2, PA3
Modération des vitesses	Modération des vitesses	Gare
Route partagée avec amélioration de la signalétique	Route partagée avec amélioration de la signalétique	Limite communale
Autres itinéraires inscrits au schéma du Grand Genève	Corridor d'intention	Limites intercommunalités, Cantons ou frontières

N°24 - Annemasse-Bons en Chablais-Thonon les Bains

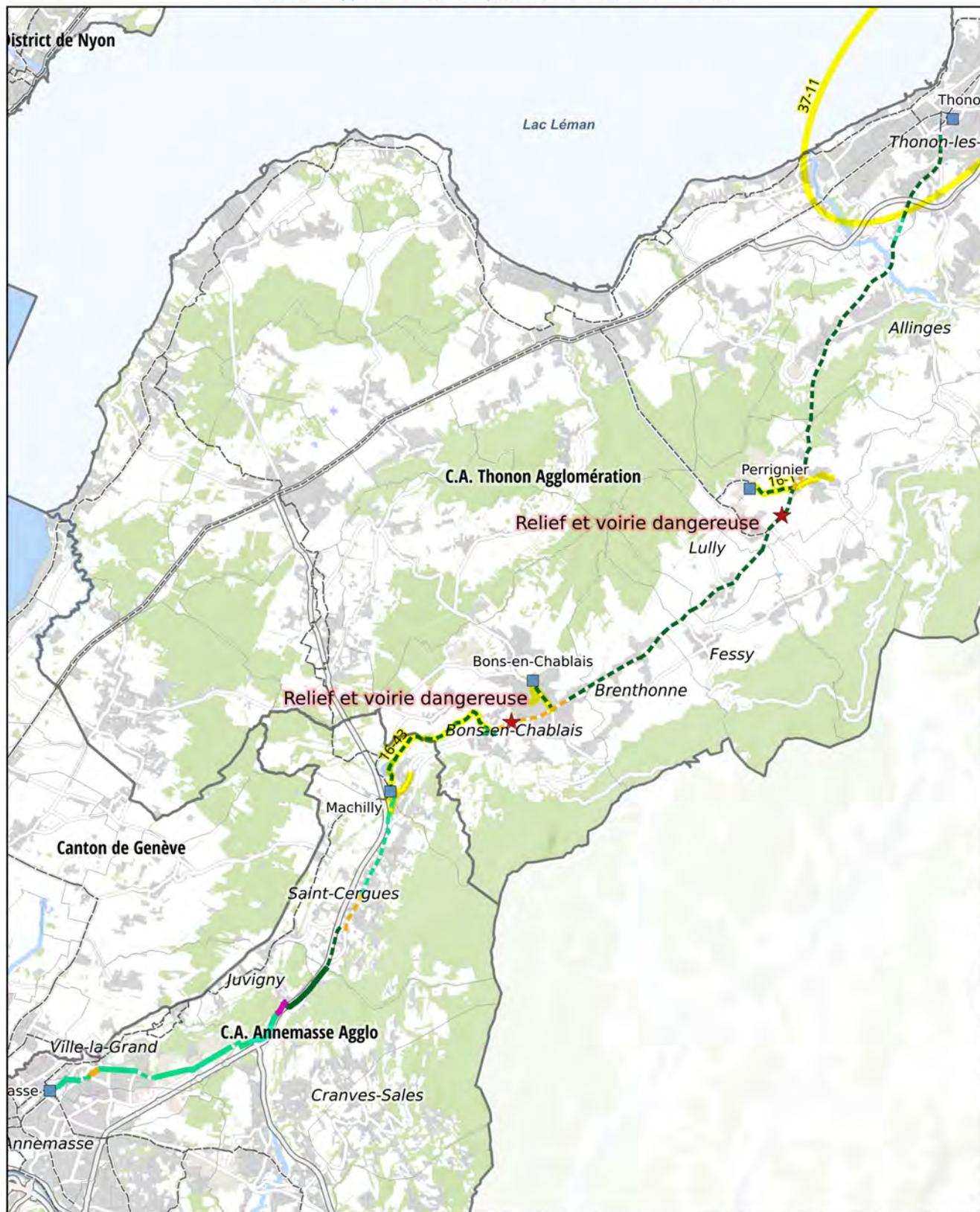
Annemasse Agglomération, CA Thonon Agglomération

Maîtres d'ouvrages	Annemasse Agglo, Thonon Agglo
Objectifs et arguments	<ul style="list-style-type: none"> · Itinéraire complémentaire, en parallèle de la ViaRhôna, permettant une desserte des communes du pied des Voirons jusqu'à la Maladière et Thonon les Bains (axe RD903) · En priorité, les aménagements doivent permettre de sécuriser la pratique pour le rabattement depuis les pôles de vie et les 5 gares du Léman Express situées sur l'itinéraire. · Cet itinéraire est connecté aux itinéraires n°4, 22, 26, 44 au niveau de la commune d'Annemasse, à l'itinéraire n°22 à Machilly, à l'itinéraire n°25 à Perrignier et à l'itinéraire n°23 à Thonon-les-Bains.
Études en cours	Études fines à réaliser, par secteurs ou par intercommunalité. Échanges techniques à engager avec le CD74 dès à présent.
Cofinancements	Agglomérations / communes / CD74 / ATMB / DSIL ou DETR
Mesures PA liées	16-1 ; 16-32 ; 16-34 ; 16-43 ; 37-11

État d'avancement des réalisations



Aménagements et points durs identifiés



Aménagements existants	Aménagements envisagés	Éléments connexes identifiés
Site propre (voie verte ou piste cyclable)	Site propre	Contraintes ponctuelles
Aménagement cyclable sur chaussée (marquage ou bande)	Aménagement cyclable sur chaussée	Mesures PA-MD liées PA1, PA2, PA3
Modération des vitesses	Modération des vitesses	Gare
Route partagée avec amélioration de la signalétique	Route partagée avec amélioration de la signalétique	Limite communale
Autres itinéraires inscrits au schéma du Grand Genève	Corridor d'intention	Limites intercommunalités, Cantons ou frontières

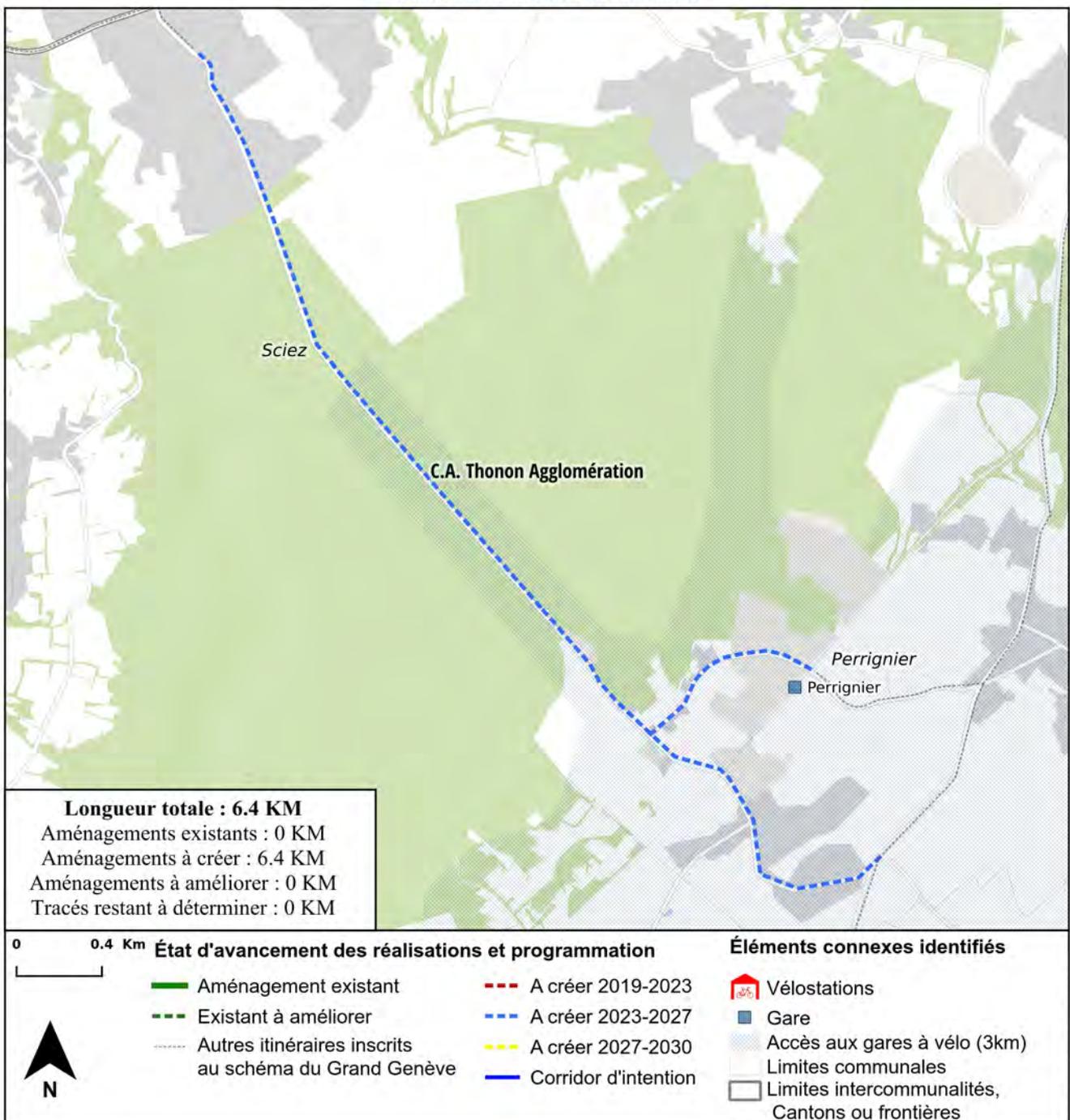
Propriété : Grand Genève | Sources : données territoriales, contributeurs OSM | Réalisation : ACUM - OXALIS, 2019 | contact : andreas.stussi@etat.ge.ch

N°25 - Sciez-Perrignier

CA Thonon Agglomération

Maîtres d'ouvrages	CD74 et Thonon Agglo
Objectifs et arguments	<ul style="list-style-type: none"> Cet itinéraire s'inscrit dans le cadre des mesures annexes à la liaison routière Machilly-Thonon et à l'aménagement de l'échangeur de Perrignier. Il est préconisé des aménagements en site propre, au regard des vitesses et de l'augmentation prévisible du trafic. Cet itinéraire constitue un barreau intéressant entre Sciez (ViaRhôna) et Perrignier. En outre, il permettra une desserte sécurisée pour les cycles de la gare de Perrignier. La maîtrise d'ouvrage est portée par le CD74 (lien avec la liaison routière Machilly-Thonon). Cet itinéraire est connecté aux itinéraires n°22 et 23 au niveau de la commune de Sciez, et à l'itinéraire n°24 au niveau de la commune de Perrignier (connection gare et RD903).
Études en cours	Études de faisabilité (2019) par le CD74. Étude programmée en 2019-2020 sur le rabattement gares Bons et Perrignier.
Cofinancements	RAURA / ATMB / CD74 / TA / communes (+ PA4 ?)
Mesures PA liées	

État d'avancement des réalisations



Aménagements et points durs identifiés



Propriété : Grand Genève | Sources : données territoriales, contributeurs OSM | Réalisation : ACUM - OXALIS, 2019 | contact: andreas.stussi@etat.ge.ch

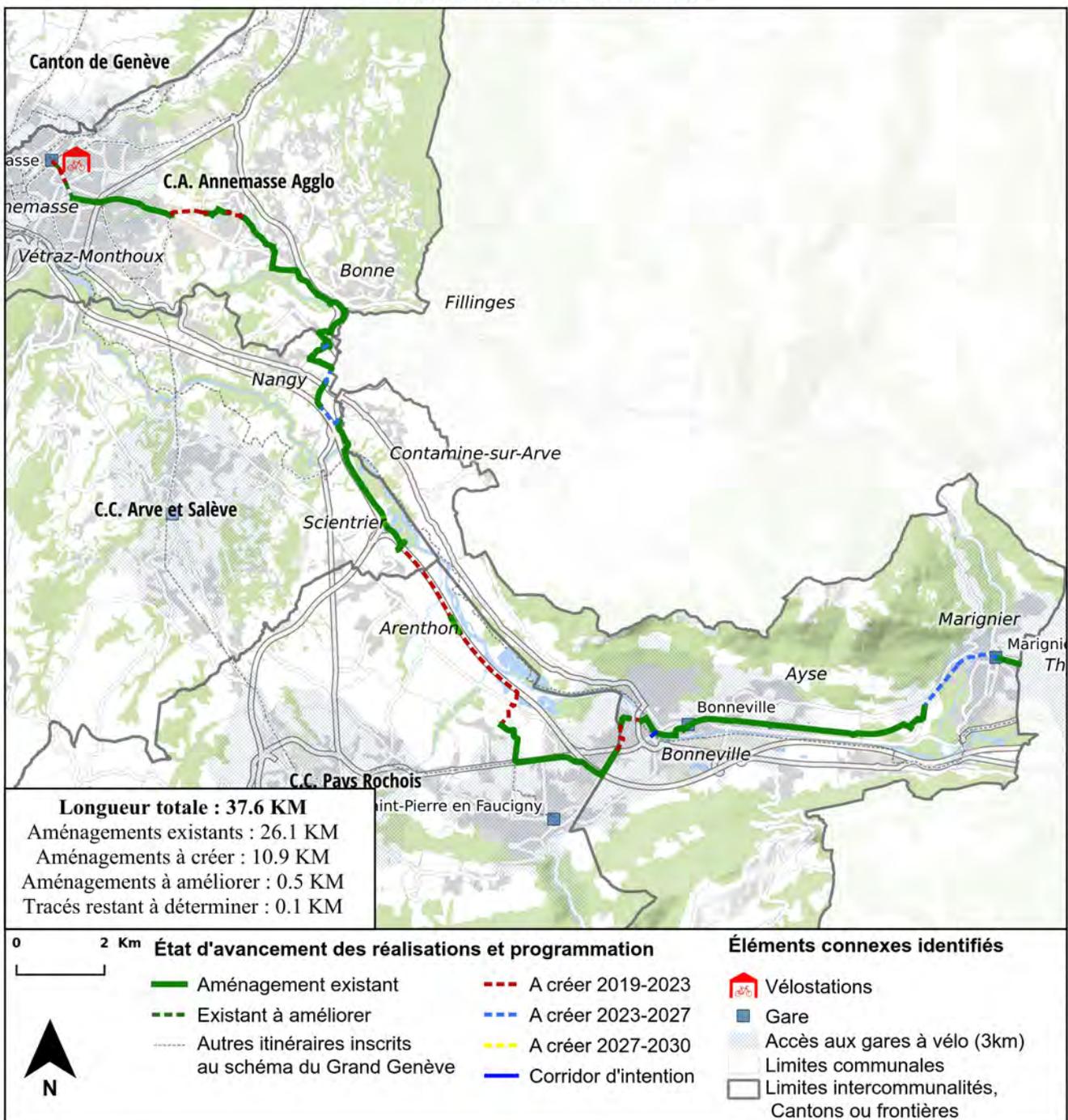
Aménagements existants		Aménagements envisagés		Éléments connexes identifiés	
	Site propre (voie verte ou piste cyclable)		Site propre		Contraintes ponctuelles
	Aménagement cyclable sur chaussée (marquage ou bande)		Aménagement cyclable sur chaussée		Mesures PA-MD liées PA1, PA2, PA3
	Modération des vitesses		Modération des vitesses		Gare
	Route partagée avec amélioration de la signalétique		Route partagée avec amélioration de la signalétique		Limite communale
	Autres itinéraires inscrits au schéma du Grand Genève		Corridor d'intention		Limites intercommunalités, Cantons ou frontières

N°26 - Véloroute du Léman au Mont Blanc

Annemasse Agglo, CC Arve et Salève, CC Pays Rochois, CC Faucigny-Glières

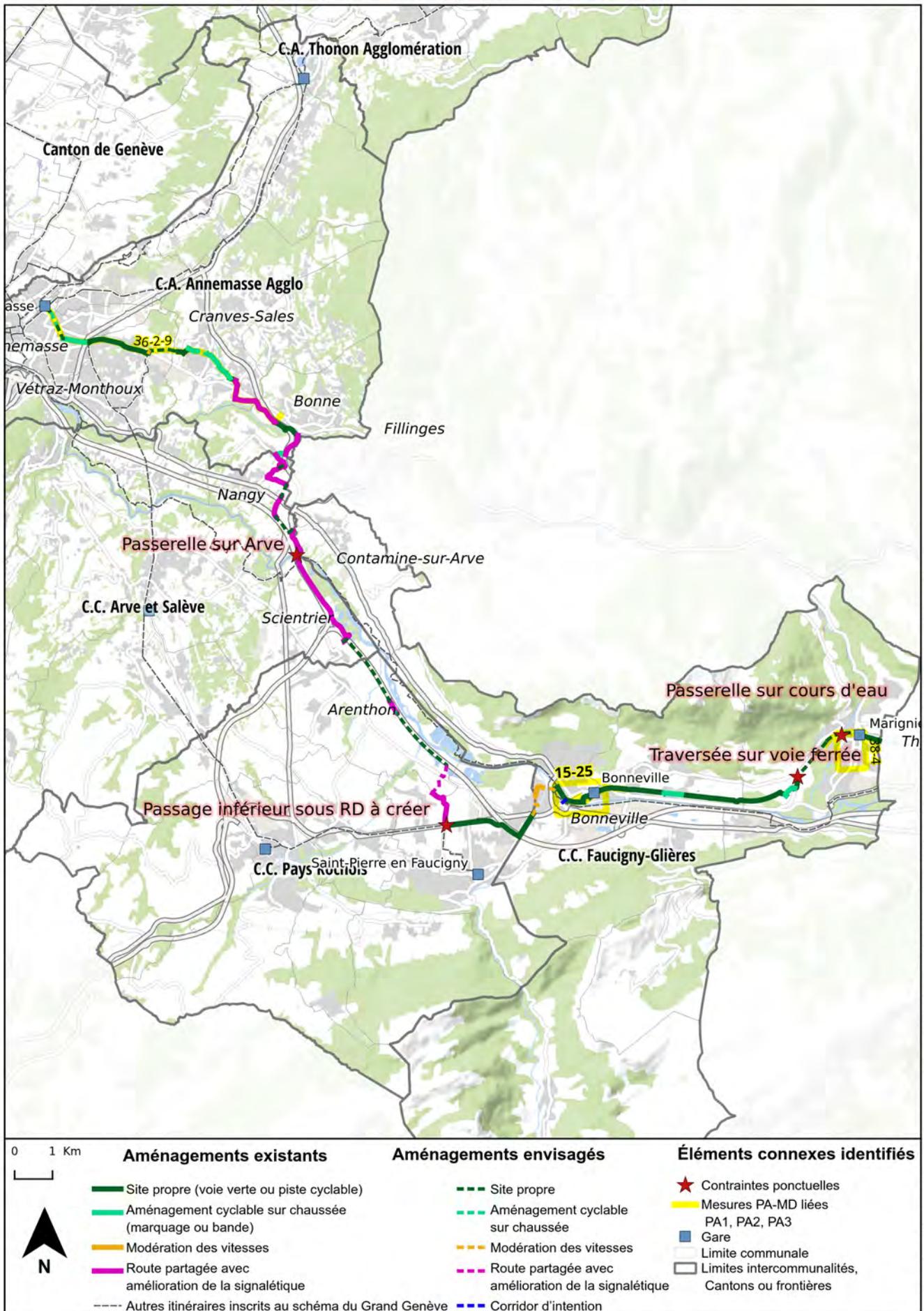
Maîtres d'ouvrages	CD Haute Savoie, Annemasse Agglo, CC Arve et Salève, communes du Pays Rochois, CC Faucigny Glières
Objectifs et arguments	<ul style="list-style-type: none"> · La véloroute Léman-Mont Blanc traverse 4 intercommunalités du Grand Genève. Ce projet, inscrit au schéma national des VVV avec l'identifiant V61, est déjà bien avancé et bénéficie du soutien du CD74 (financement et maîtrise d'ouvrage sur certains secteurs). · Cette véloroute, majoritairement en site propre, apporte une structure au réseaux cyclables locaux des territoires qui s'y raccordent. · Cet itinéraire est connecté aux itinéraires n°04, 22, 24 au niveau de la gare d'Annemasse, à l'itinéraire n°27 à Vétraz-Monthoux et St-Pierre-en-Faucigny, et à l'itinéraire n°44-chemin rustique au niveau du nœud de Findrol et du centre de Bonneville.
Études en cours	Tracés validés sur CCPR. Traversée de Marignier en négociation CD74/ville.
Cofinancements	Maitres d'ouvrages dont CD74 / DSIL ou DETR / Fonds Mobilités Actives (points durs)
Mesures PA liées	15-15 ; 15-25 ; 36-2-9 ; 38-2 ; 38-3 ; 38-4

État d'avancement des réalisations



Propriété : Grand Genève | Sources : données territoires, contributeurs OSM | Réalisation : ACUM - OXALIS, 2019 | contact: andreas.stussi@etat.ge.ch

Aménagements et points durs identifiés



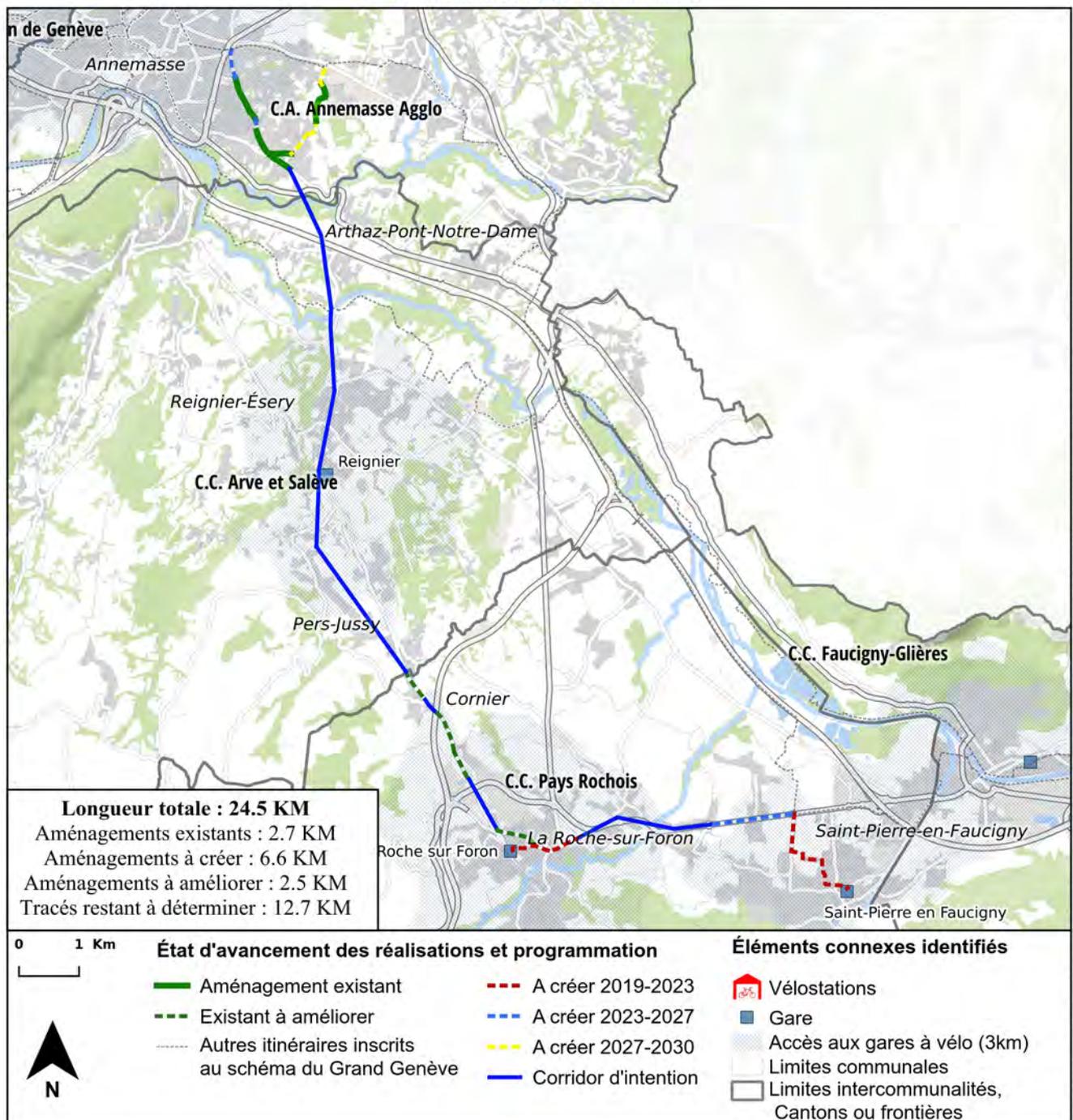
Propriété : Grand Genève | Sources : données territoriales, contributeurs OSM | Réalisation : ACUM - OXALIS, 2019 | contact: andreas.stussi@etat.ge.ch

N°27 - Annemasse-Reignier-La Roche-sur-Foron-St Pierre en Faucigny

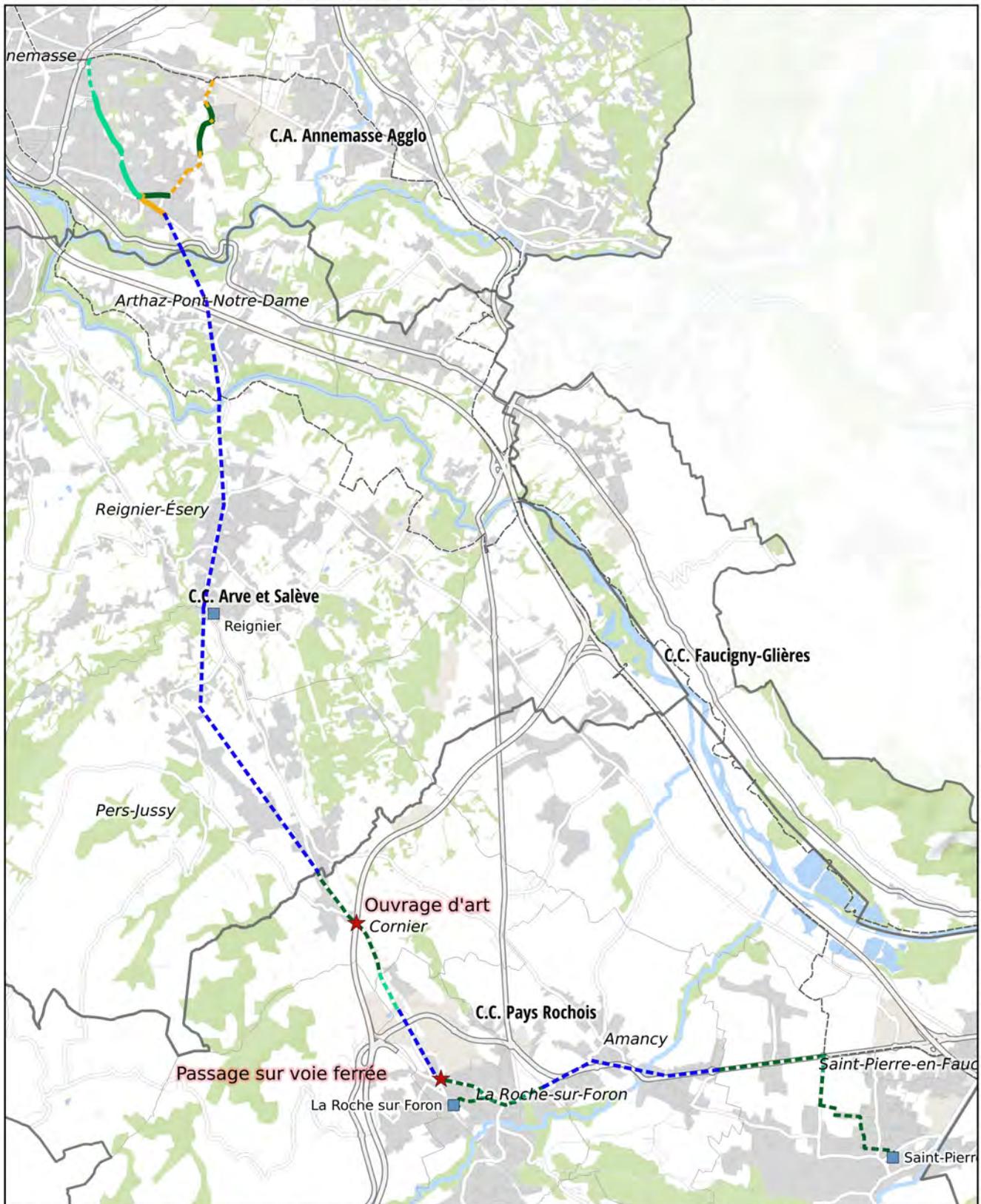
Annemasse Agglo, CC Arve et Salève, CC Pays Rochois

Maîtres d'ouvrages	Annemasse Agglo, CC Arve et Salève, CC Pays Rochois
Objectifs et arguments	<ul style="list-style-type: none"> Cet itinéraire fait le lien entre trois intercommunalités du Grand Genève et relie les principaux pôles de vie, d'activités et de transports (3 gares). Une large part du tracé reste à déterminer, notamment hors agglomération. Les aménagements doivent offrir un cadre de pratique sécurisé mais également efficace. Cet itinéraire est connecté à l'itinéraire n°26 au niveau des communes de Vétraz-Monthoux et St Pierre en Faucigny, et à l'itinéraire n°44 au niveau du « Pont Neuf » sur l'Arve.
Études en cours	Étude globale d'itinéraire à réaliser. Plans communaux Modes doux (La Roche/Foron et St Pierre en Faucigny) ou emplacements réservés dans PLU sur secteurs à enjeux (centre/gares).
Cofinancements	CC et CA / communes / CD74 / DSIL ou DETR
Mesures PA liées	

État d'avancement des réalisations



Aménagements et points durs identifiés



Propriété : Grand Genève | Sources : données territoriales, contributeurs OSM | Réalisation : ACUM - OXALIS, 2019 | contact: andreas.stussi@etat.ge.ch

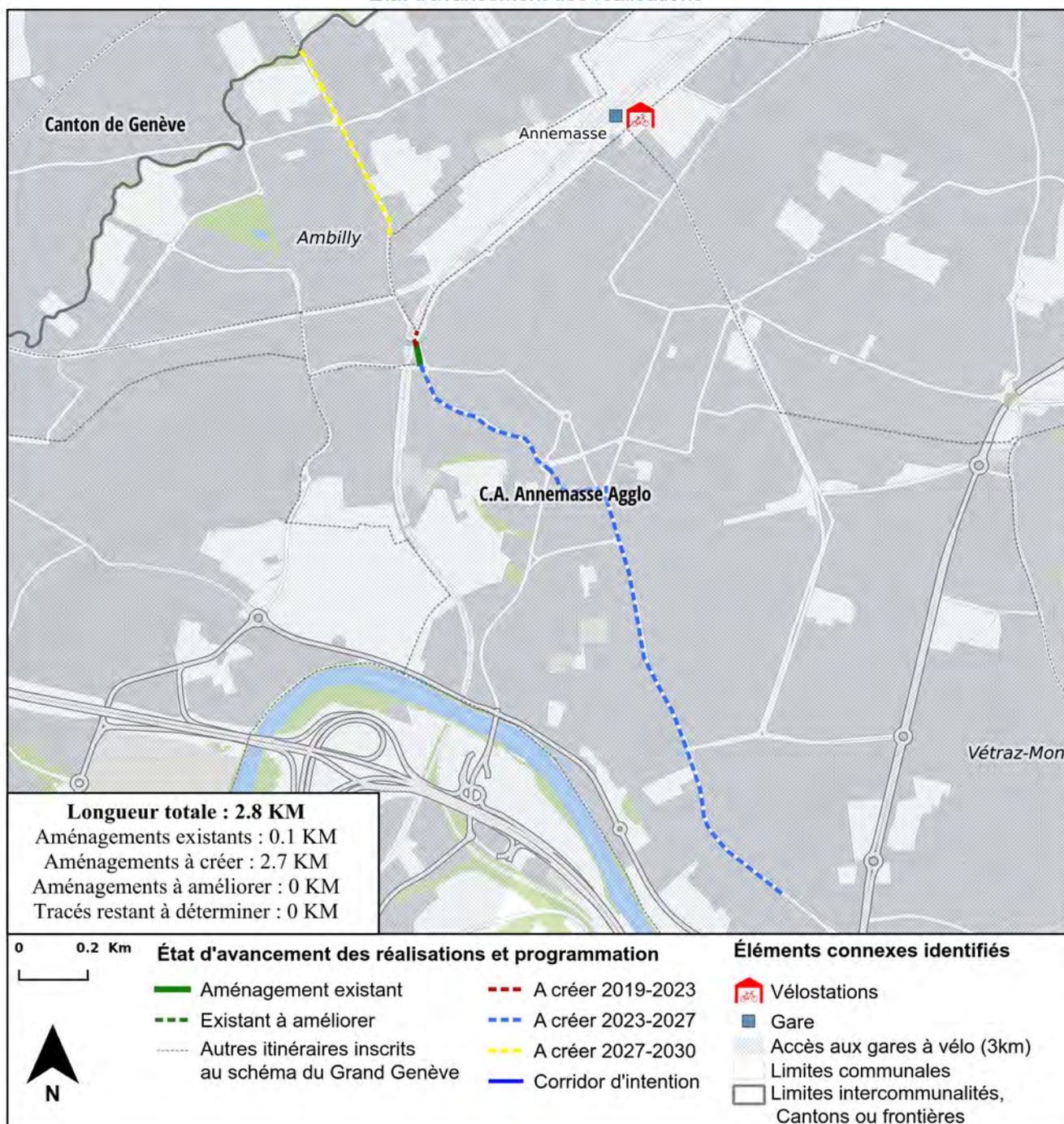
Aménagements existants		Aménagements envisagés		Éléments connexes identifiés	
	Site propre (voie verte ou piste cyclable)		Site propre		Contraintes ponctuelles
	Aménagement cyclable sur chaussée (marquage ou bande)		Aménagement cyclable sur chaussée		Mesures PA-MD liées PA1, PA2, PA3
	Modération des vitesses		Modération des vitesses		Gare
	Route partagée avec amélioration de la signalétique		Route partagée avec amélioration de la signalétique		Limite communale
	Autres itinéraires inscrits au schéma du Grand Genève		Corridor d'intention		Limites intercommunalités, Cantons ou frontières

N°28 - Traversée Nord-Sud d'Annemasse

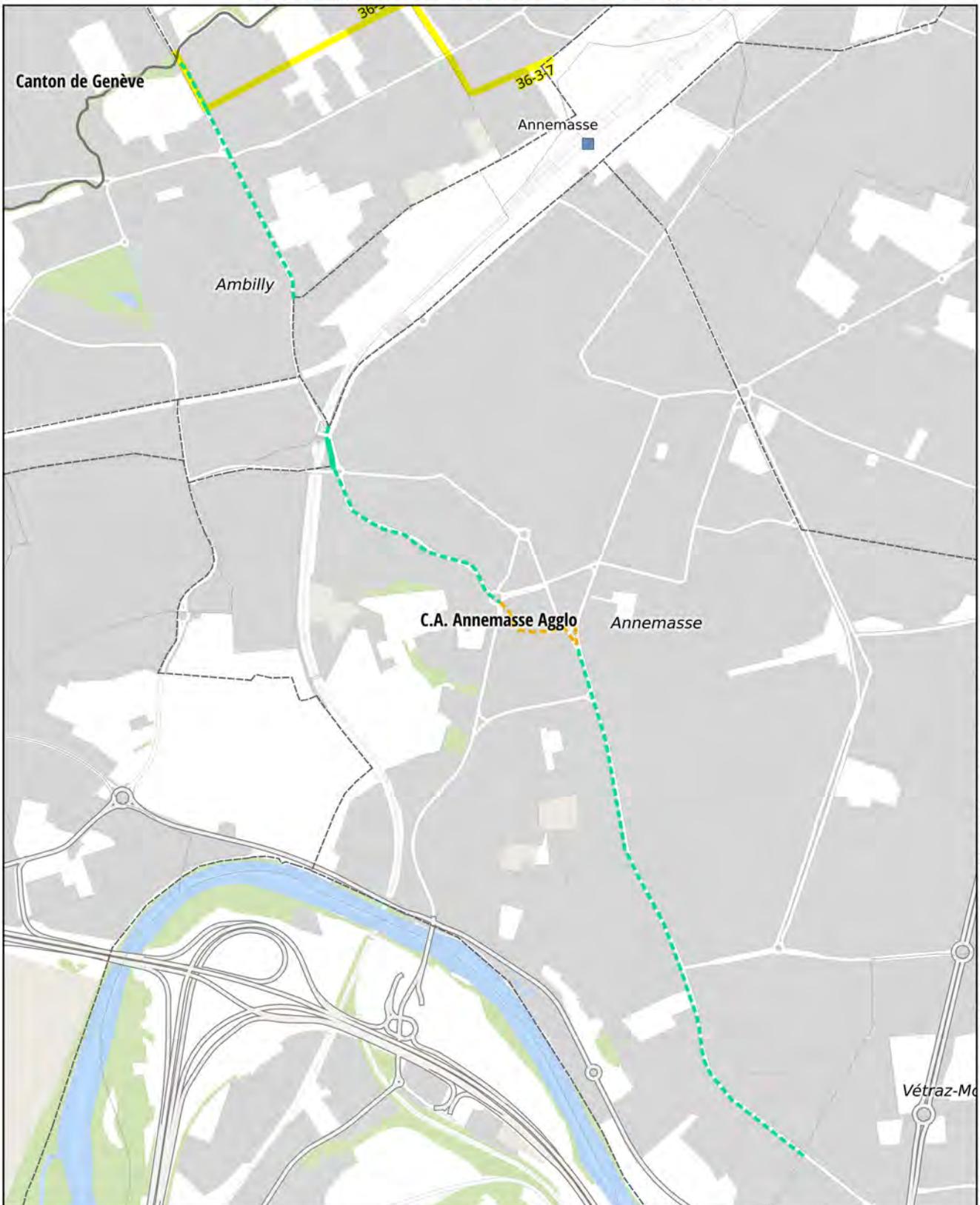
Annemasse Agglomération

Maîtres d'ouvrages	Annemasse Agglo
Objectifs et arguments	<ul style="list-style-type: none"> Cet itinéraire s'inscrit sur le réseau routier structurant d'Annemasse (rue du Salève, route de Bonneville). Les aménagements doivent garantir sécurité, performance et continuité aux cycles. Cet itinéraire est discontinu puisqu'il se superpose aux itinéraires 04 et 22 à l'ouest de la gare d'Annemasse. Cet itinéraire est connecté aux itinéraires n°04, 22 et 29 sur le secteur rue du Jura / rue des Négociants / rue du Baron de Loë, et à l'itinéraire n°03 à la douane de Mon-Idée.
Études en cours	Études techniques à réaliser.
Cofinancements	Annemasse agglomération
Mesures PA liées	36-3-7

État d'avancement des réalisations



Aménagements et points durs identifiés



Aménagements existants	Aménagements envisagés	Éléments connexes identifiés
Site propre (voie verte ou piste cyclable)	Site propre	Contraintes ponctuelles
Aménagement cyclable sur chaussée (marquage ou bande)	Aménagement cyclable sur chaussée	Mesures PA-MD liées PA1, PA2, PA3
Modération des vitesses	Modération des vitesses	Gare
Route partagée avec amélioration de la signalétique	Route partagée avec amélioration de la signalétique	Limite communale
Autres itinéraires inscrits au schéma du Grand Genève	Corridor d'intention	Limites intercommunalités, Cantons ou frontières

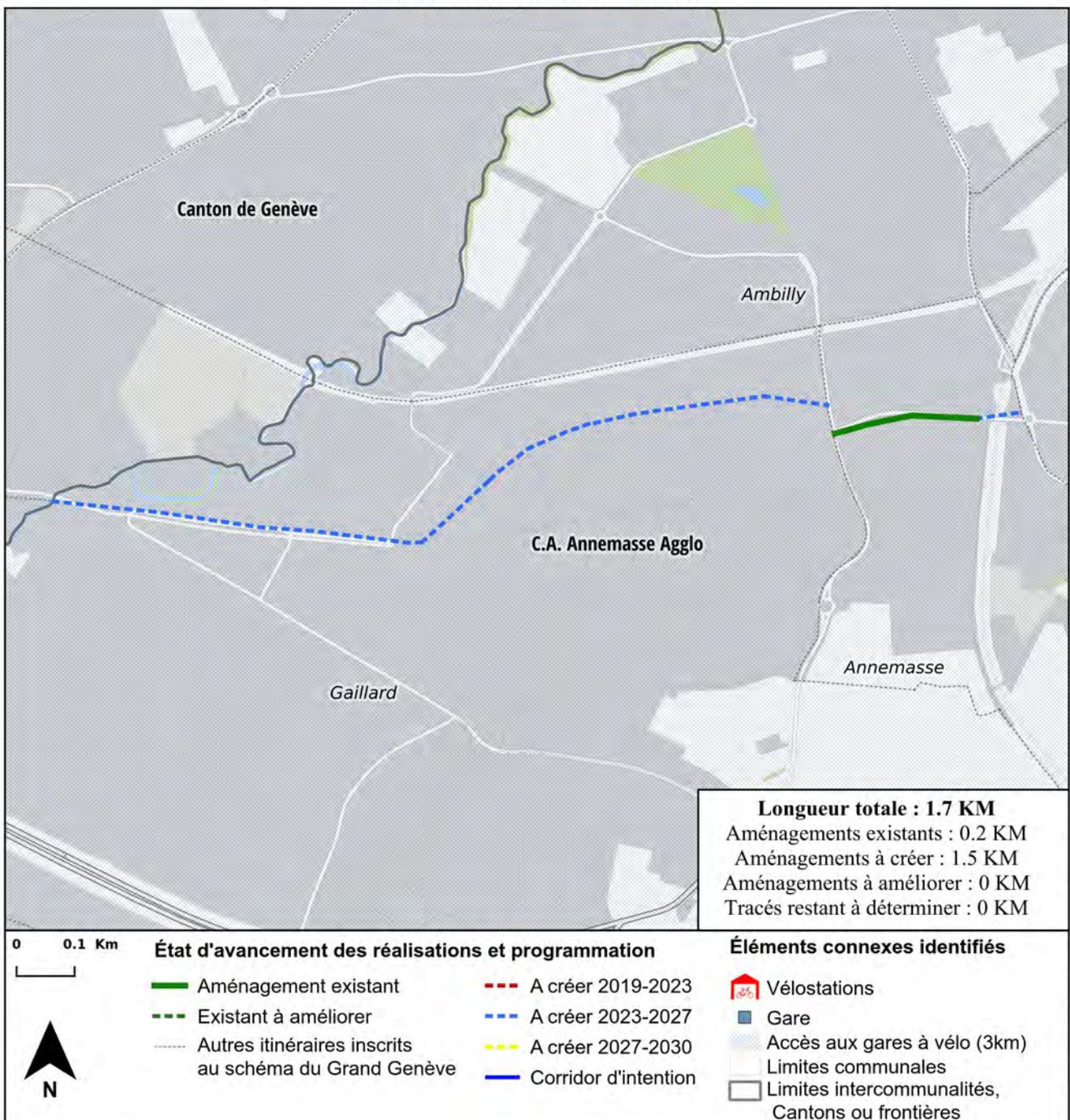
Propriété : Grand Genève | Sources : données territoriales, contributeurs OSM | Réalisation : ACUM - OXALIS, 2019 | contact : andreas.stussi@etat.ge.ch

N°29 - Genève-Annemasse via Chêne Bourgeries-Moillesulaz

Annemasse Agglomération

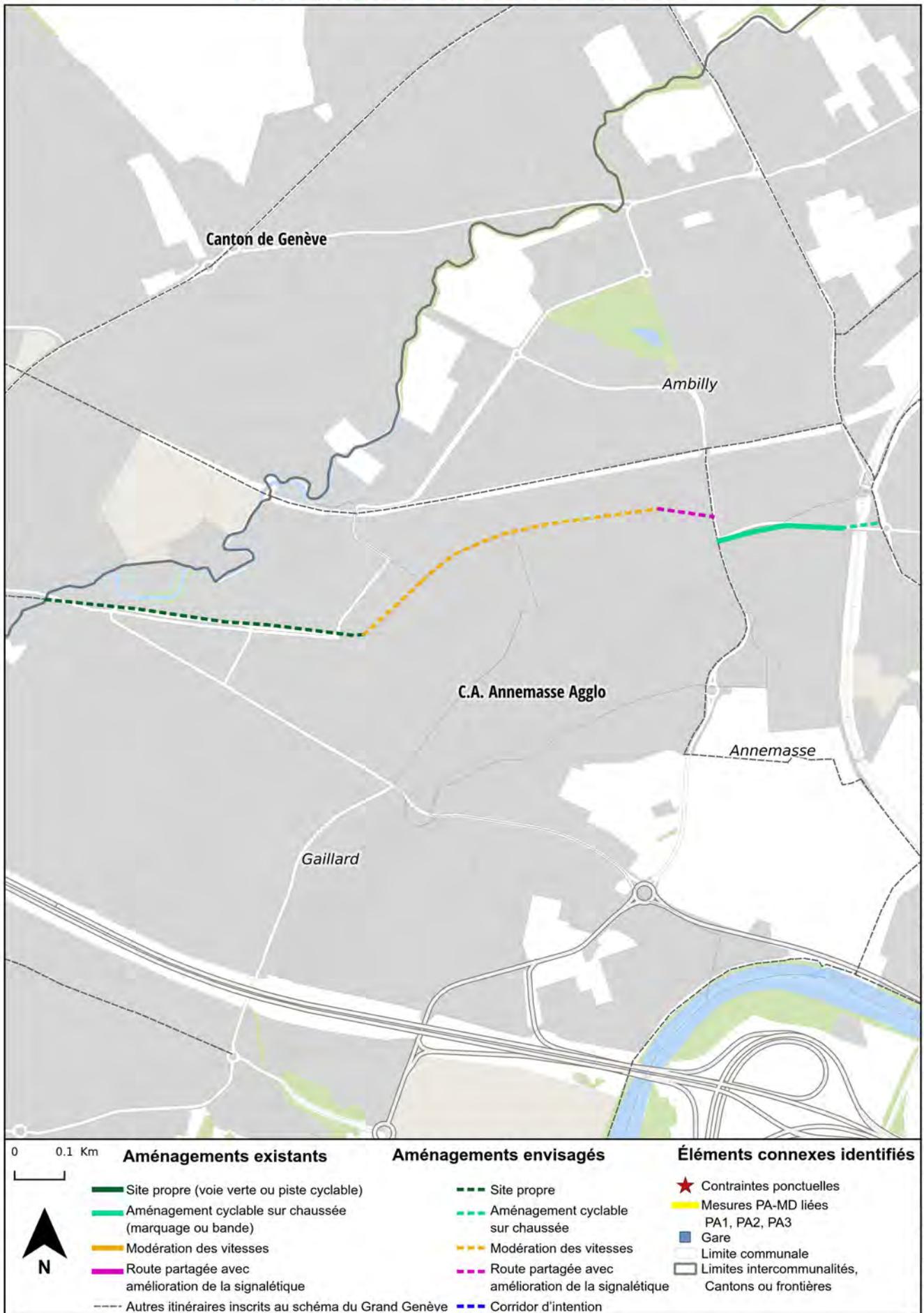
Maitres d'ouvrages	Annemasse Agglo
Objectifs et arguments	<ul style="list-style-type: none"> Cet itinéraire doit permettre de desservir les communes d'Ambilly et Gaillard, ainsi que d'améliorer les conditions de circulation et sécurité pour les cycles à la douane de Moillesulaz. L'aménagement de la RD1205, avec ajout d'aménagements cyclables en site propre en majorité, doit être conçu en continuité des aménagements en Suisse sur Thônex, Chêne Bourg et Chêne-Bourgeries (itinéraire pénétrant n°07). Cet itinéraire est connecté à l'itinéraire n°07 à la douane de Moillesulaz et aux itinéraires n°04, 22 et 28 sur le secteur rue de l'Helvétie / rue de Genève / rue des Négociants.
Études en cours	Études techniques à réaliser.
Cofinancements	Annemasse agglomération
Mesures PA liées	

État d'avancement des réalisations



Propriété : Grand Genève | Sources : données territoriales, contributeurs OSM | Réalisation : ACUM - OXALIS, 2019 | contact: andreas.stussi@etat.ge.ch

Aménagements et points durs identifiés



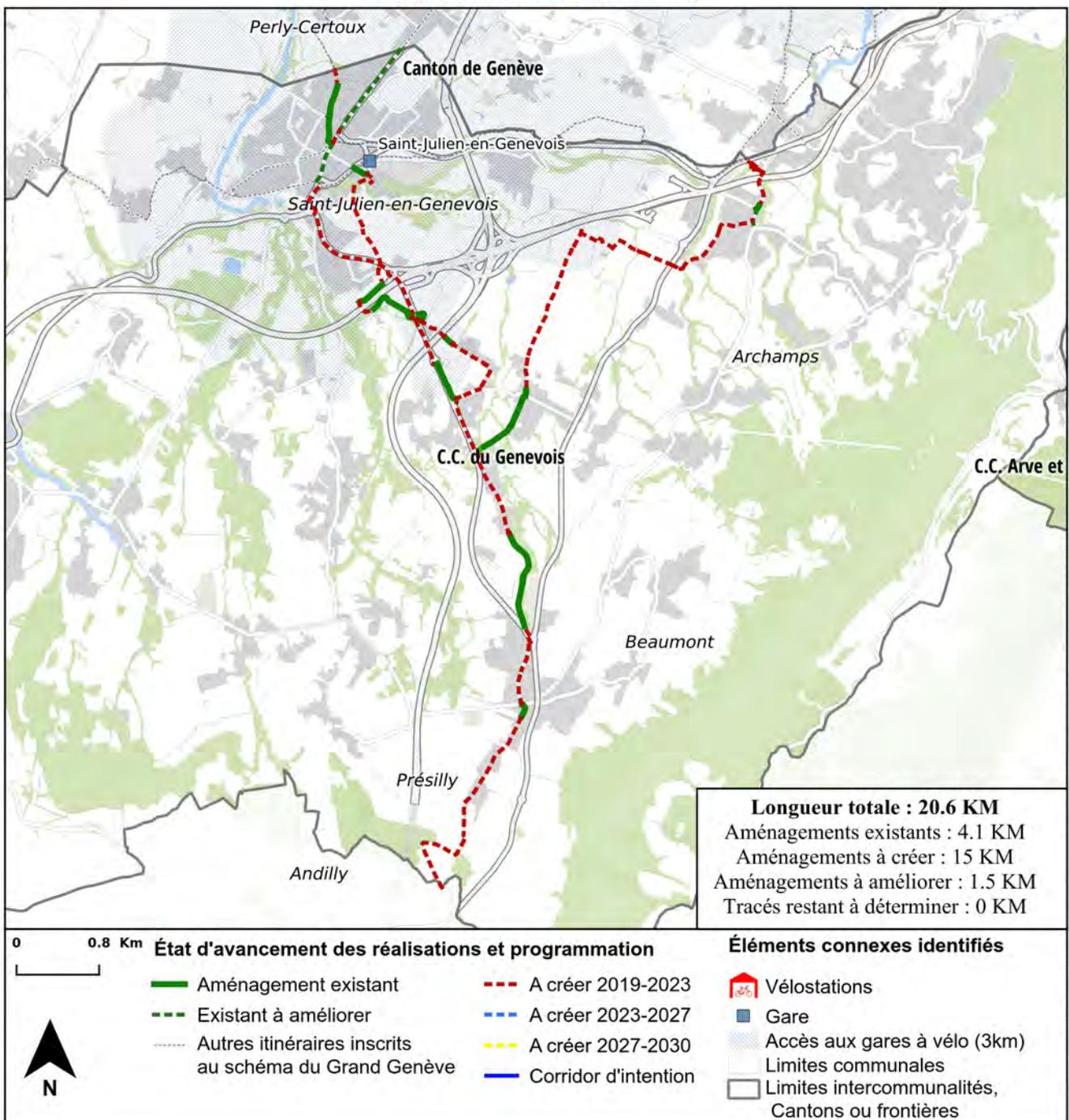
Propriété : Grand Genève | Sources : données territoriales, contributeurs OSM | Réalisation : ACUM - OXALIS, 2019 | contact: andreas.stussi@etat.ge.ch

N°30 - St-Julien-Archamps-Annecy

CC du Genevois

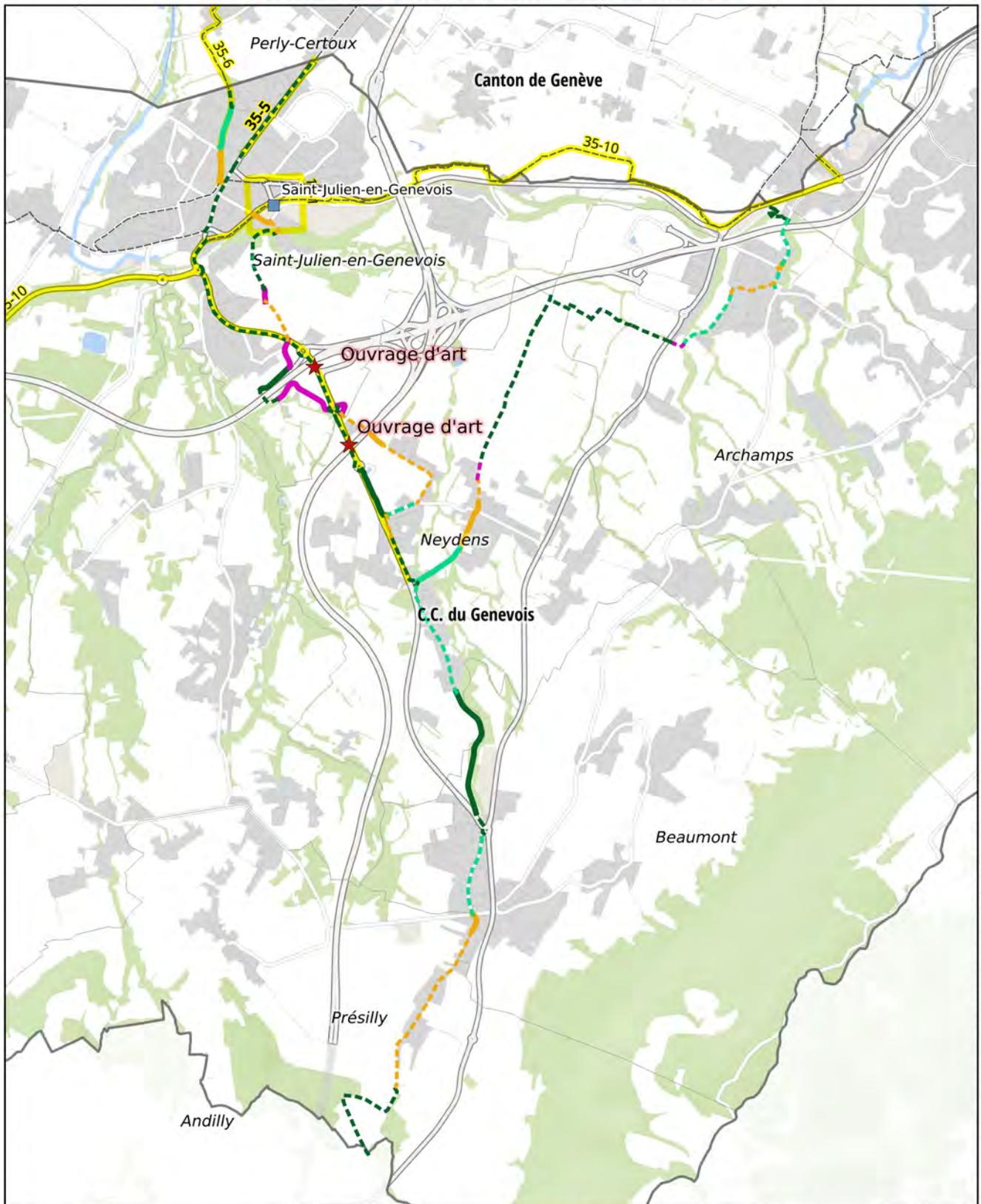
Maîtres d'ouvrages	CC Genevois
Objectifs et arguments	<ul style="list-style-type: none"> Cet itinéraire structurant Nord-Sud à l'échelle de la CCG dessert de nombreux pôles de vie (St Julien, Archamps, Neydens), d'activités (Vitam et Archamps Technopole) ou de transports (P+R de Collonges et Beaumont, gare SNCF de St Julien et futur tramway). La connexion au Canton de Genève est assurée à la douane de Perly et à la douane de Landecy. Ce double itinéraire se poursuit avec des aménagements sur le réseau structurant suisse. Cet itinéraire s'inscrit également dans un itinéraire plus large Genève-Cruseilles-Annecy. Cet itinéraire est connecté aux itinéraires n°11 et 12 au niveau de la commune de St Julien en Genevois et à l'itinéraire n°10 à hauteur de Landecy/Croix de Rozon. Il croise aussi à deux reprises l'itinéraire ViaRhôna n°22 à St Julien centre et à la douane de Landecy.
Études en cours	Étude de faisabilité (2017) sur l'ensemble du linéaire (coût travaux et études : 4,9 M€HT). L'aménagement le long de la RD1201 nécessite un réaménagement global en boulevard urbain (long terme).
Cofinancements	CD74 / DSIL ou DETR
Mesures PA liées	14-1 ; 35-5 ; 35-6 ; 35-10

État d'avancement des réalisations



Propriété : Grand Genève | Sources : données territoriales, contributeurs OSM | Réalisation : ACUM - OXALIS, 2019 | contact: andreas.stussi@etat.ge.ch

Aménagements et points durs identifiés



Aménagements existants		Aménagements envisagés		Éléments connexes identifiés	
	Site propre (voie verte ou piste cyclable)		Site propre		Contraintes ponctuelles
	Aménagement cyclable sur chaussée (marquage ou bande)		Aménagement cyclable sur chaussée		Mesures PA-MD liées PA1, PA2, PA3
	Modération des vitesses		Modération des vitesses		Gare
	Route partagée avec amélioration de la signalétique		Route partagée avec amélioration de la signalétique		Limite communale
	Autres itinéraires inscrits au schéma du Grand Genève		Corridor d'intention		Limites intercommunalités, Cantons ou frontières

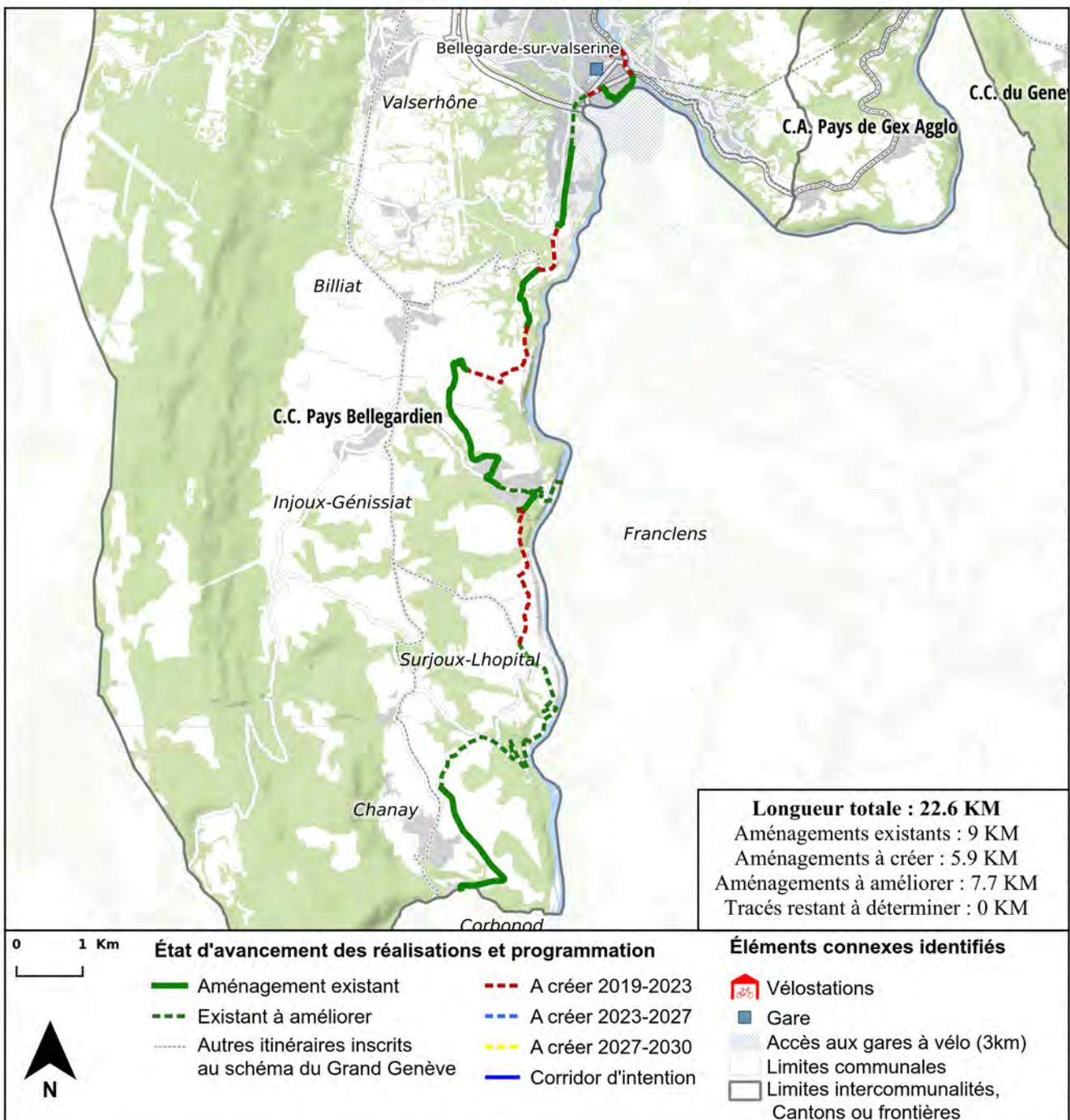
Propriété : Grand Genève | Sources : données territoriales, contributeurs OSM | Réalisation : ACUM - OXALIS, 2019 | contact: andreas.stussi@etat.ge.ch

N°31 - Connexion Bellegarde-ViaRhôna

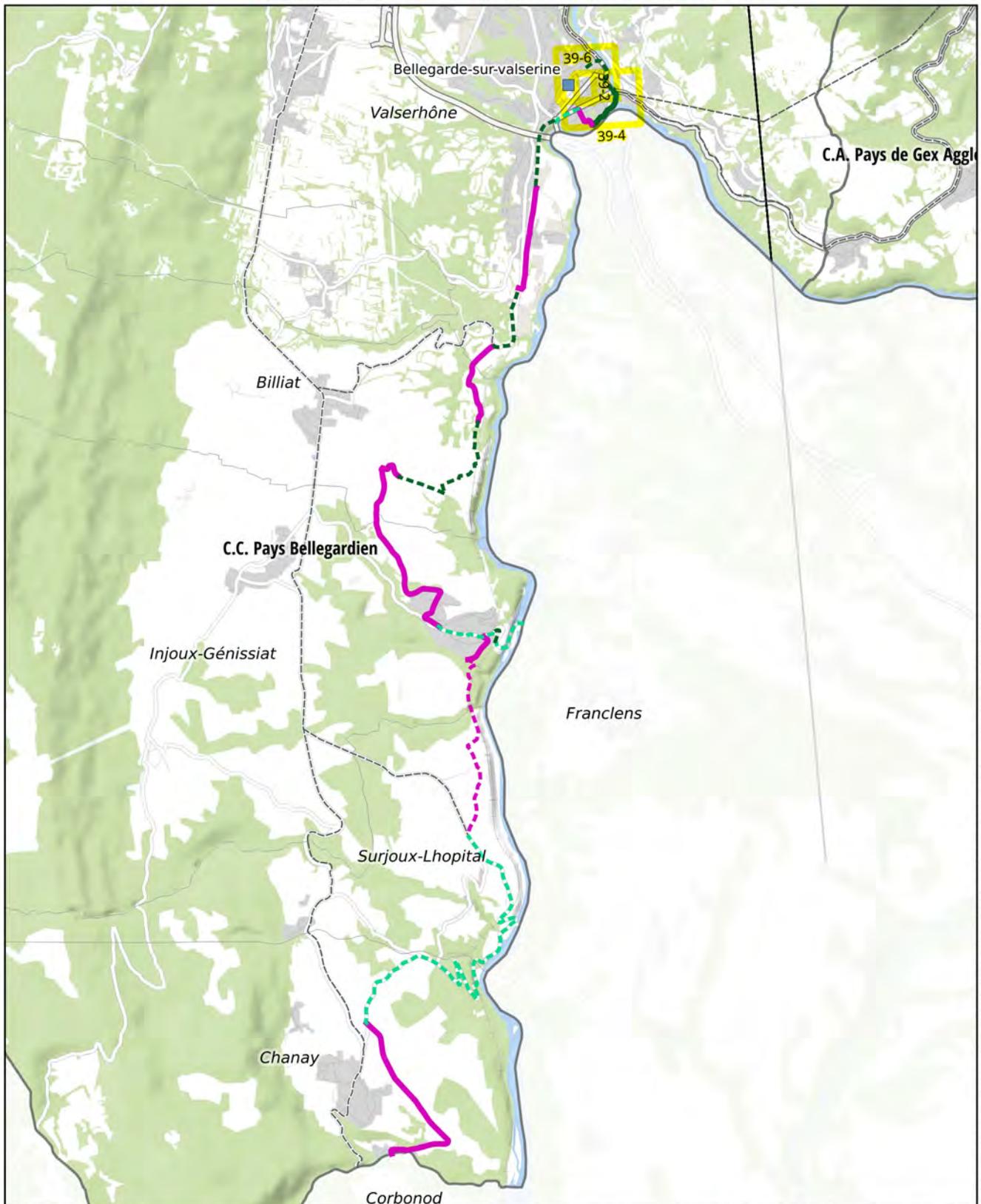
CC Pays Bellegardien

Maitres d'ouvrages	CC Pays Bellegardien
Objectifs et arguments	<ul style="list-style-type: none"> · Cette boucle permet de relier Bellegarde-sur-Valserine à l'Eurovéloroute n°17 – ViaRhôna (point de jonction à Seyssel sur le territoire de la C.C. Pays de Seyssel) · Elle permet également une desserte du centre de Bellegarde (notamment la gare) et des zones urbaines alentours. Cet itinéraire permet également de créer un itinéraire continu et sécurisé sur l'entrée de ville sud de Bellegarde. · Cet itinéraire est connecté aux itinéraires n°32, 33 et 34 au niveau de la commune de Bellegarde-sur-Valserine et à l'itinéraire n° 32 au niveau des communes de Vouvray, Villes, Billiat, Injoux.
Études en cours	Étude de faisabilité (2017) sur l'ensemble du linéaire (coût travaux : 1,2 M€HT).
Cofinancements	CCPB / CD01 / communes
Mesures PA liées	39-2 ; 39-4 ; 39-6

État d'avancement des réalisations



Aménagements et points durs identifiés



Aménagements existants		Aménagements envisagés		Éléments connexes identifiés	
	Site propre (voie verte ou piste cyclable)		Site propre		Contraintes ponctuelles
	Aménagement cyclable sur chaussée (marquage ou bande)		Aménagement cyclable sur chaussée		Mesures PA-MD liées PA1, PA2, PA3
	Modération des vitesses		Modération des vitesses		Gare
	Route partagée avec amélioration de la signalétique		Route partagée avec amélioration de la signalétique		Limite communale
	Autres itinéraires inscrits au schéma du Grand Genève		Corridor d'intention		Limites intercommunalités, Cantons ou frontières

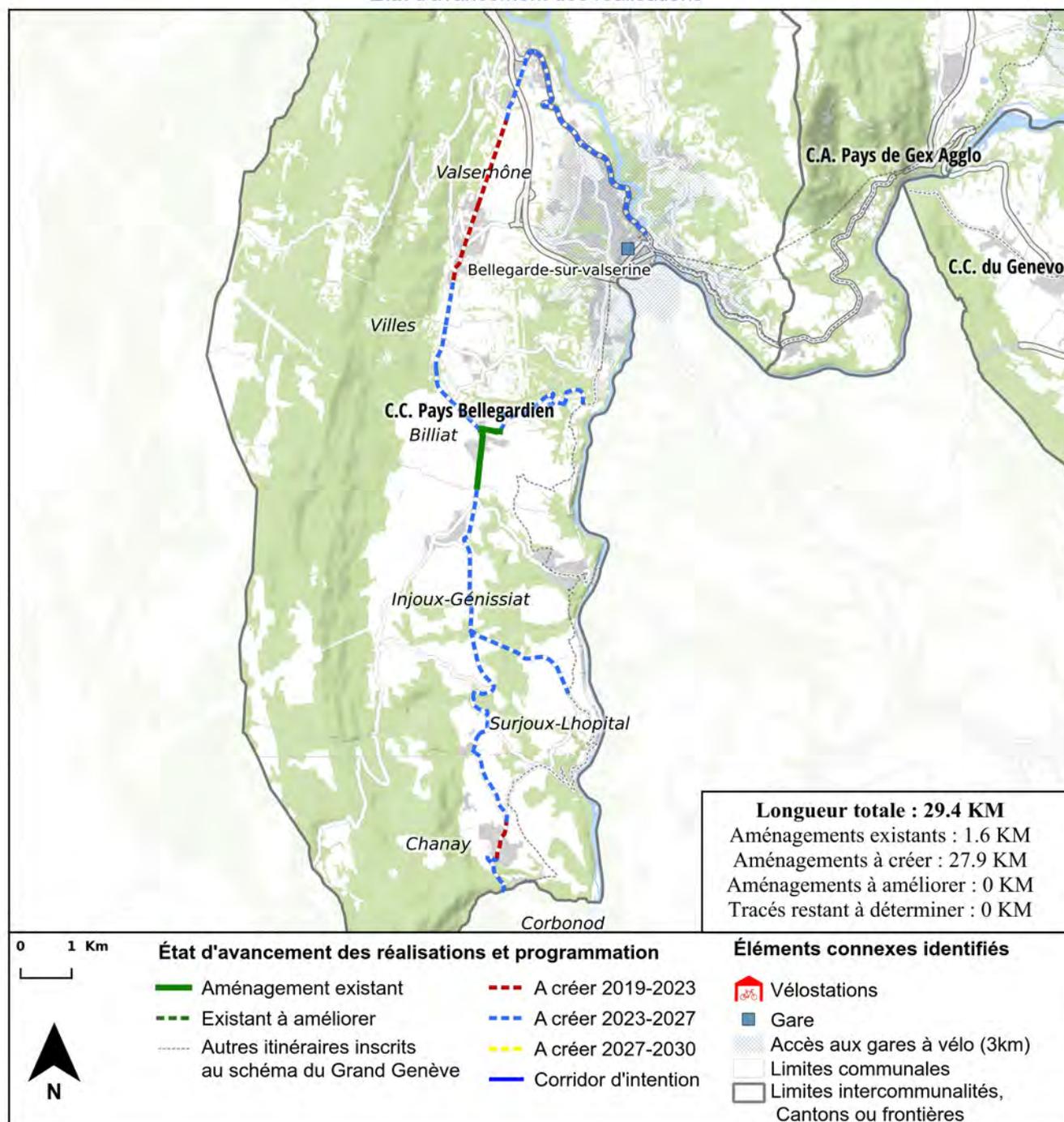
Propriété : Grand Genève | Sources : données territoriales, contributeurs OSM | Réalisation : ACUM - OXALIS, 2019 | contact: andreas.stussi@etat.ge.ch

N°32 - Boucle Bellegarde-Billiat

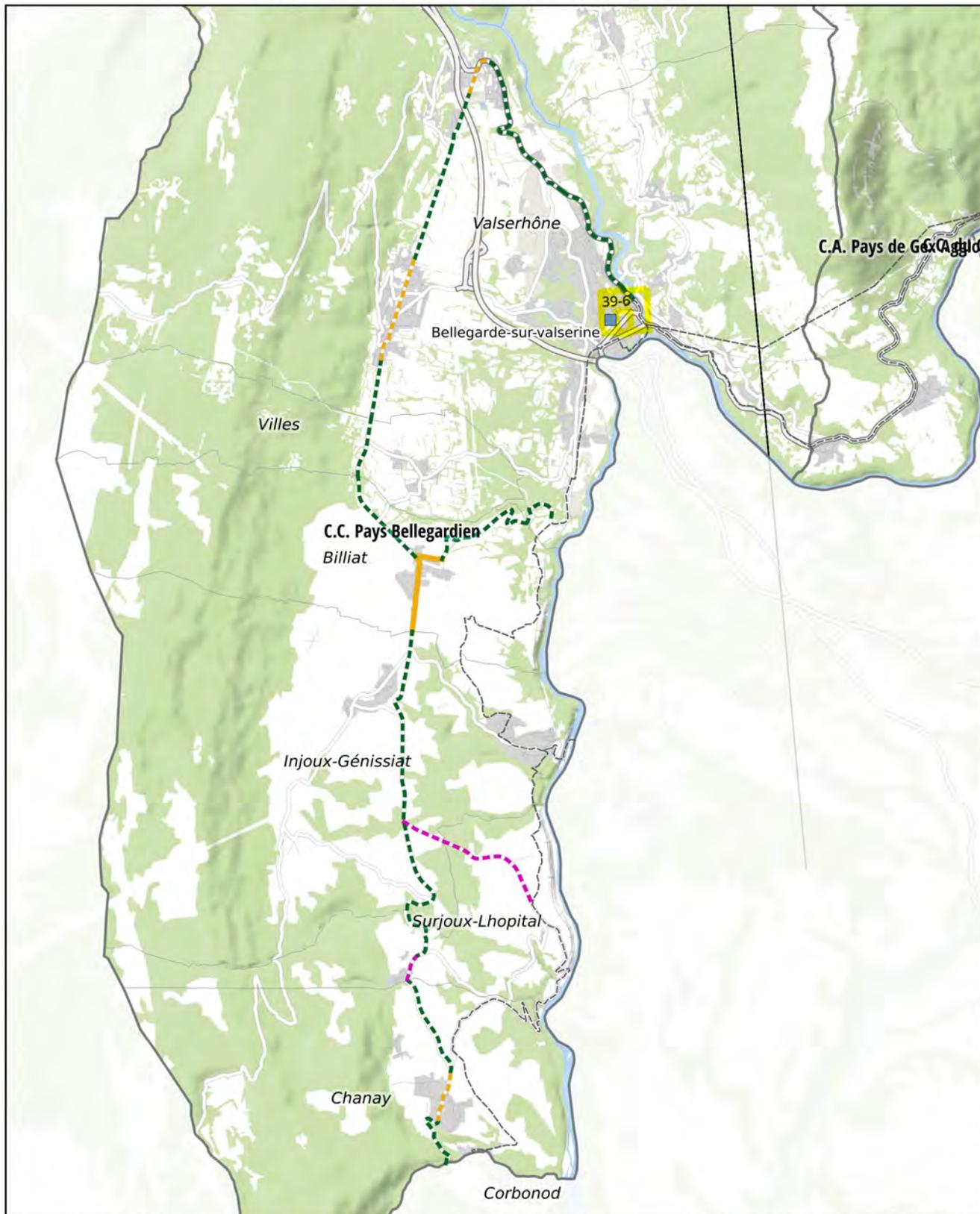
CC Pays Bellegardien

Maîtres d'ouvrages	CC Pays Bellegardien
Objectifs et arguments	<ul style="list-style-type: none"> Cet itinéraire constitue une boucle intéressante, connectant de nombreuses communes et permettant une jonction au Nord à Bellegarde, au Sud à la ViaRhôna. Les trafics recensés sur les RD991, RD25 et RD72a et les contraintes de relief amènent à privilégier des aménagements en site propre (échanges avec CD01 nécessaires). Cet itinéraire est connecté aux itinéraires n°31, 33 et 34 au niveau de la commune de Bellegarde-sur-Valserine et à l'itinéraire n° 31 au niveau des communes de Vouvray, Villes, Billiat, Injoux.
Études en cours	Études techniques à réaliser.
Cofinancements	CCPB / CD01 / communes
Mesures PA liées	39-2 ; 39-6

État d'avancement des réalisations



Aménagements et points durs identifiés



Aménagements existants		Aménagements envisagés		Éléments connexes identifiés	
	Site propre (voie verte ou piste cyclable)		Site propre		Contraintes ponctuelles
	Aménagement cyclable sur chaussée (marquage ou bande)		Aménagement cyclable sur chaussée		Mesures PA-MD liées PA1, PA2, PA3
	Modération des vitesses		Modération des vitesses		Gare
	Route partagée avec amélioration de la signalétique		Route partagée avec amélioration de la signalétique		Limite communale
	Autres itinéraires inscrits au schéma du Grand Genève		Corridor d'intention		Limites intercommunalités, Cantons ou frontières

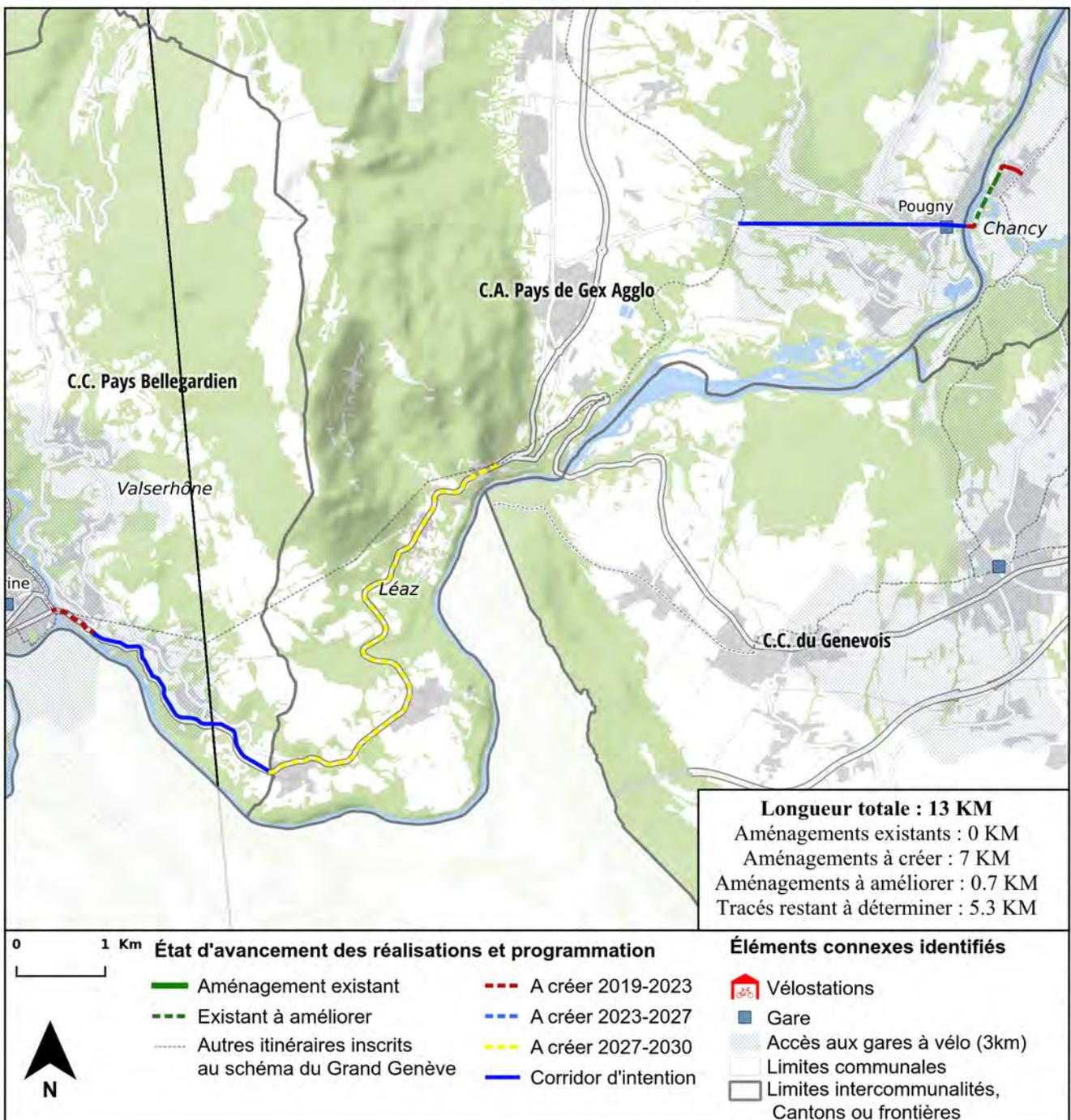
Propriété : Grand Genève | Sources : données territoriales, contributeurs OSM | Réalisation : ACUM - OXALIS, 2019 | contact: andreas.stussi@etat.ge.ch

N°33 - Chancy-Bellegarde

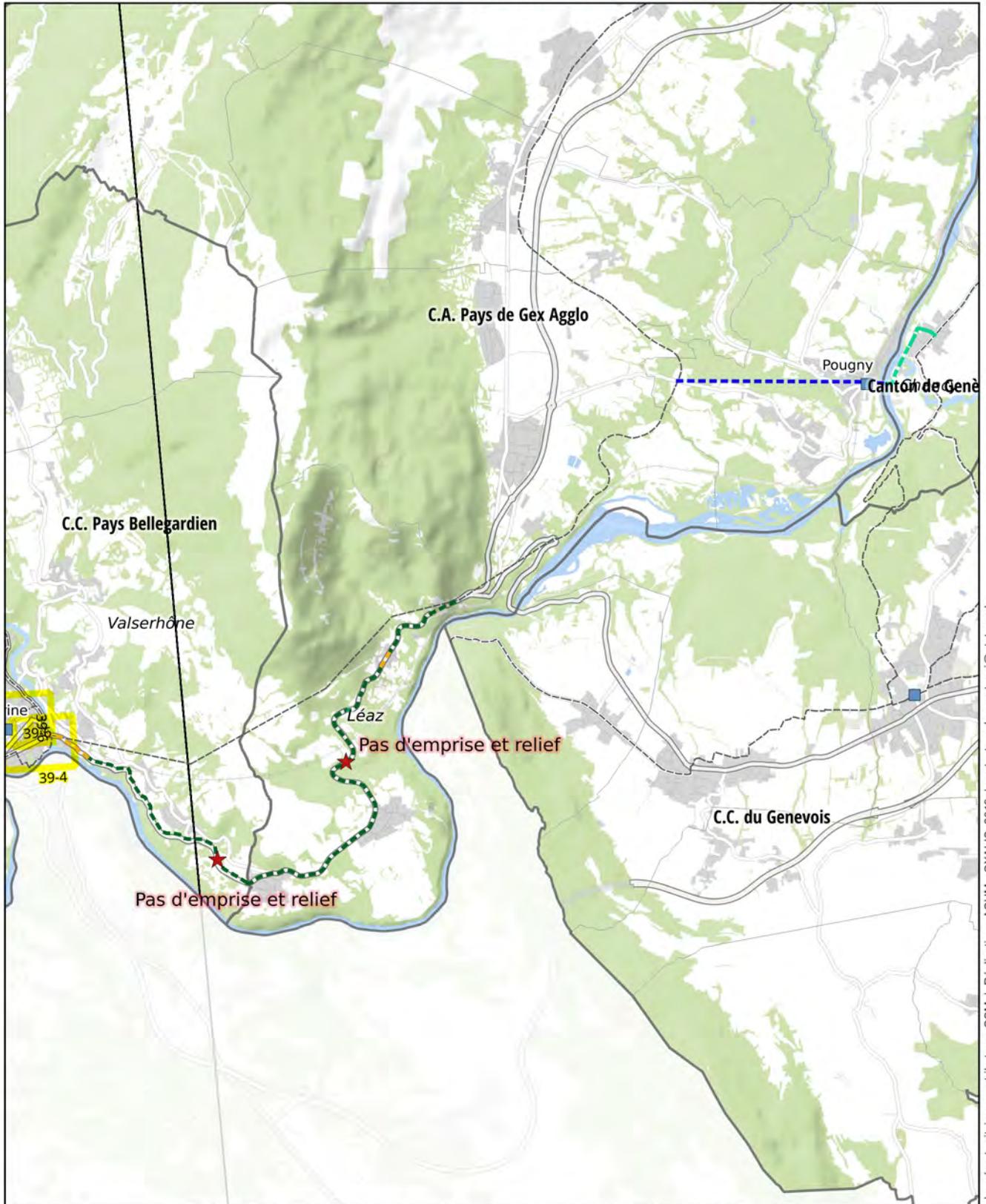
CC Pays Bellegardien, Pays de Gex Agglo, Canton de Genève

Maîtres d'ouvrages	CC Pays Bellegardien, Pays de Gex Agglo, Canton de Genève
Objectifs et arguments	<ul style="list-style-type: none"> Cet itinéraire est composé de 2 secteurs de part et d'autre du projet de voie verte sur l'emprise de la voie ferrée neutralisée (fiche n°34). Malgré des contraintes fortes de relief et trafic, ces tracés permettront le rabattement vers les gares de Bellegarde et Pougny. En France, les tracés restent à préciser (éventuellement dans le cadre de l'étude voie verte Collonges-Divonne) ; en Suisse à Chancy, l'aménagement est programmé au PAMD. Cet itinéraire est directement lié à l'itinéraire n°34 (commune de Collonges) et est connecté aux itinéraires n°31 et 32 au niveau de la commune de Bellegarde-sur-Valsérine et à l'itinéraire n° 42 à Chancy.
Études en cours	En France, aucune étude recensée. Sur Chancy : mesure PAMD 2015-2018 N°1-16 (680'000 CHF).
Cofinancements	CC et CA / CD01 / RAURA / DSIL ou DETR / Canton de Genève
Mesures PA liées	39-2 ; 39-4 ; 39-6

État d'avancement des réalisations



Aménagements et points durs identifiés



Propriété : Grand Genève | Sources : données territoriales, contributeurs OSM | Réalisation : ACUM - OXALIS, 2019 | contact: andreas.stuessi@etat.ge.ch

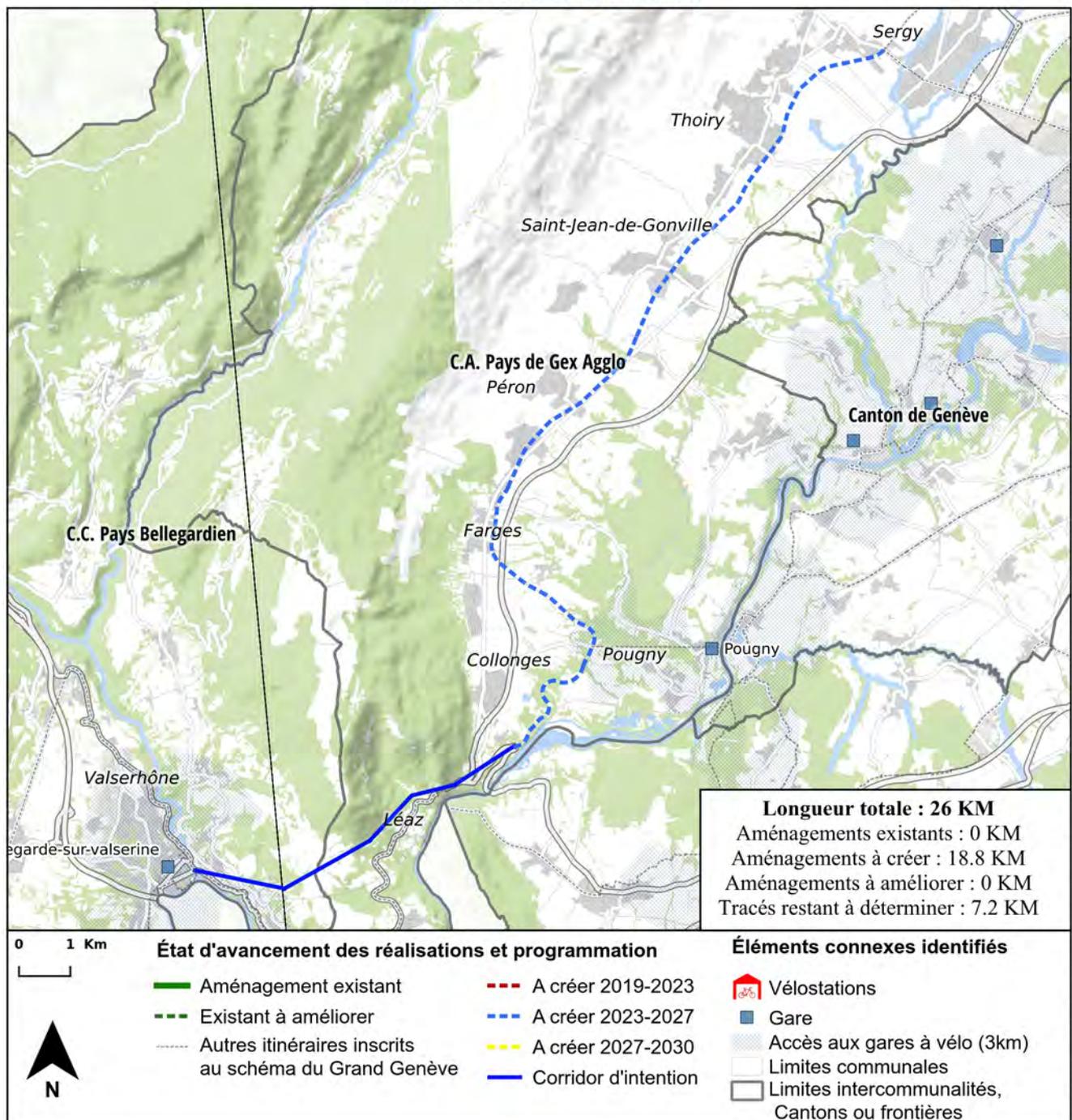
Aménagements existants	Aménagements envisagés	Éléments connexes identifiés
<ul style="list-style-type: none"> — Site propre (voie verte ou piste cyclable) - - - Aménagement cyclable sur chaussée (marquage ou bande) — Modération des vitesses — Route partagée avec amélioration de la signalétique - - - Autres itinéraires inscrits au schéma du Grand Genève 	<ul style="list-style-type: none"> - - - Site propre - - - Aménagement cyclable sur chaussée - - - Modération des vitesses - - - Route partagée avec amélioration de la signalétique - - - Corridor d'intention 	<ul style="list-style-type: none"> ★ Contraintes ponctuelles ■ Mesures PA-MD liées PA1, PA2, PA3 ■ Gare Limite communale Limites intercommunalités, Cantons ou frontières

N°34 - Bellegarde - Saint-Genis

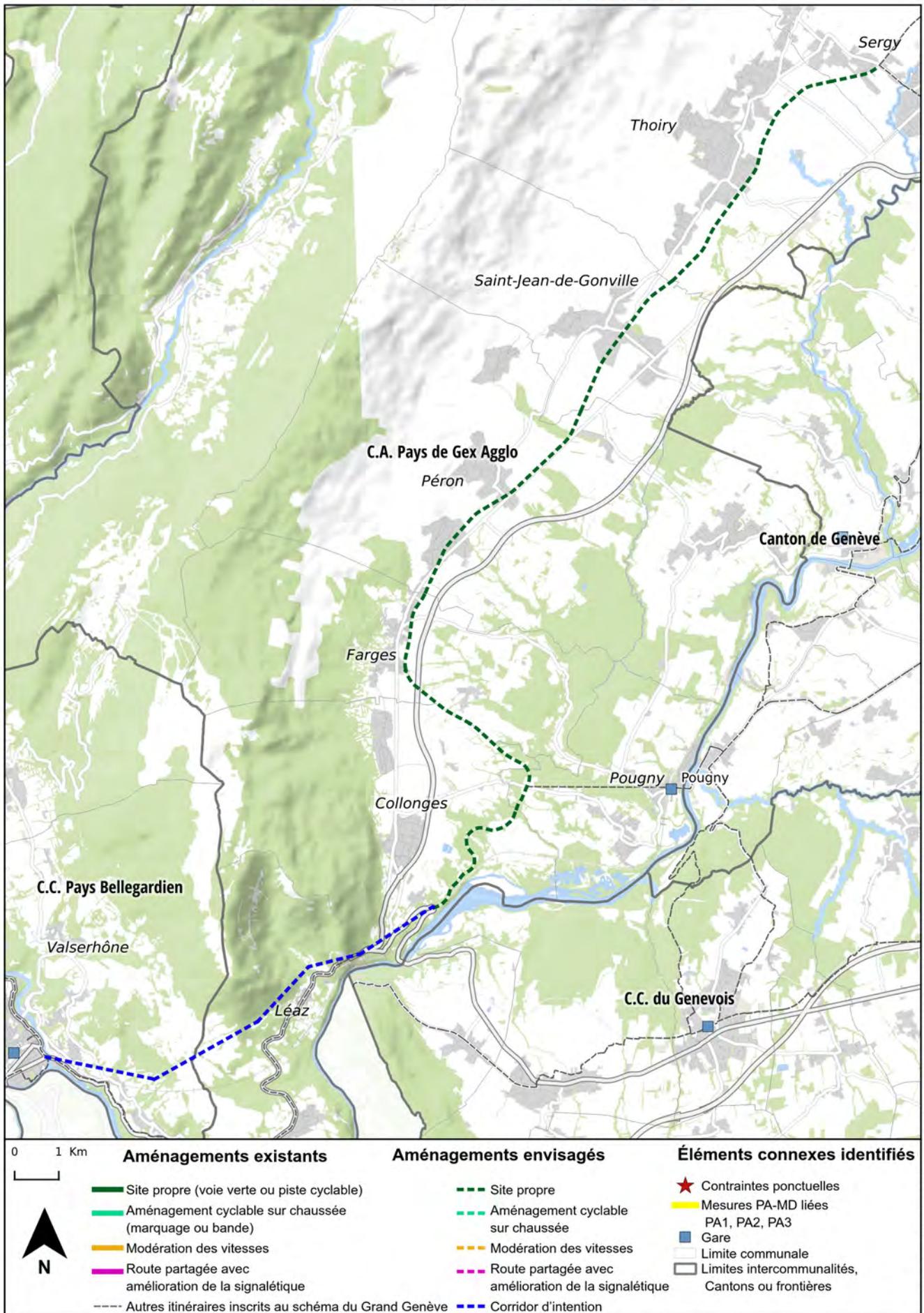
CC Pays Bellegardien, Pays de Gex Agglo

Maîtres d'ouvrages	CC Pays Bellegardien, Pays de Gex Agglo
Objectifs et arguments	<ul style="list-style-type: none"> Itinéraire qui pourrait bénéficier de l'emprise d'une voie ferrée aujourd'hui neutralisée (attente des résultats d'une étude 2019 sur la remise en service voyageurs). Jonction à la CCPB à déterminer (secteurs contraints) Grand potentiel d'un itinéraire en site propre, efficace (peu de pentes et desserte des villes), sécurisé et dans un contexte paysager remarquable. Continuité sur Gex puis Divonne. Cet itinéraire est connecté aux itinéraires n°31 et 32 au niveau de la commune de Bellegarde-Sur-Valserine, à l'itinéraire n°33 à Collonges et Pougny et aux itinéraires n°16 et 35 à Sergy.
Études en cours	Si remise en service voyageurs non décidée, étude de faisabilité pour une voie verte à lancer par Pays de Gex Agglo.
Cofinancements	CC et CA / communes / CD01 / DSIL ou DETR
Mesures PA liées	

État d'avancement des réalisations



Aménagements et points durs identifiés



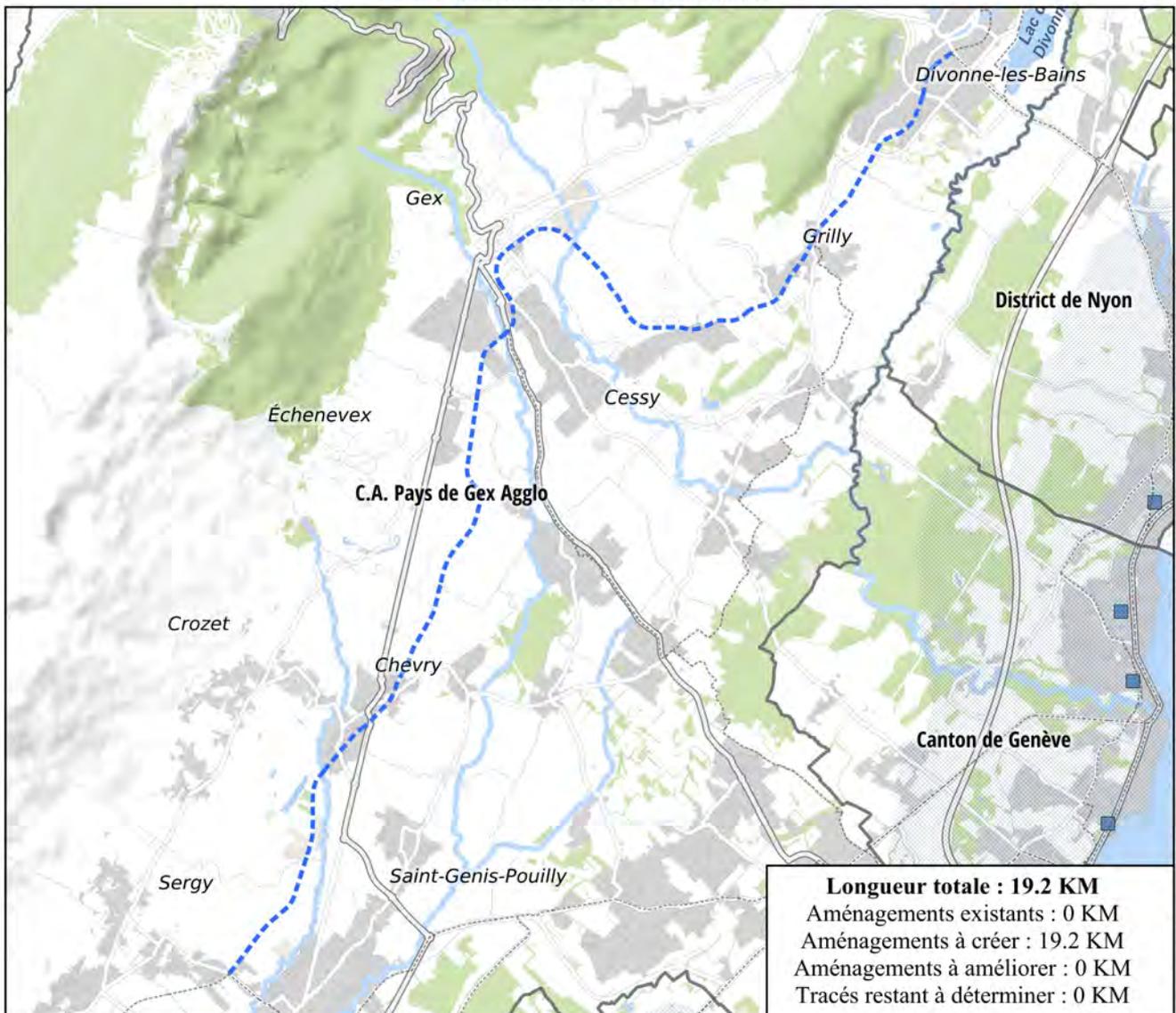
Propriété : Grand Genève | Sources : données territoriales, contributeurs OSM | Réalisation : ACUM - OXALIS, 2019 | contact: andreas.stussi@etat.ge.ch

N°35 - Saint-Genis-Gex-Divonne

Pays de Gex Agglo

Maîtres d'ouvrages	Pays de Gex Agglo
Objectifs et arguments	<ul style="list-style-type: none"> · Itinéraire qui pourrait bénéficier de l'emprise d'une voie ferrée aujourd'hui neutralisée (attente des résultats d'une étude 2019 sur la remise en service voyageurs). · Grand potentiel d'un itinéraire en site propre, efficace (peu de pentes et desserte des villes), sécurisé et dans un contexte paysager remarquable. Continuité sur Thoiry, Farges, puis Bellegarde. · Cet itinéraire est connecté aux itinéraires n°16 et 34 à Sergy, à l'itinéraire n°37 au niveau de la commune de Cessy, à l'itinéraire n°19 à Grilly et aux itinéraires n°38 et 39 à Divonne-les-Bains.
Études en cours	Si remise en service voyageurs non décidée, étude de faisabilité pour une voie verte à lancer par Pays de Gex Agglo.
Cofinancements	CD01 / DSIL ou DETR
Mesures PA liées	12-42 ; 12-50 ; 12-51 ; 12-52 ; 32-1-19

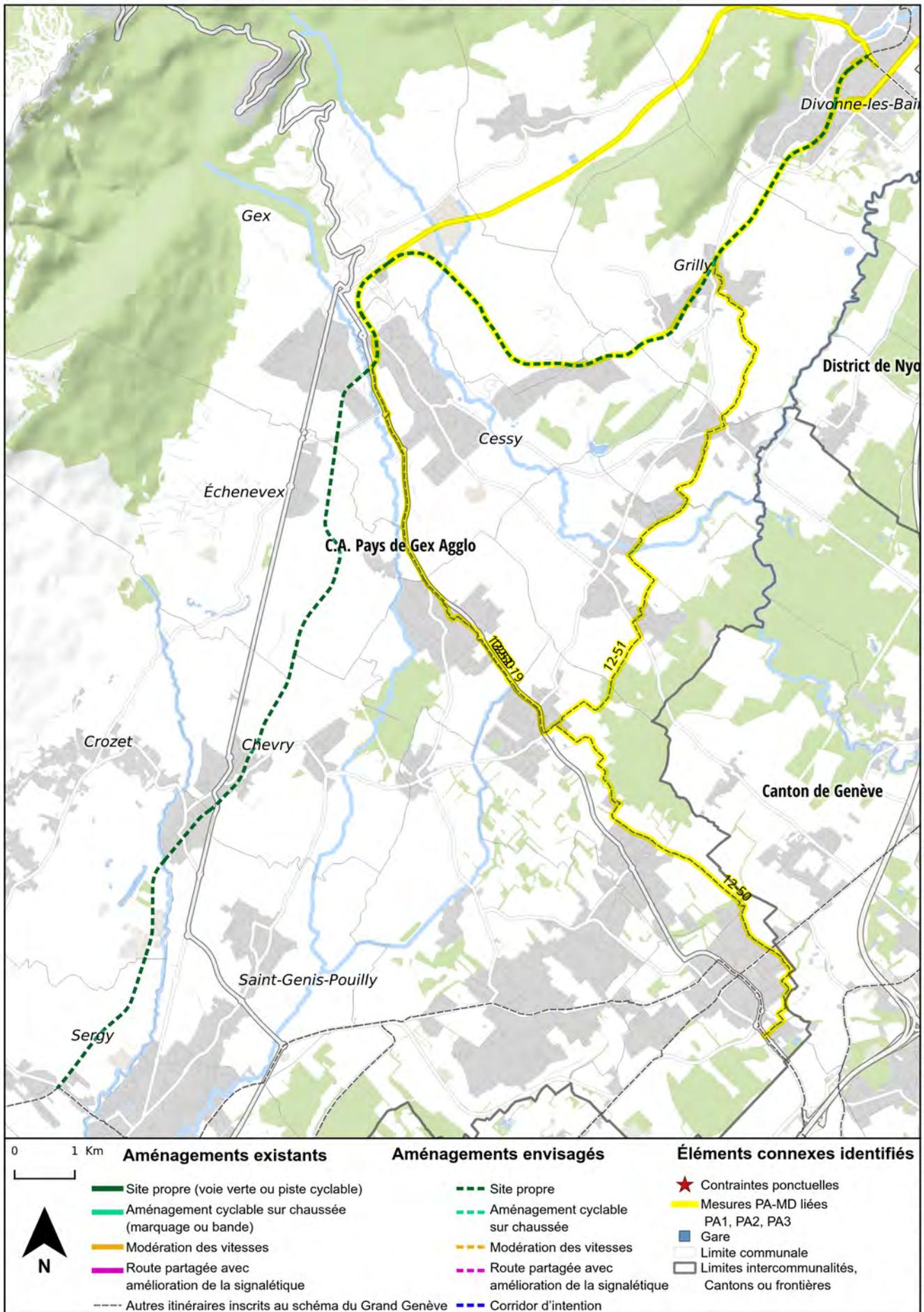
État d'avancement des réalisations



Propriété : Grand Genève | Sources : données territoriales, contributeurs OSM | Réalisation : ACUM - OXALIS, 2019 | contact: andreas.stussi@etat.ge.ch

<p>0 1 Km</p>	<p>État d'avancement des réalisations et programmation</p> <ul style="list-style-type: none"> — Aménagement existant - - - Existant à améliorer - - - Autres itinéraires inscrits au schéma du Grand Genève - - - A créer 2019-2023 - - - A créer 2023-2027 - - - A créer 2027-2030 — Corridor d'intention 	<p>Éléments connexes identifiés</p> <ul style="list-style-type: none"> Vélostations Gare Accès aux gares à vélo (3km) Limites communales Limites intercommunalités, Cantons ou frontières
---------------	---	--

Aménagements et points durs identifiés

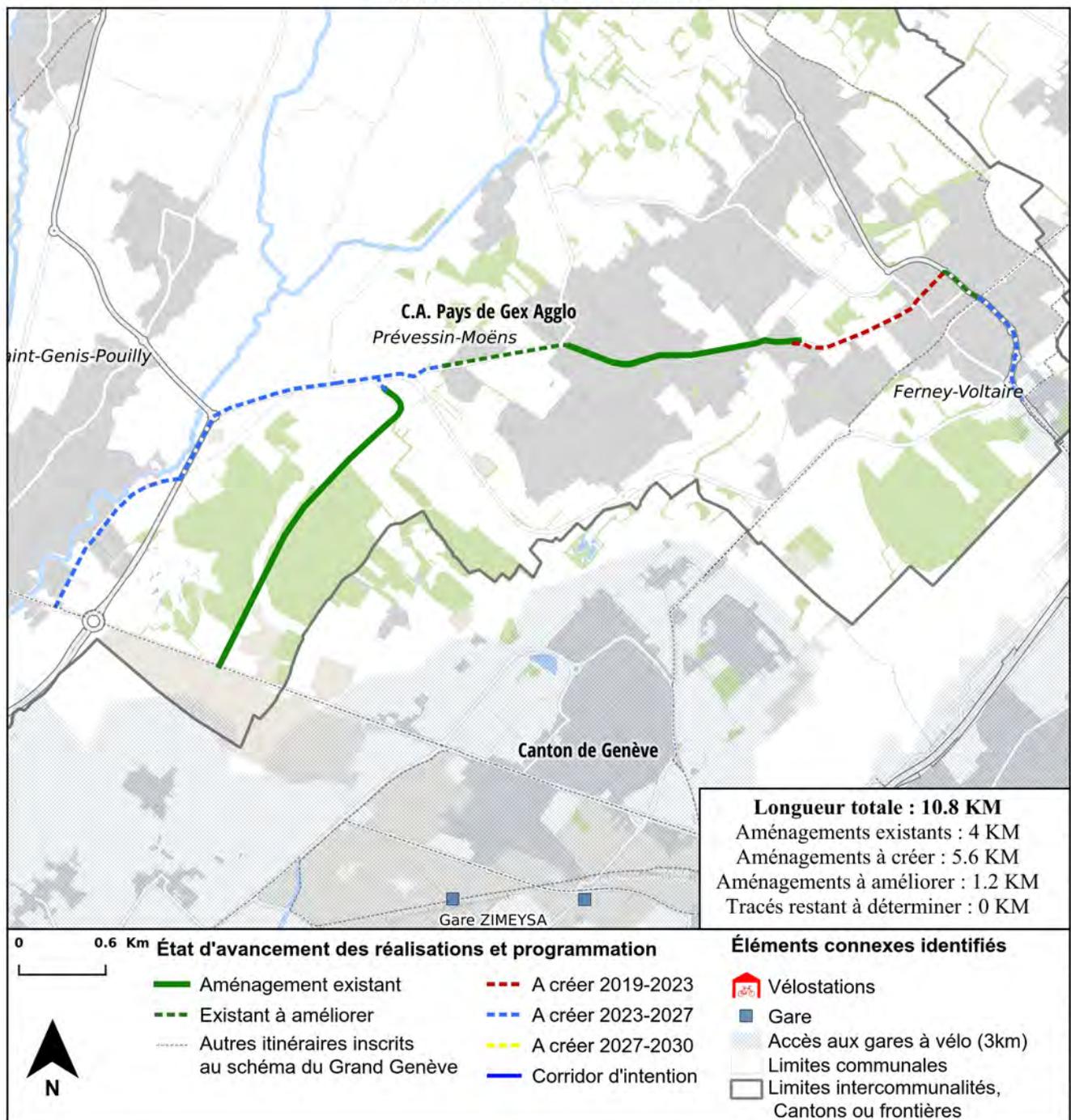


N°36 - Saint-Genis-Ferney-Voltaire

Pays de Gex Agglo

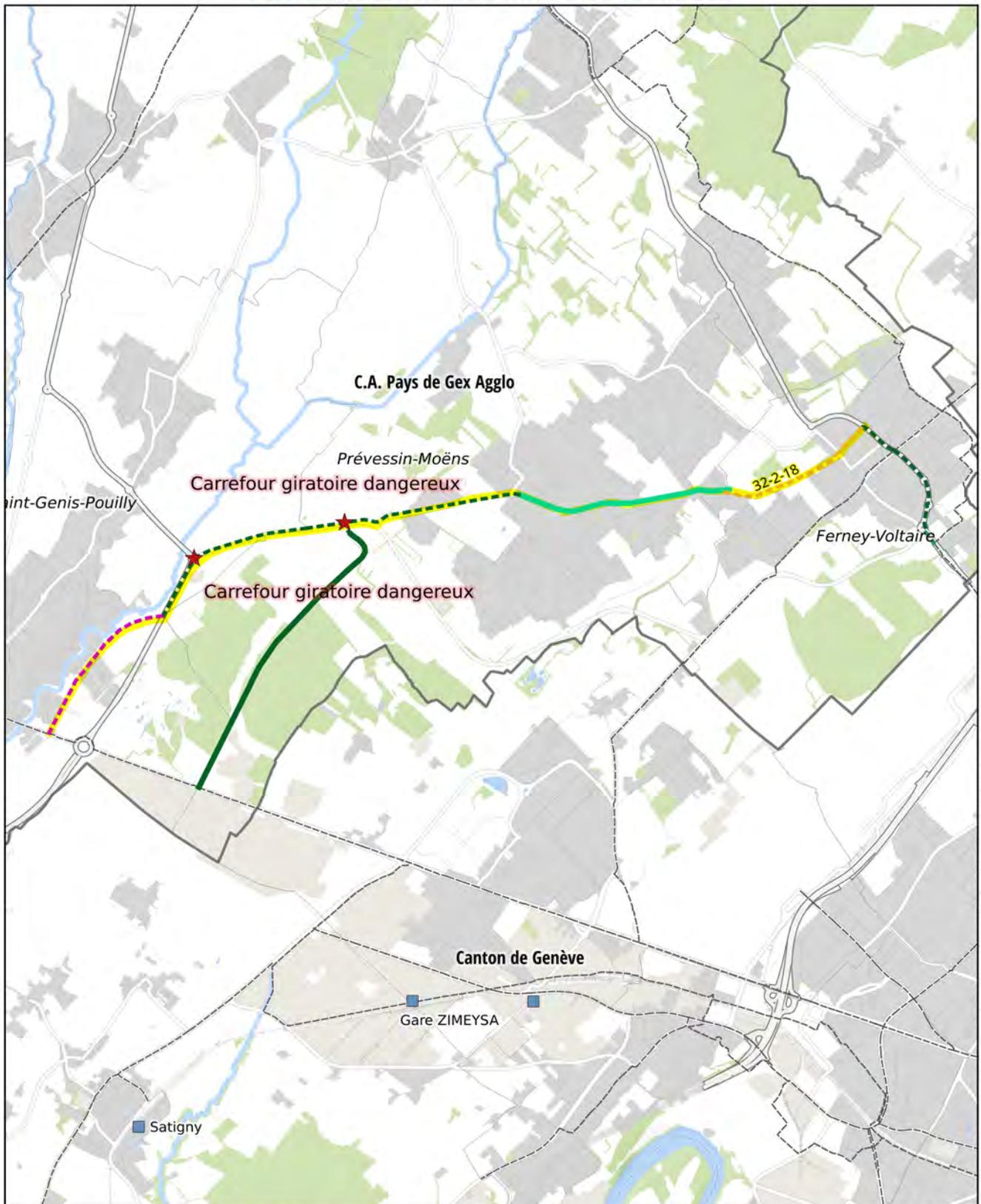
Maîtres d'ouvrages	Pays de Gex Agglo
Objectifs et arguments	<ul style="list-style-type: none"> · Itinéraire le long de la RD35b, du rond-point du CERN (St Genis Pouilly) à Ferney-Voltaire, traversant Prévessin-Moëns. La continuité des aménagements cyclables doit être assurée, de manière bidirectionnelle, et avec une attention particulière aux intersections (trafic important). · Axe de circulation très important. Des aménagements cyclables de qualité sont nécessaires pour envisager un report modal des déplacements utilitaires depuis/vers le pôle CERN et le BHNS Route de Meyrin. · Cet itinéraire est connecté à l'itinéraire n°16 au niveau du CERN-Route de Meyrin, et aux itinéraires n°20 et 37 au niveau de la commune de Ferney-Voltaire.
Études en cours	Études techniques à réaliser.
Cofinancements	CD01 / DSIL ou DETR
Mesures PA liées	32-2-18

État d'avancement des réalisations



Propriété : Grand Genève | Sources : données territoriales, contributeurs OSM | Réalisation : ACUM - OXALIS, 2019 | contact: andreas.stussi@etat.ge.ch

Aménagements et points durs identifiés



Propriété : Grand Genève | Sources : données territoriales, contributeurs OSM | Réalisation : ACUM - OXALIS, 2019 | contact: andreas.stussi@etat.ge.ch

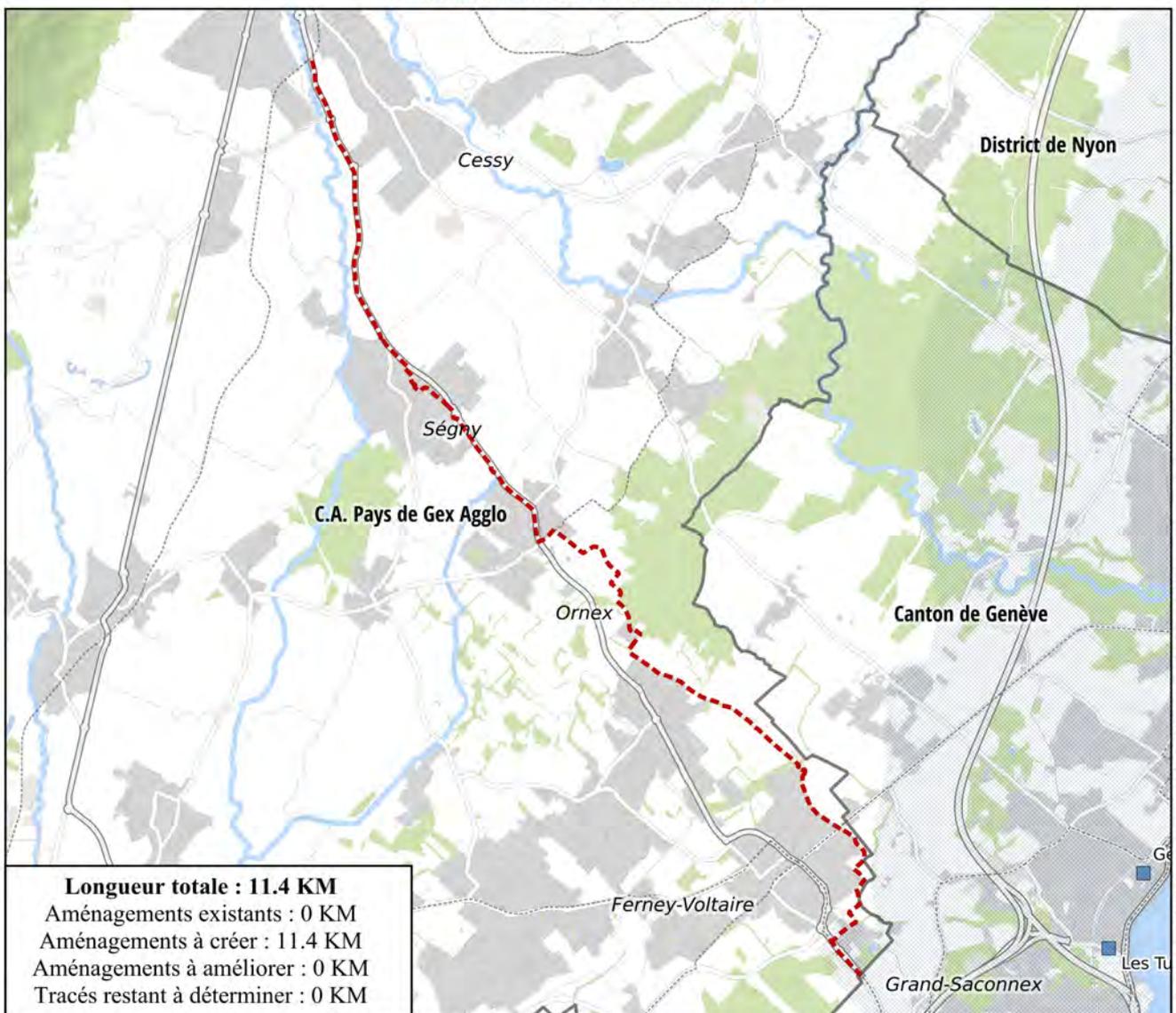
Aménagements existants		Aménagements envisagés		Éléments connexes identifiés	
	Site propre (voie verte ou piste cyclable)		Site propre		Contraintes ponctuelles
	Aménagement cyclable sur chaussée (marquage ou bande)		Aménagement cyclable sur chaussée		Mesures PA-MD liées PA1, PA2, PA3
	Modération des vitesses		Modération des vitesses		Gare
	Route partagée avec amélioration de la signalétique		Route partagée avec amélioration de la signalétique		Limite communale
	Autres itinéraires inscrits au schéma du Grand Genève		Corridor d'intention		Limites intercommunalités, Cantons ou frontières

N°37 - Ferney-Voltaire-Gex

Pays de Gex Agglo

Maîtres d'ouvrages	Pays de Gex Agglo
Objectifs et arguments	<ul style="list-style-type: none"> Itinéraire structurant qui offrira une solution alternative à la voiture et au BHNS sur l'axe Gex-Ferney Voltaire, et plus loin Genève. La qualité de l'aménagement doit permettre d'accueillir tous les types de public, notamment les usages domicile-travail/étude. L'itinéraire sera constitué majoritairement de voie verte et s'intégrera au projet de BHNS. Cet itinéraire est connecté à l'itinéraire n°35 au niveau de la commune de Cessy, à l'itinéraire n°19 à Ornex et aux itinéraires 19, 20 et 36 au niveau de la commune de Ferney-Voltaire.
Études en cours	AVP réalisé 2018 : 6,3M€. Certains aménagements sont prévus dans le cadre de la ZAC Ferney-Genève Innovation.
Cofinancements	CD01 / Interreg / DSIL ou DETR
Mesures PA liées	12-50 ; 12-51 ; 12-52 ; 32-1-19

État d'avancement des réalisations



Longueur totale : 11.4 KM
 Aménagements existants : 0 KM
 Aménagements à créer : 11.4 KM
 Aménagements à améliorer : 0 KM
 Tracés restant à déterminer : 0 KM

0 0.8 Km



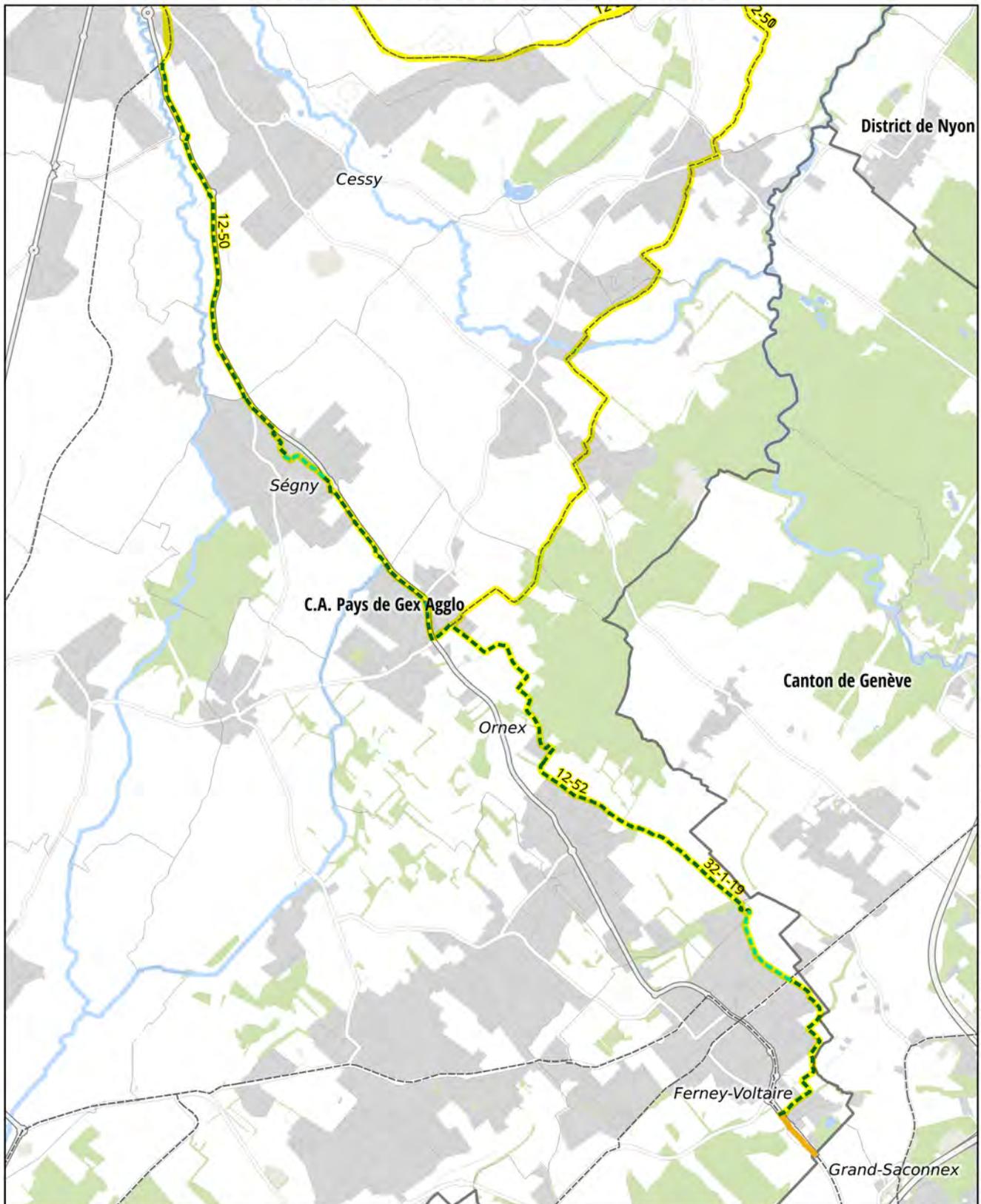
État d'avancement des réalisations et programmation

- Aménagement existant
- - - Existant à améliorer
- - - Autres itinéraires inscrits au schéma du Grand Genève
- - - A créer 2019-2023
- - - A créer 2023-2027
- - - A créer 2027-2030
- Corridor d'intention

Éléments connexes identifiés

- Vélostations
- Gare
- Accès aux gares à vélo (3km)
- Limites communales
- Limites intercommunalités, Cantons ou frontières

Aménagements et points durs identifiés



Aménagements existants	Aménagements envisagés	Éléments connexes identifiés
Site propre (voie verte ou piste cyclable)	Site propre	Contraintes ponctuelles
Aménagement cyclable sur chaussée (marquage ou bande)	Aménagement cyclable sur chaussée	Mesures PA-MD liées PA1, PA2, PA3
Modération des vitesses	Modération des vitesses	Gare
Route partagée avec amélioration de la signalétique	Route partagée avec amélioration de la signalétique	Limite communale
Autres itinéraires inscrits au schéma du Grand Genève	Corridor d'intention	Limites intercommunalités, Cantons ou frontières

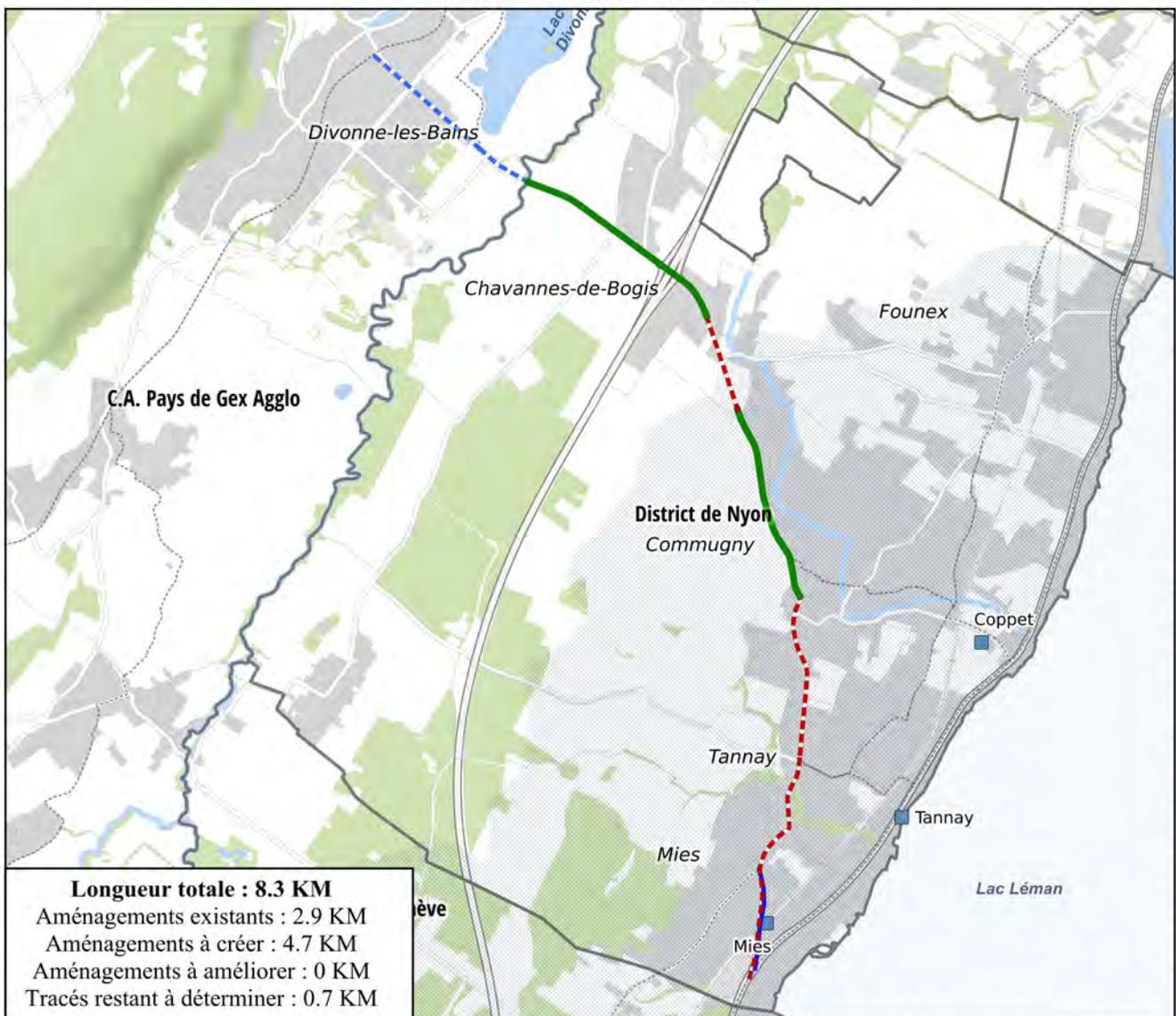
Propriété : Grand Genève | Sources : données territoriales, contributeurs OSM | Réalisation : ACUM - OXALIS, 2019 | contact : andreas.stussi@etat.ge.ch

N°38 - Divonne-Mies

Pays de Gex Agglo, District de Nyon

Maîtres d'ouvrages	Région et Communes de Nyon, Pays de Gex Agglo
Objectifs et arguments	<ul style="list-style-type: none"> · Itinéraire transfrontalier permettant, en complément avec l'itinéraire 41, de relier les gares CFF de Mies, Tannay et Coppet avec « l'arrière-pays » et notamment la commune de Divonne-les-Bains. · Cet itinéraire est connecté aux itinéraires n°35 et 39 au niveau de la commune de Divonne-les-Bains, et aux itinéraires 21, 41 et 42 entre Commugny, Tannay et Mies.
Études en cours	
Cofinancements	CD01 / DSIL ou DETR / Région de Nyon
Mesures PA liées	

État d'avancement des réalisations



Longueur totale : 8.3 KM
 Aménagements existants : 2.9 KM
 Aménagements à créer : 4.7 KM
 Aménagements à améliorer : 0 KM
 Tracés restant à déterminer : 0.7 KM

0 0.6 Km



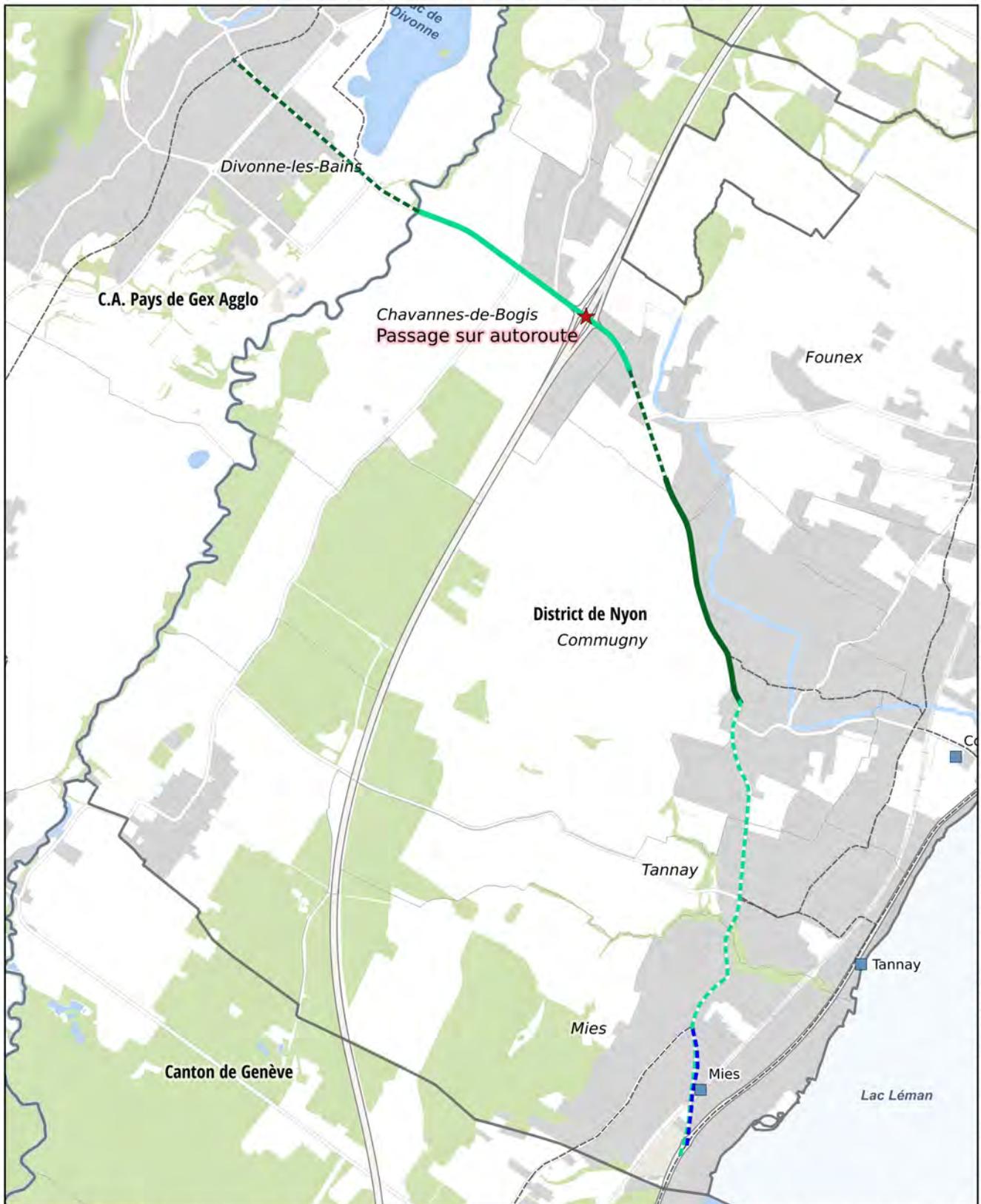
État d'avancement des réalisations et programmation

- Aménagement existant
- - - Existant à améliorer
- - - Autres itinéraires inscrits au schéma du Grand Genève
- - - A créer 2019-2023
- - - A créer 2023-2027
- - - A créer 2027-2030
- Corridor d'intention

Éléments connexes identifiés

- Vélostations
- Gare
- Accès aux gares à vélo (3km)
- Limites communales
- Limites intercommunalités, Cantons ou frontières

Aménagements et points durs identifiés



Propriété : Grand Genève | Sources : données territoriales, contributeurs OSM | Réalisation : ACUM - OXALIS, 2019 | contact : andreas.stussi@etat.ge.ch

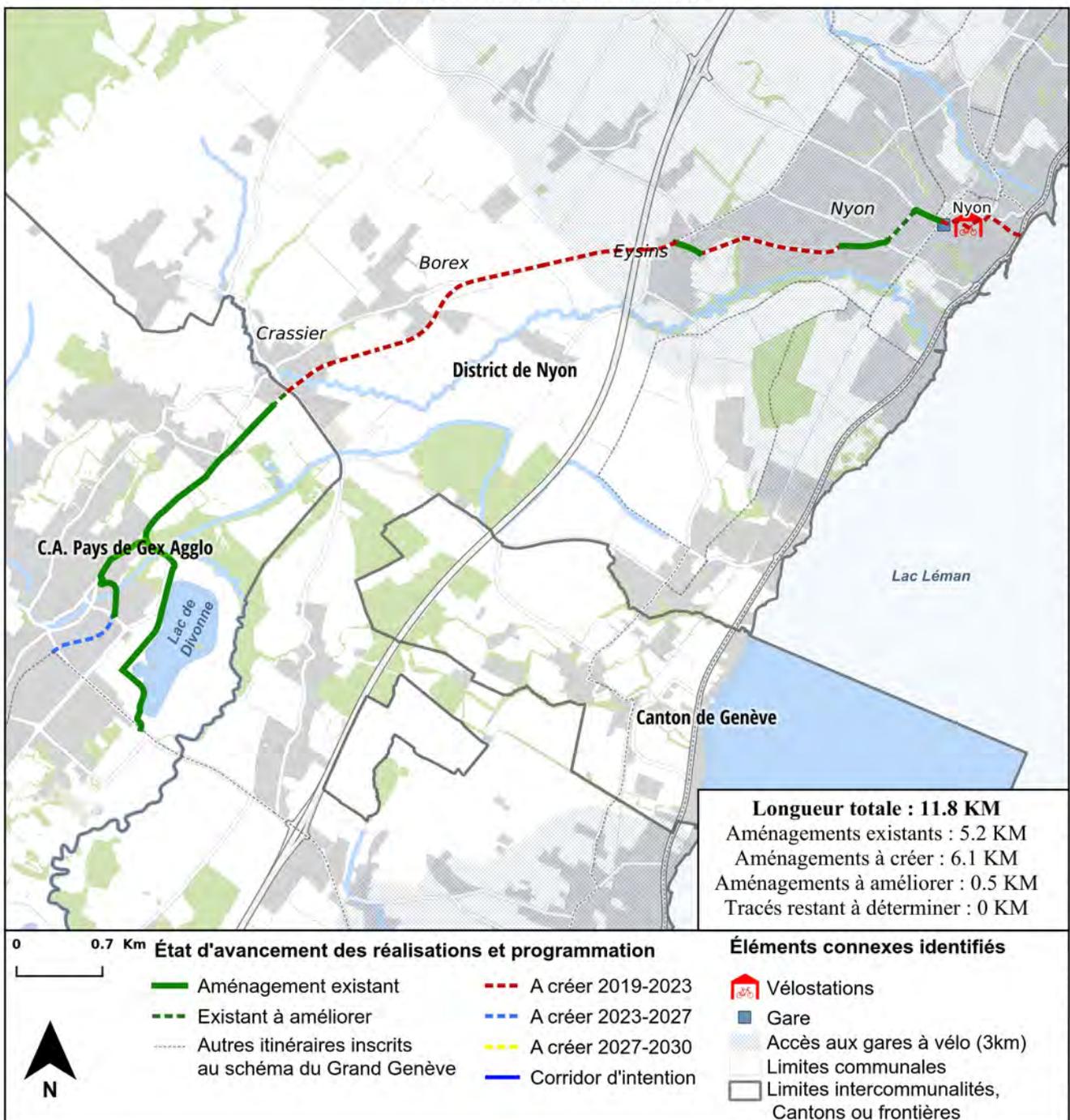
Aménagements existants		Aménagements envisagés		Éléments connexes identifiés	
	Site propre (voie verte ou piste cyclable)		Site propre		Contraintes ponctuelles
	Aménagement cyclable sur chaussée (marquage ou bande)		Aménagement cyclable sur chaussée		Mesures PA-MD liées PA1, PA2, PA3
	Modération des vitesses		Modération des vitesses		Gare
	Route partagée avec amélioration de la signalétique		Route partagée avec amélioration de la signalétique		Limite communale
	Autres itinéraires inscrits au schéma du Grand Genève		Corridor d'intention		Limites intercommunalités, Cantons ou frontières

N°39 - Divonne-Nyon

Pays de Gex Agglo, District de Nyon

Maîtres d'ouvrages	Canton de Vaud, Région et Communes de Nyon, Pays de Gex Agglo
Objectifs et arguments	<ul style="list-style-type: none"> · Itinéraire structurant transfrontalier entre Divonne-les-Bains et Nyon. En France, l'aménagement est réalisé en site propre (voie verte). Après la douane de Crassier, l'itinéraire bénéficie de financements au titre du PA3. · L'itinéraire jouxte l'axe de la Route Cantonale 122. L'aménagement doit assurer aux cycles continuité, sécurité et performance. · Cet itinéraire est connecté aux itinéraires n°35 et 38 au niveau de la commune de Divonne-les-Bains, à l'itinéraire n°40 à Eysins et aux itinéraires 41, 42 et 43 à Nyon centre.
Études en cours	Études techniques à réaliser dans le District de Nyon.
Cofinancements	Canton, Région et communes / PA
Mesures PA liées	12-29 ; 12-42 ; 12-50 ; 12-52 ; 31-19 ; 31-24

État d'avancement des réalisations



Propriété : Grand Genève | Sources : données territoriales, contributeurs OSM | Réalisation : ACUM - OXALIS, 2019 | contact: andreas.stussi@etat.ge.ch

Aménagements et points durs identifiés



Aménagements existants	Aménagements envisagés	Éléments connexes identifiés
Site propre (voie verte ou piste cyclable)	Site propre	Contraintes ponctuelles
Aménagement cyclable sur chaussée (marquage ou bande)	Aménagement cyclable sur chaussée	Mesures PA-MD liées PA1, PA2, PA3
Modération des vitesses	Modération des vitesses	Gare
Route partagée avec amélioration de la signalétique	Route partagée avec amélioration de la signalétique	Limite communale
Autres itinéraires inscrits au schéma du Grand Genève	Corridor d'intention	Limites intercommunalités, Cantons ou frontières

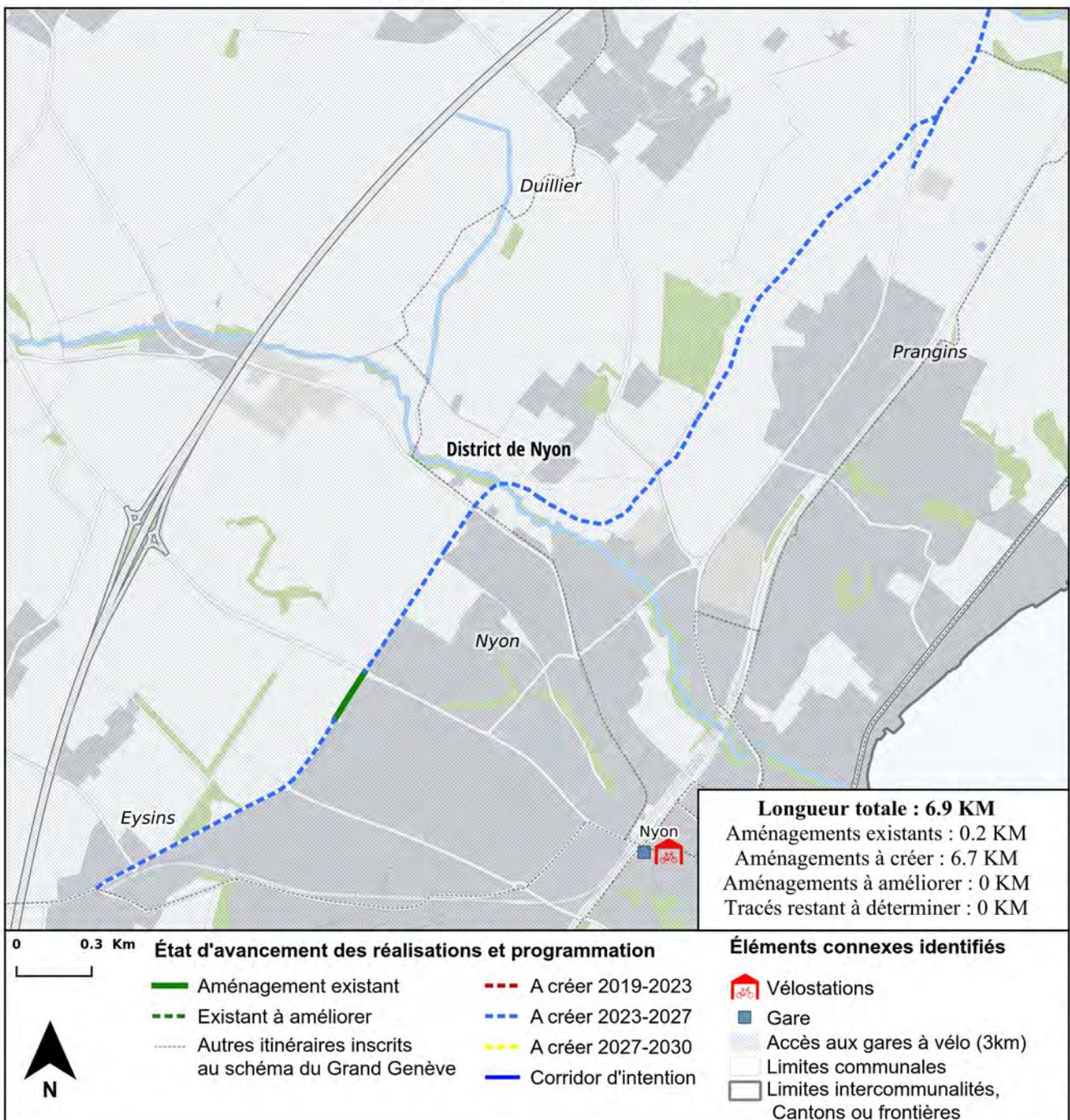
Propriété : Grand Genève | Sources : données territoriales, contributeurs OSM | Réalisation : ACUM - OXALIS, 2019 | contact : andreas.stussi@etat.ge.ch

N°40 - Nyon-Gland

District de Nyon

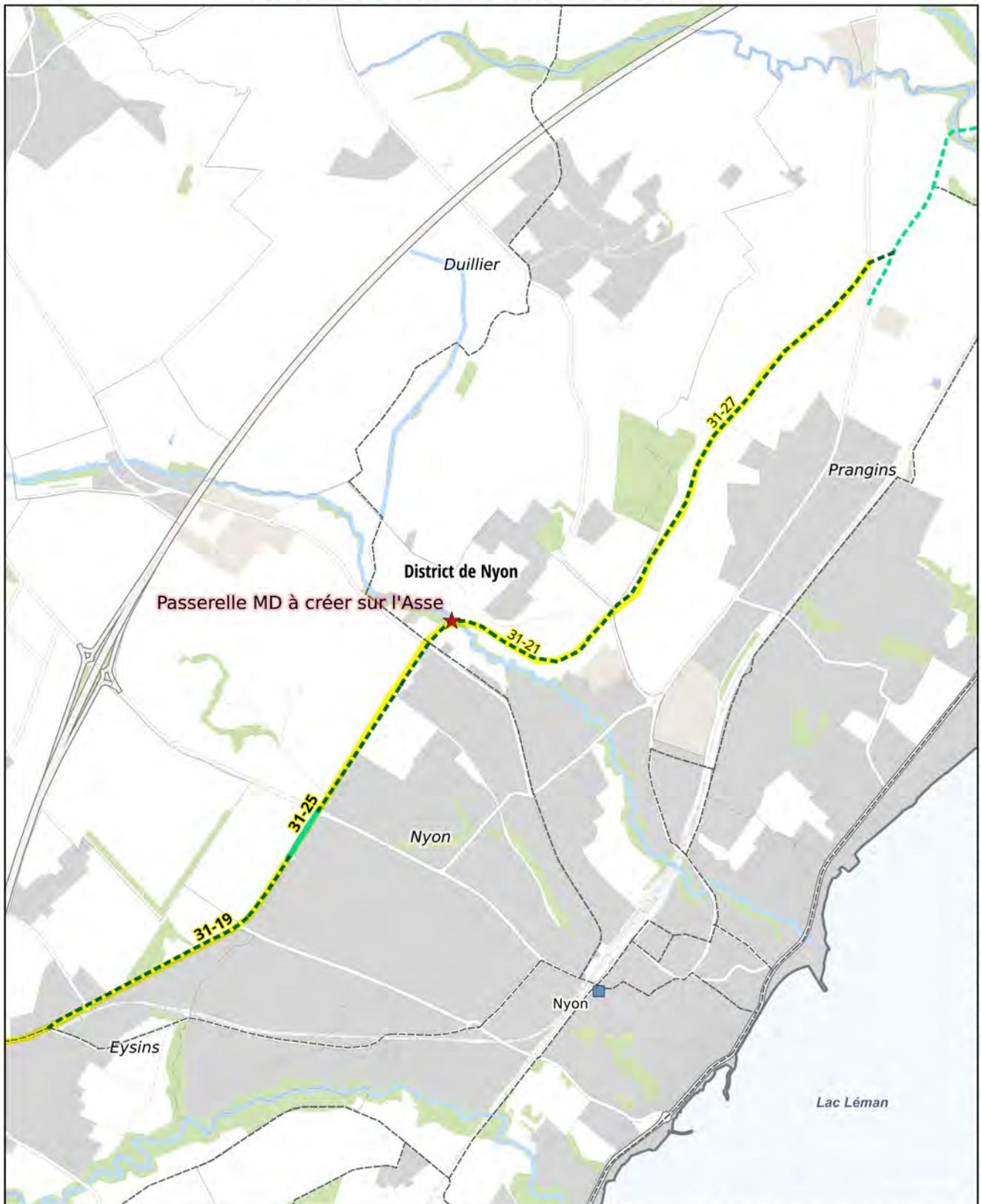
Maîtres d'ouvrages	Canton de Vaud, Région et Communes de Nyon
Objectifs et arguments	<ul style="list-style-type: none"> Itinéraire structurant entre Eysins et Gland, traversant Nyon et Prangins, entre la voie ferrée et l'autoroute (alternative aux itinéraires 41 et 42). L'itinéraire bénéficie de financements au titre du PA3 (secteur Eysins et Nyon). Cet itinéraire est connecté à l'itinéraire n°39 à Eysins, à l'itinéraire n°43 à Nyon et aux itinéraires 41, 42 au niveau de la commune de Gland.
Études en cours	Études techniques à réaliser, dont analyse foncière et étude ouvrage d'art sur L'Asse.
Cofinancements	Canton, Région et communes / PA
Mesures PA liées	31-19 ; 31-21 ; 31-25 ; 31-27

État d'avancement des réalisations



Propriété : Grand Genève | Sources : données territoriales, contributeurs OSM | Réalisation : ACUM - OXALIS, 2019 | contact: andreas.stussi@etat.ge.ch

Aménagements et points durs identifiés



Aménagements existants		Aménagements envisagés		Éléments connexes identifiés	
	Site propre (voie verte ou piste cyclable)		Site propre		Contraintes ponctuelles
	Aménagement cyclable sur chaussée (marquage ou bande)		Aménagement cyclable sur chaussée		Mesures PA-MD liées PA1, PA2, PA3
	Modération des vitesses		Modération des vitesses		Gare
	Route partagée avec amélioration de la signalétique		Route partagée avec amélioration de la signalétique		Limite communale
	Autres itinéraires inscrits au schéma du Grand Genève		Corridor d'intention		Limites intercommunalités, Cantons ou frontières

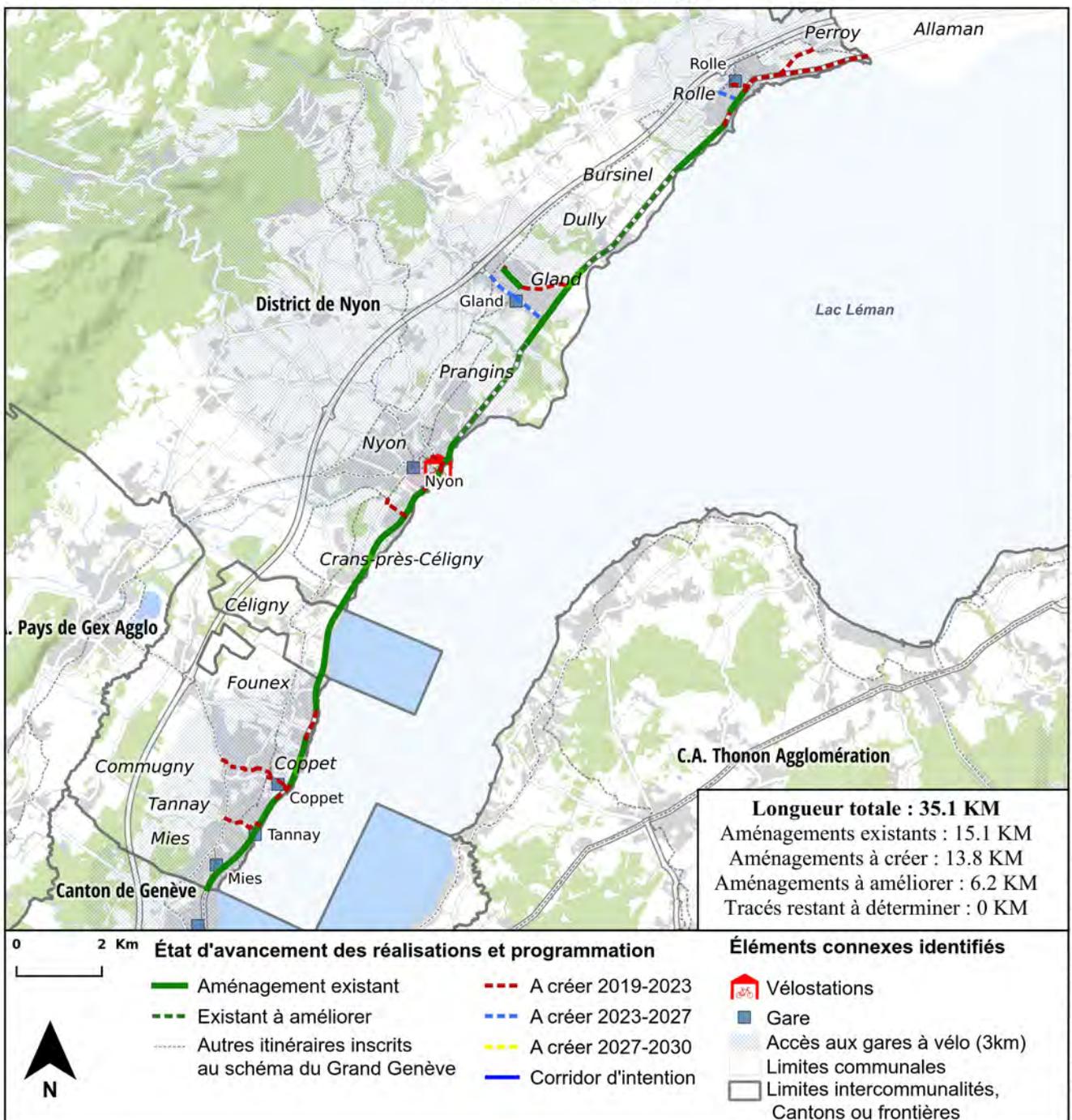
Propriété : Grand Genève | Sources : données territoriales, contributeurs OSM | Réalisation : ACUM - OXALIS, 2019 | contact : andreas.stussi@etat.ge.ch

N°41 - Réseau structurant bord de lac

Canton de Genève, District de Nyon

Maîtres d'ouvrages	Canton de Vaud, Région et Communes de Nyon
Objectifs et arguments	<ul style="list-style-type: none"> Cet itinéraire structurant longeant le lac (sans dénivelé) traverse les principales communes du District. Des antennes perpendiculaires à l'itinéraire principal viennent desservir certains secteurs à enjeux (gares, pôles de vie ou d'activités) et se connecter avec l'itinéraire n°42. Les aménagements doivent répondre aux exigences de sécurité et de performance en privilégiant les sites propres hors agglomération (le long de la Route Suisse 1) et le marquage ou la modulation des vitesses en agglomération. Cet itinéraire est connecté au niveau de la commune de Rolle à l'itinéraire n°42, à Gland aux itinéraires n°40 et 42, à Nyon aux itinéraires n°39, 42 et 43, et entre Commugny et Mies aux itinéraires n° 21, 38, 42.
Études en cours	Information à compléter.
Cofinancements	Canton, Région et communes
Mesures PA liées	12-10 ; 12-22 ; 31-3 ; 31-5 ; 31-6

État d'avancement des réalisations



Propriété : Grand Genève | Sources : données territoriales, contributeurs OSM | Réalisation : ACUM - OXALIS, 2019 | contact : andreas.stussi@etat.ge.ch

Aménagements et points durs identifiés



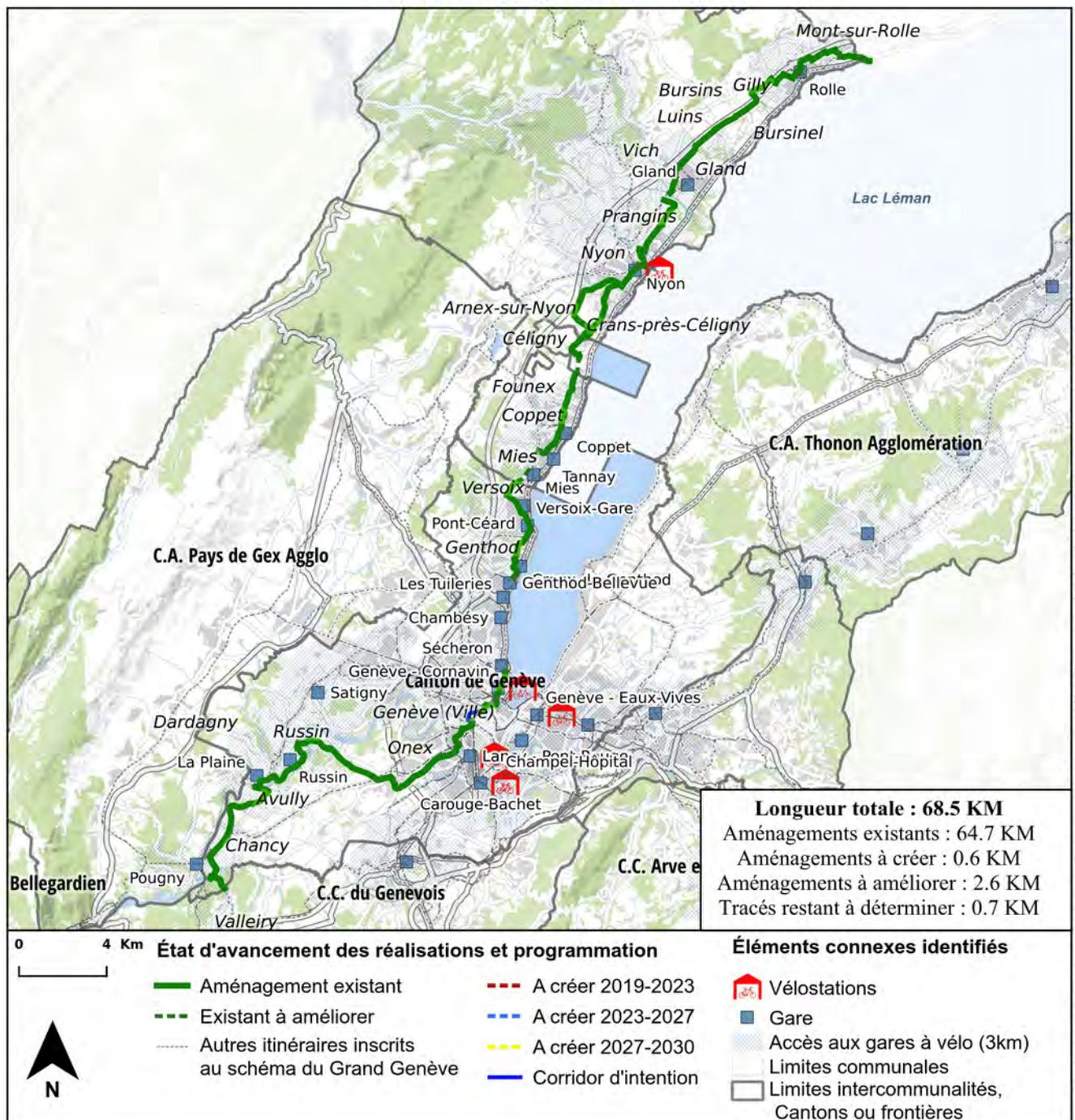
Propriété : Grand Genève | Sources : données territoriales, contributeurs OSM | Réalisation : ACUM - OXALIS, 2019 | contact : andreas.stussi@etat.ge.ch

N°42 - Suisse à Vélo n°1

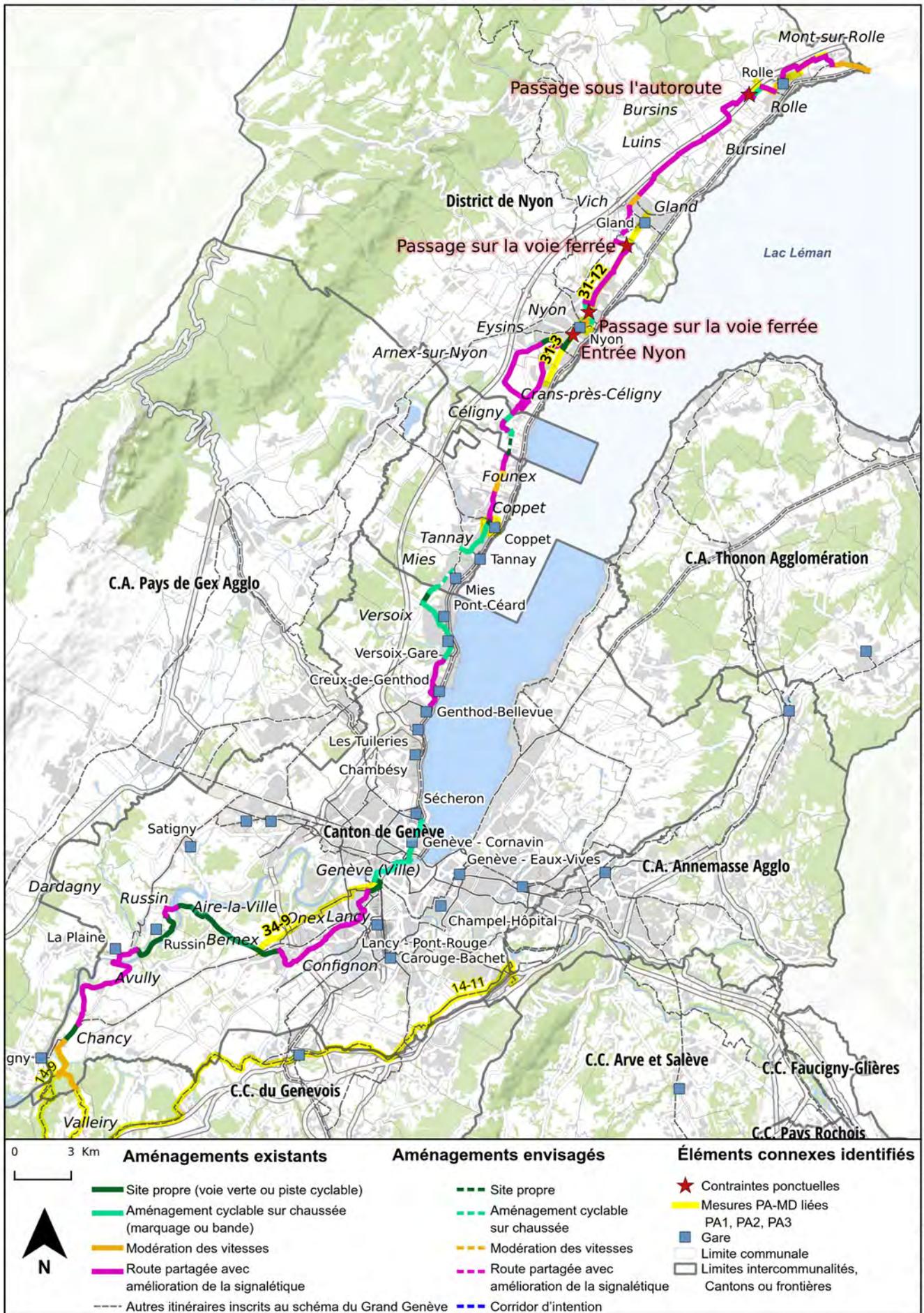
CC du Genevois, Canton de Genève, District de Nyon

Maîtres d'ouvrages	Canton de Vaud et Canton de Genève.
Objectifs et arguments	<ul style="list-style-type: none"> Cet itinéraire loisirs national « SuisseMobile n°1 La Route du Rhône » traverse les deux Cantons de Vaud et Genève sur près de 70 KM. Seuls quelques secteurs sont à améliorer pour parfaire la sécurité globale. Les discontinuités visibles sur la carte sont le reflet de l'imbrication de cet itinéraire avec d'autres itinéraires également structurants du schéma cyclable du Grand Genève. L'itinéraire La Route du Rhône demeure continu pour répondre aux attentes des cyclotouristes. Cet itinéraire loisirs est connecté avant tout à la ViaRhôna à Chancy/Valleiry. De par sa longueur, il est également connecté à de nombreux autres itinéraires du schéma cyclable du Grand Genève : 01, 02, 03, 04, 14, 15, 16, 19, 20, 21, 33, 38, 39, 40, 41, 43.
Études en cours	Non concerné.
Cofinancements	Canton, Région et communes
Mesures PA liées	12-10 ; 12-18 ; 14-9 ; 14-11 ; 31-12 ; 31-24 ; 31-3 ; 31-24 ; 34-9

État d'avancement des réalisations



Aménagements et points durs identifiés



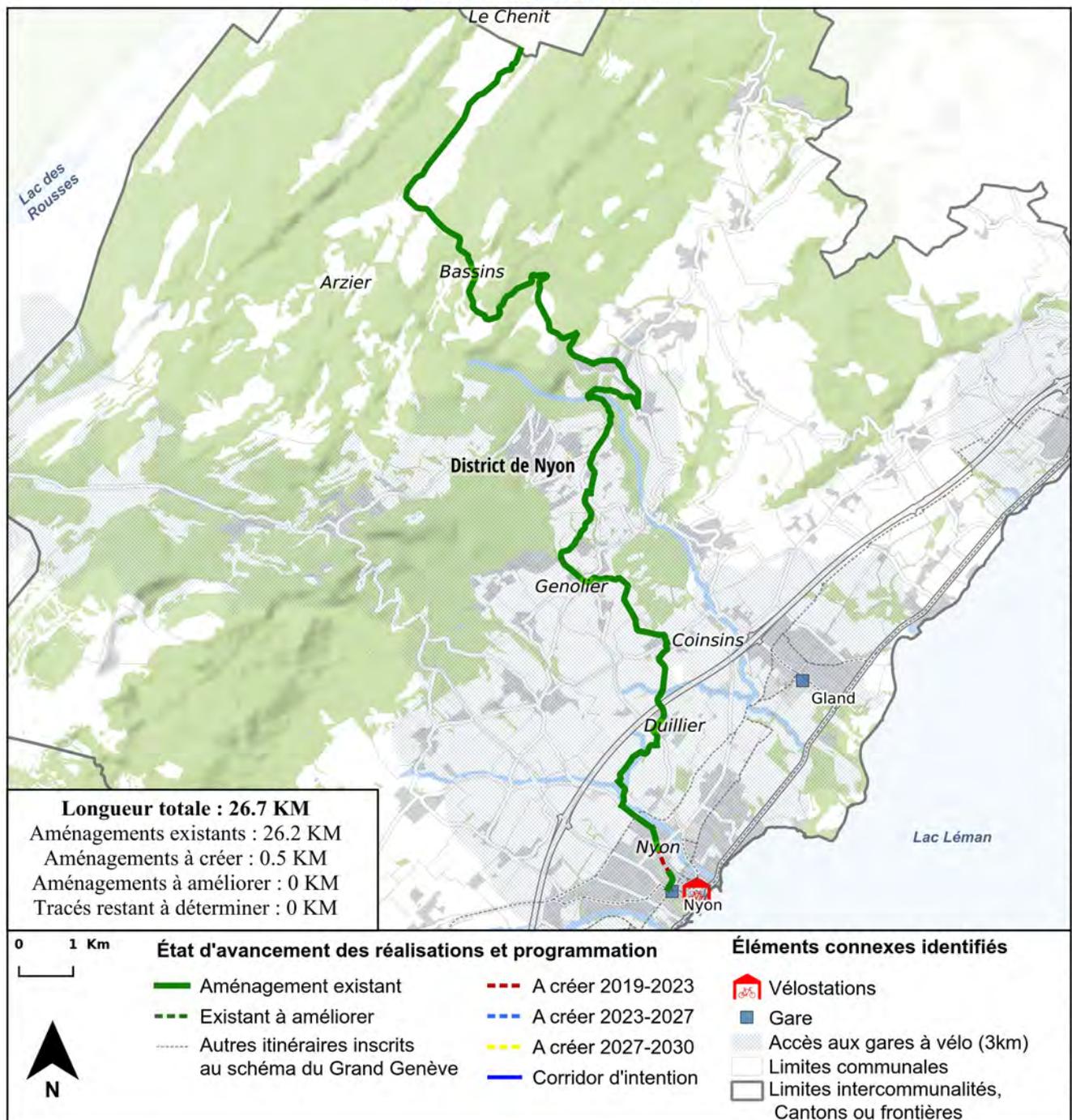
Propriété : Grand Genève | Sources : données territoires, contributeurs OSM | Réalisation : ACUM - OXALIS, 2019 | contact: andreas.stussi@etat.ge.ch

N°43 - Suisse à Vélo n°7

District de Nyon

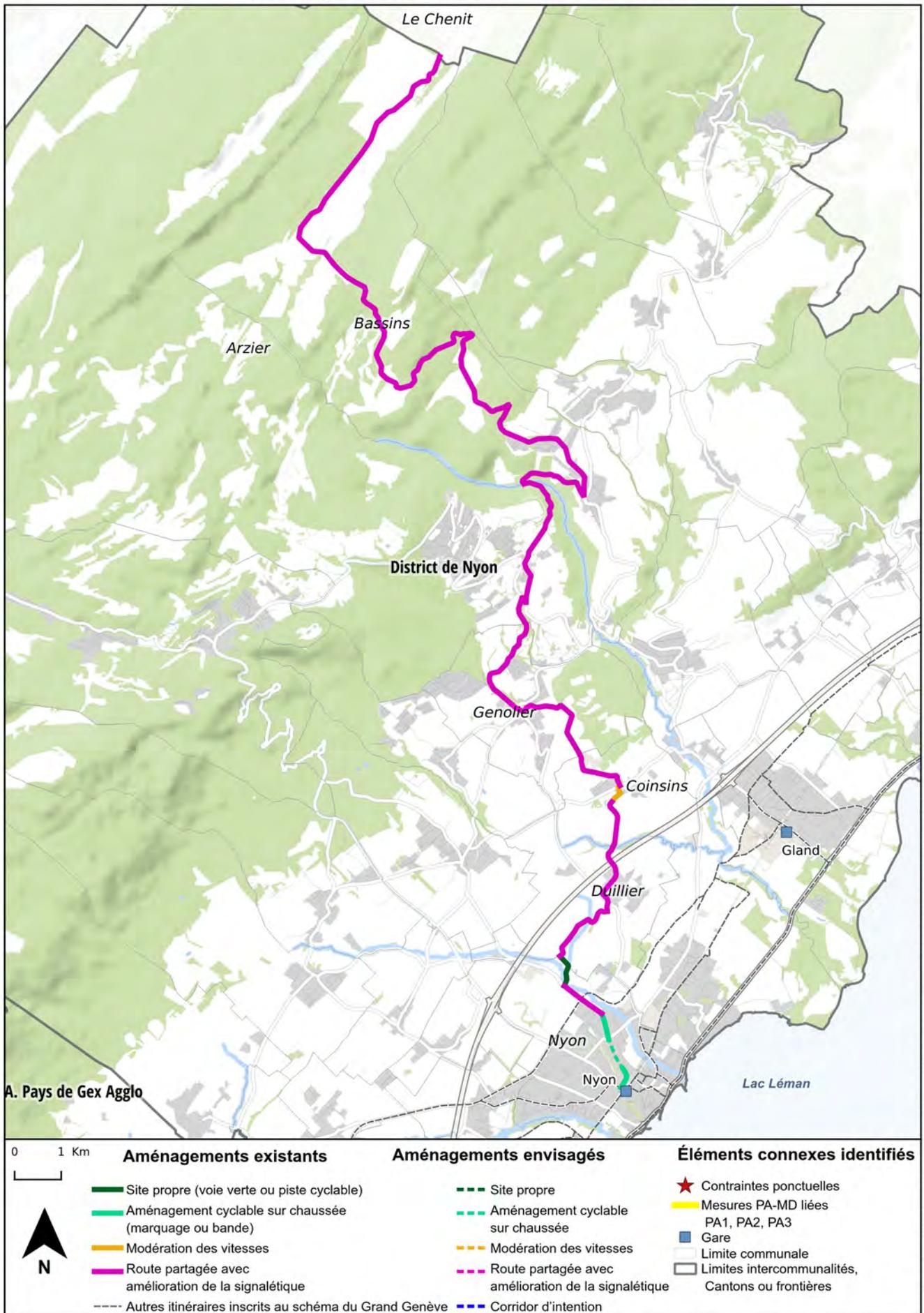
Maîtres d'ouvrages	Canton de Vaud
Objectifs et arguments	<ul style="list-style-type: none"> Cet itinéraire loisirs national « SuisseMobile n°7 Route du Jura » est finalisé, dans la mesure où le public cible (cyclotouristes) se satisfait de routes partagées sans aménagement. Seuls 500m d'aménagements doivent être créés dans le centre de Nyon. Cet itinéraire loisirs est connecté aux itinéraires n°40, 41, 42 au niveau de la commune de Nyon.
Études en cours	Non concerné.
Cofinancements	Canton, Région et communes
Mesures PA liées	

État d'avancement des réalisations



Propriété : Grand Genève | Sources : données territoriales, contributeurs OSM | Réalisation : ACUM - OXALIS, 2019 | contact: andreas.stussi@etat.ge.ch

Aménagements et points durs identifiés



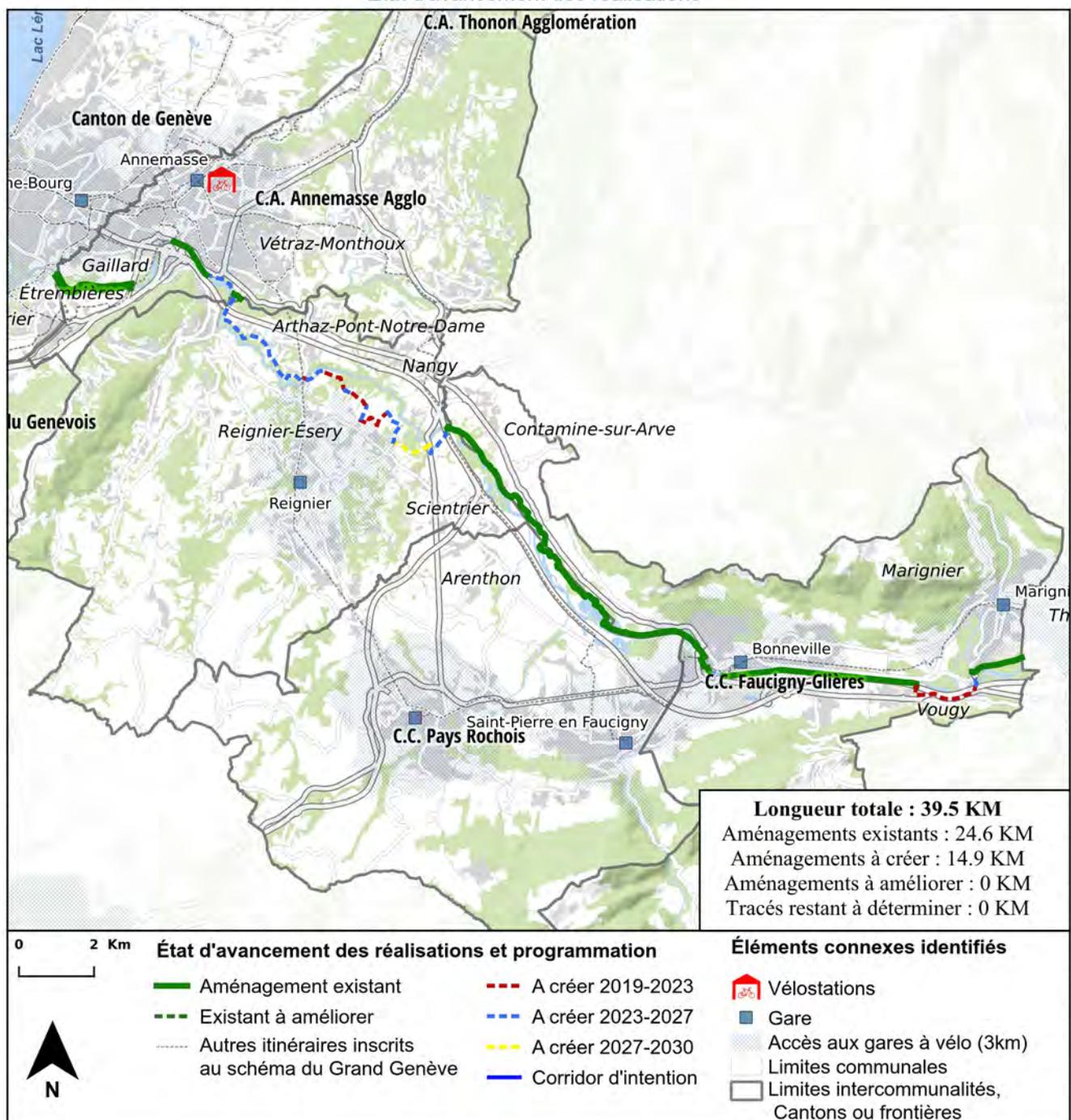
Propriété : Grand Genève | Sources : données territoriales, contributeurs OSM | Réalisation : ACUM - OXALIS, 2019 | contact: andreas.stussi@getat.ge.ch

N°44 - Chemin rustique

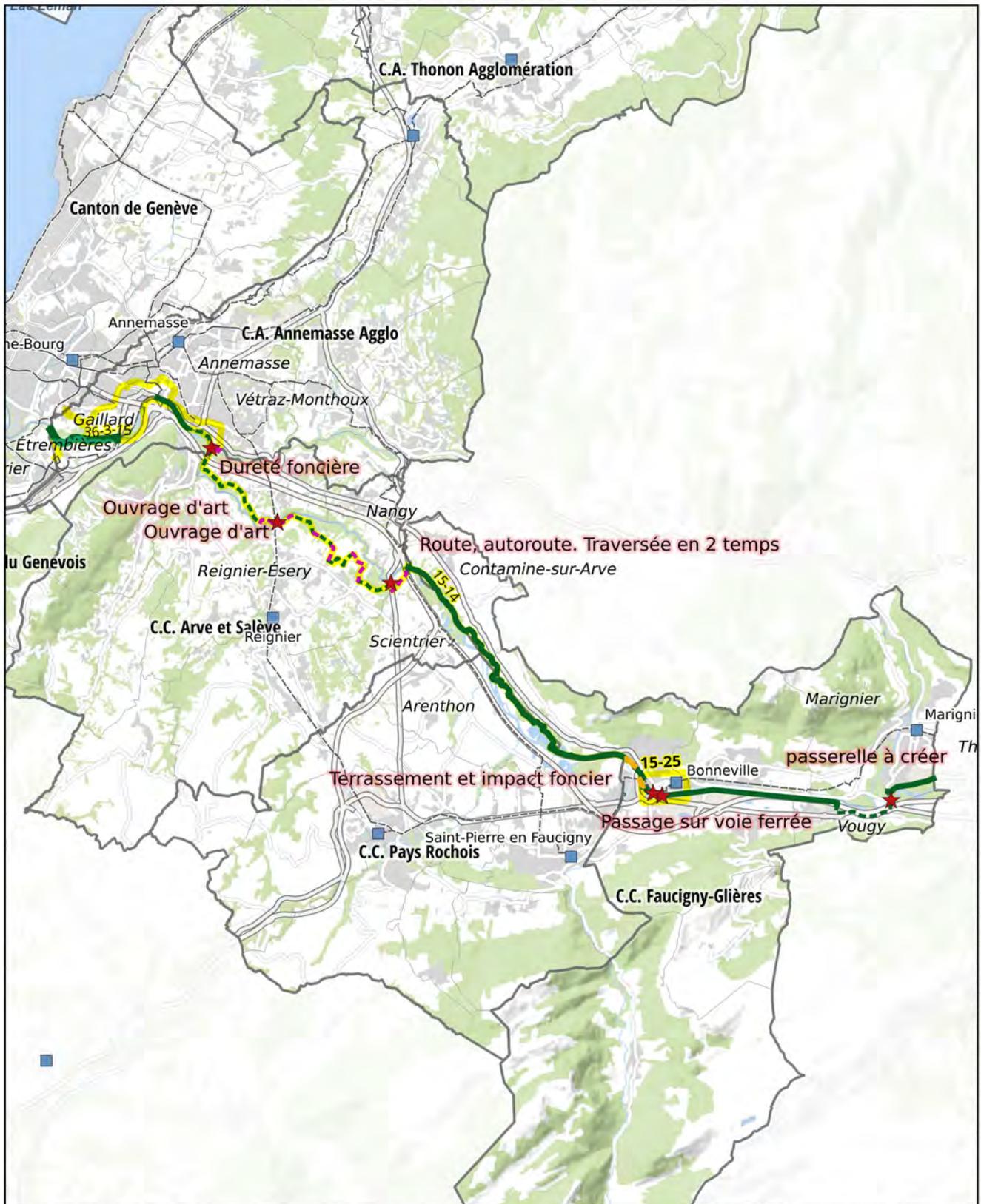
Annemasse Agglo, CC Arve et Salève, CC Pays Rochois, CC Faucigny-Glières

Maîtres d'ouvrages	Annemasse Agglo, CC Arve et Salève, CC Pays Rochois, CC Faucigny Glières
Objectifs et arguments	<ul style="list-style-type: none"> Cet itinéraire s'adresse pour l'heure à un public loisirs (chemin rustique). Certains secteurs, notamment sur le territoire de la CCAS, sont à aménager ou améliorer. Le SM3A ne souhaitant plus porter la maîtrise d'ouvrage, une nouvelle gouvernance doit être mise en place. Cet itinéraire loisirs est connecté aux itinéraires n°03 et 22 au niveau de Gaillard. Il intersecte également l'itinéraire n°27 à hauteur du « Pont Neuf » sur l'Arve (Arthaz, Reignier) et l'itinéraire n°26 à deux reprises : au nœud de Findrol et à Bonneville.
Études en cours	Information à compléter.
Cofinancements	
Mesures PA liées	15-14 ; 15-23 ; 15-25 ; 36-3-15

État d'avancement des réalisations



Aménagements et points durs identifiés



Aménagements existants	Aménagements envisagés	Éléments connexes identifiés
Site propre (voie verte ou piste cyclable)	Site propre	Contraintes ponctuelles
Aménagement cyclable sur chaussée (marquage ou bande)	Aménagement cyclable sur chaussée	Mesures PA-MD liées PA1, PA2, PA3
Modération des vitesses	Modération des vitesses	Gare
Route partagée avec amélioration de la signalétique	Route partagée avec amélioration de la signalétique	Limite communale
Autres itinéraires inscrits au schéma du Grand Genève	Corridor d'intention	Limites intercommunalités, Cantons ou frontières

Propriété : Grand Genève | Sources : données territoires, contributeurs OSM | Réalisation : ACUM - OXALIS, 2019 | contact: andreas.stussi@etat.ge.ch